

EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE MISE A JOUR ANNUELLE 2016

DOSSIER D'INFORMATION

Programme d'émission de Billets de Trésorerie

Plafond du programme d'émission : MAD 1 200 000 000

Valeur Nominale : MAD 100 000

ORGANISME CONSEIL

BMCE CAPITAL
CONSEIL



ORGANISME RESPONSABLE DU PLACEMENT

BMCE BANK OF AFRICA

البنك المغربي للتجارة الخارجية لإفريقيا



Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux qui l'a visé le 26/12/2017 sous la référence n° VI/EM/040/2017.

Le visa de l'AMMC n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Sommaire

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS	4
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	7
TABLE DES TABLEAUX.....	8
AVERTISSEMENT	11
PREAMBULE	12
PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES	13
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	14
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	15
III. L'ORGANISME CONSEIL.....	23
IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	24
PARTIE II. PRESENTATION DE L'OPERATION	25
I. CADRE DE L'OPERATION	26
II. OBJECTIFS DE L'OPERATION	27
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION	28
IV. SYNDICAT DE PLACEMENT- INTERMEDIAIRES FINANCIERS	30
V. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE	30
VI. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION	32
PARTIE III. PRESENTATION GENERALE D'AFRIQUIA GAZ	33
I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL.....	34
II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL D'AFRIQUIA GAZ.....	39
III. NANTISSEMENT D'ACTIF	43
IV. NANTISSEMENT D' ACTIONS	43
V. MARCHE DES TITRES D'AFRIQUIA GAZ	44
VI. NOTATION.....	47
VII. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES.....	47
VIII. ORGANES D'ADMINISTRATION	49
IX. ORGANES DE DIRECTION	53
X. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	56
PARTIE IV. ACTIVITE D'AFRIQUIA GAZ	58
I. HISTORIQUE D'AFRIQUIA GAZ.....	59
II. APPARTENANCE A AKWA GROUP.....	62
III. FILIALES D'AFRIQUIA GAZ	68
IV. MARCHE DU GPL	75
V. METIERS D'AFRIQUIA GAZ	87
VI. Organisation.....	100

PARTIE V.	SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ	115
I.	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	116
II.	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	119
III.	ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE ET DU BILAN SOCIAL D'AFRIQUIA GAZ SA	133
IV.	ANALYSE DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	150
PARTIE VI.	PERSPECTIVES	151
I.	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU GPL	152
II.	ORIENTATIONS STRATEGIQUES D'AFRIQUIA GAZ	154
III.	OBJECTIFS DE RESULTAT	154
PARTIE VII.	FACTEURS DE RISQUE	155
I.	RISQUES CONCURRENTIELS	156
II.	RISQUES LIES A L'EVOLUTION DU MARCHE	156
III.	RISQUES LIES A LA LIBERALISATION	156
IV.	RISQUE DE DEPENDANCE A DES CLIENTS PARTICULIERS	156
V.	RISQUES LIES A LA SECURITE	156
VI.	RISQUES LIES AUX FLUCTUATIONS DES COURS A L'INTERNATIONAL	156
VII.	RISQUES LIES A L'EXIGIBILITE DU FINANCEMENT DU STOCK DE SECURITE	157
PARTIE VIII.	FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES	158
PARTIE IX.	ANNEXES	160
I.	DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES	161
II.	BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX BILLETS DE TRESORERIE	216

Abréviations et définitions

ABREVIATIONS

AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
CA	Chiffre d'affaires / Conseil d'Administration
CFS	Contribution pour Financement de Stocks
CT	Court terme
CV	Curriculum Vitae
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
FOB	Free On Board
FOB MED	FOB en région méditerranéenne
FOB SEA	FOB en région atlantique
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
GPM	Groupement des Pétroliers Marocains
HSE	Hygiène, Santé et Environnement
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les sociétés
KMAD	Milliers de Dirhams
Kg	Kilogramme
Km	Kilomètre
MMAD	Millions de Dirhams
MMMAD	Milliards de Dirhams
m²	Mètre carré
m³	Mètre cube
MAD	Dirham marocain
MLT	Moyen et Long Terme

N.A.	Non Applicable
NS	Non Significatif
NM	Non Mesurable
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
P	Comptes prévisionnels
Pdm	Part de Marché
REX	Résultat d'exploitation
SAMIR	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
SNTL	Société Nationale des Transports et de la Logistique
SOMAS	Société Marocaine de Stockage
T	Tonnes
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TIC	Taxe Intérieure de Consommation
TM	Tonnes métriques
TMTP	Technologies, Médias, Télécommunications et Participations
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VA	Valeur ajoutée
Var.	Variation

DEFINITIONS

Caisse de Compensation	Organisme de régularisation des prix de vente des produits subventionnés, afin de maintenir les prix de vente publics à un niveau déterminé.
Contribution pour le financement du Stock	Avance accordée par la Caisse de Compensation pour financer une partie du stock de sécurité.
Dettes de consignation	Dettes correspondant aux montants payés par les clients en contrepartie de la consignation des bouteilles et citernes.
Marge spéciale	Somme collectée par les centres emplisseurs (MAD 30 /tonne) et devant être inscrite au passif du bilan comme une dette à long terme vis à vis de la caisse de compensation. Cette marge doit être exclusivement affectée à la constitution des stocks de sécurité.
Prix de reprise	Niveau de prix d'achat de GPL subventionné par la Caisse de Compensation.
Péréquation	Rubrique de la structure officielle des prix des GPL, intitulée « solde caisse de compensation » (elle peut être créditrice ou débitrice).
Valeur énergétique	La quantité d'énergie dégagée par la combustion d'un volume de gaz se mesure en British thermal units (BTU). La valeur du gaz est déterminée par son potentiel énergétique mesuré en Btu. Une BTU est la quantité de chaleur nécessaire pour élever la température d'une livre d'eau d'un degré Fahrenheit à une pression atmosphérique.
Taux de consignation	Rapport entre le montant payé par le consommateur final et le coût total de la bouteille de GPL pour consigner cette dernière. Ce montant est remboursable lors du retour des bouteilles consignées.

Table des illustrations

Figure 1.	Evolution du cours boursier d'Afriquia GAZ du 01.06.2015 au 29.05.2017	44
Figure 2.	Organigramme fonctionnel d'Afriquia GAZ.....	53
Figure 3.	Structure de AKWA Group au 31/03/2017	63
Figure 4.	Principales participations d'Afriquia GAZ au 31 décembre 2016	68
Figure 5.	Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2013-2016 (MAD / T)	75
Figure 6.	Chaîne de valeur du secteur des GPL	79
Figure 7.	Répartition du volume des importations de GPL en 2011	80
Figure 8.	Répartition du volume des importations de GPL en 2012	80
Figure 9.	Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM)	80
Figure 10.	Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL entre 2014 et 2016	81
Figure 11.	Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2015.....	83
Figure 12.	Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2015	85
Figure 13.	Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2015	86
Figure 14.	Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL	87
Figure 15.	Schéma de distribution du GPL	88
Figure 16.	Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2016	91
Figure 17.	Ventes du GPL conditionné d'Afriquia GAZ sur la période 2014-2016 (en milliers de TM)	94
Figure 18.	Structure des ventes de GPL conditionné d'Afriquia GAZ au 31 décembre 2016.....	95
Figure 19.	Evolution des ventes de GPL vrac d'Afriquia GAZ (en milliers de tonnes)	96
Figure 20.	Organigramme fonctionnel d'Afriquia GAZ.....	100
Figure 21.	Répartition de l'effectif global d'Afriquia GAZ par catégorie et par direction	102
Figure 22.	Répartition géographique des installations d'Afriquia GAZ	105
Figure 23.	Répartition géographique des installations de SALAM GAZ	108

Table des tableaux

Tableau 1	Renseignements relatifs aux titres à émettre	27
Tableau 2	Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur	28
Tableau 3	Evolution du capital social.....	39
Tableau 4	Historique de l'actionnariat d'Afrique GAZ sur la période 2014 – juin 2017 :.....	40
Tableau 5	Historique des dividendes distribués sur la période 2014-2016.....	42
Tableau 6	Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing	43
Tableau 7	Indicateurs boursiers d'Afrique GAZ sur les exercices 2014, 2015 et 2016	45
Tableau 8	Caractéristiques des émissions obligataires.....	45
Tableau 9	Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ	46
Tableau 10	Composition du Conseil d'Administration d'Afrique GAZ au 31/03/2017	49
Tableau 11	Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31/12/2016	52
Tableau 12	Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group	66
Tableau 13	Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group	67
Tableau 14	Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group	67
Tableau 15	Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ	69
Tableau 16	Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT.....	69
Tableau 17	Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE.....	70
Tableau 18	Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC	70
Tableau 19	Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ	71
Tableau 20	Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ	71
Tableau 21	Evolution des principaux indicateurs financiers de PROACTIS	72
Tableau 22	Evolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ	72
Tableau 23	Evolution des principaux indicateurs financiers de AKWA AFRICA.....	73
Tableau 24	Autres participations d'Afrique GAZ	74
Tableau 25	Structure des prix du Butane conditionné	76
Tableau 26	Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2012-2016	79
Tableau 27	Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2012-2016.....	80
Tableau 28	Evolution de la structure d'approvisionnement en GPL	80
Tableau 29	Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM).....	81
Tableau 30	Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2016	82
Tableau 31	Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2015.....	84
Tableau 32	Evolution de la part de marché d'Afrique Gaz SA sur le segment du Butane	84
Tableau 33	Evolution de la part de marché d'Afrique Gaz sur le segment du Propane	84
Tableau 34	Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afrique Gaz (Butane conditionné)	89
Tableau 35	Evolution du volume emplis par centre.....	90

Tableau 36	Part des ventes conditionnées d'Afriquia Gaz emplies par centres emplisseurs	90
Tableau 37	Tonnage de GPL empli dans les centres propres d'Afriquia Gaz	91
Tableau 38	Produits d'Afriquia Gaz	92
Tableau 39	Répartition des ventes selon les catégories de produits	93
Tableau 40	Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz	97
Tableau 41	Importations de GPL effectués par Afriquia Gaz et Gazafric au 31/12/2016	98
Tableau 42	Evolution de l'effectif d'Afriquia Gaz	101
Tableau 43	Ventilation de l'effectif par âge	102
Tableau 44	Ventilation de l'effectif par ancienneté	102
Tableau 45	Evolution du budget de formation.....	104
Tableau 46	Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz.....	106
Tableau 47	Evolution du parc de bouteilles d'Afriquia Gaz.....	109
Tableau 48	Parc de bouteilles en termes d'années d'existence.....	110
Tableau 49	Evolution des investissements d'Afriquia Gaz	112
Tableau 50	Périmètre de consolidation à fin 2014.....	117
Tableau 51	Périmètre de consolidation à fin 2015.....	117
Tableau 52	Périmètre de consolidation à fin 2016.....	118
Tableau 53	Evolution du compte de résultat consolidé	119
Tableau 54	Evolution du chiffre d'affaires.....	120
Tableau 55	Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires	120
Tableau 56	Evolution de la Valeur ajoutée et de l'Excédent Brut d'Exploitation	121
Tableau 57	Evolution des autres produits	122
Tableau 58	Evolution des coûts de biens et services produits consolidés	123
Tableau 59	Evolution des charges de personnel consolidées	124
Tableau 60	Evolution des autres produits et charges opérationnels consolidés	125
Tableau 61	Evolution des dotations aux amortissements consolidées	126
Tableau 62	Evolution du résultat opérationnel consolidé.....	127
Tableau 63	Evolution du coût de l'endettement.....	129
Tableau 64	Evolution du résultat net	130
Tableau 65	Evolution de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence.....	132
Tableau 66	Evolution des éléments du bilan consolidé	133
Tableau 67	Evolution de l'actif non-courant consolidé	134
Tableau 68	Evolution de l'actif non-courant social	135
Tableau 69	Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes consolidées.....	136
Tableau 70	Evolution des immobilisations financières consolidées.....	136
Tableau 71	% de contrôle et évolution de la valeur des titres des sociétés mises en équivalence	137
Tableau 72	Evolution des autres actifs non-courants consolidés.....	138

Tableau 73	Evolution des impôts différés ainsi que la position nette.....	138
Tableau 74	Evolution de la composition des actifs courants consolidés.....	139
Tableau 75	Evolution des stocks consolidés.....	140
Tableau 76	Evolution des stocks d'Afriquia GAZ SA	140
Tableau 77	Evolution des créances clients et du taux de provisionnement	140
Tableau 78	Evolution de la trésorerie et équivalents consolidés	141
Tableau 79	Evolution des autres créances et comptes de régularisation consolidés	141
Tableau 80	Evolution du passif non-courant.....	142
Tableau 81	Evolution des dettes de financement à plus d'un an.....	142
Tableau 82	Ventilation par échéance des dettes contractées pour la période 2015 - 2016.....	143
Tableau 83	Evolution du ratio d'endettement	143
Tableau 84	Evolution des autres passifs non-courants consolidés	144
Tableau 85	Evolution des provisions pour risques et charges.....	144
Tableau 86	Evolution des dettes fournisseurs consolidés.....	145
Tableau 87	Evolution des dettes de financement à moins d'un an.....	145
Tableau 88	Evolution des autres dettes et comptes de régularisation	145
Tableau 89	Evolution du passif courant consolidé	146
Tableau 90	Evolution de l'équilibre bilanciel du Groupe consolidé sur la période 2014-2016	146
Tableau 91	Evolution des flux de trésorerie consolidé.....	150

Avertissement

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en billets de trésorerie est soumis au risque de non remboursement. Ce programme d'émission de billets trésorerie ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité du programme d'émission de billets de trésorerie, ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances du programme de billets de trésorerie objet du présent dossier d'information.

Le présent dossier d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription aux billets de trésorerie, objet dudit dossier d'information.

Les personnes en la possession desquelles ledit dossier viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

L'organisme chargé du placement ne proposera les billets de trésorerie, objet du présent dossier d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, ni AFRIQUIA GAZ, ni BMCE Capital Conseil n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par l'organisme chargé du placement.

Préambule

En application des dispositions de l'article 15 du Dahir 1-95-3 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, telle que modifiée et complétée, le présent dossier d'information porte, notamment, sur l'organisation d'Afriquia GAZ, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'Opération envisagée.

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE Capital Conseil, agissant en qualité d'Organisme Conseil d'Afriquia GAZ dans le cadre de la mise à jour 2016 du programme d'émission de billets de trésorerie pour un plafond de 1 200 000 000 dirhams.

Le contenu de ce dossier d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;

- Liasses comptables d'Afriquia GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

En application des dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 26 janvier 1995 relatif aux titres de Créances Négociables (TCN), ce dossier d'information doit être :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège d'Afriquia GAZ et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - il est disponible à tout moment au siège social d'Afriquia GAZ sis à (Rue Ibnou El Ouennane, Km 7, Route de Rabat BP 2545 – Casablanca, Tél : (212) 5 22 63 96 00 ;
 - il est disponible sur demande dans un délai maximum de 24h auprès des points de collecte du réseau de placement :
 - BMCE Bank of Africa : 140, Avenue Hassan II – 20 000 Casablanca.
 - il est disponible sur le site de l'AMMC (<http://www.ammc.ma/>).

Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration**I.1. Identité**

Dénomination ou raison sociale	AFRIQUIA GAZ
Représentant légal	M. Ali WAKRIM
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue Ibnou El Ouennane Km 7, Route de Rabat BP 2545 Ain Sebaâ-Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90/93/73
Numéro de fax	(212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	a.wakrim@akwagroup.ma

I.2. Attestation**Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie au titre de l'exercice 2016**

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données du présent dossier d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Afriquia GAZ ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Ali WAKRIM**Président du Conseil d'Administration**

II. Les Commissaires aux Comptes

II.1. Identité des commissaires aux comptes

Prénom et nom	Abdelaziz ALMECHATT	Abdellah RHALLAM
Dénomination ou raison sociale	COOPERS AUDIT MAROC S.A	FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L
Adresse	83, Avenue Hassan II – Casablanca	124, Boulevard Rahal El Meskini – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 27 50 05	(212) 5 22 31 63 49
Numéro de fax	(212) 5 22 27 48 90	(212) 5 22 31 62 26
Adresse électronique	abdelaziz.almechatt@pwc-cl.com.	ab.rhallam@fideco.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	1998	1999
Date d'expiration du mandat actuel	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2019

II.2. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016

Objet : Mise à jour 2016 du programme d'émissions de billets de trésorerie d'Afriquia GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux annuels audités d'Afriquia GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse sociaux annuels d'Afriquia GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2014, 2015 et 2016.

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

II.3. Rapports des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2014, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés MAD 2 067 845 998 dont un bénéfice net de MAD 385 332 209.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance que la société AFRIQUIA GAZ SA a procédé, au cours de l'exercice 2014 à une prise de participation dans le capital de la société AKWA AFRICA, créée en 2014, à hauteur de 170 millions de dirhams représentant 17% du capital social de cette société.

Casablanca, le 30 janvier 2015

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

Rapport général des commissaires aux comptes**Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2015, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2 106 975 812 dont un bénéfice net de MAD 400 067 314.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 février 2016

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

Rapport général des commissaires aux comptes**Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2016, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 2 200 879 134 dont un bénéfice net de MAD 454 840 822.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2016 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 16 février 2017

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

II.4. Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes consolidés pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

Objet : Mise à jour du programme d'émissions de billets de trésorerie d'Afriquia GAZ

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent dossier d'information, en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur au Maroc.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés annuels audités d'AFRIQUIA GAZ.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans le présent dossier d'information, avec les états de synthèse consolidés annuels d'Afriquia GAZ tels qu'audités par nos soins au titre des exercices 2014, 2015 et 2016.

COOPERS AUDIT MAROC S.A**Abdelaziz ALMECHATT****FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L****Abdellah RHALLAM**

II.5. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 057 204 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 404 771 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Casablanca, le 18 février 2015

COOPERS AUDIT MAROC S.A

Abdelaziz ALMECHATT

FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L

Abdellah RHALLAM

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**Exercice clos au 31 décembre 2015**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 116 883 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 420 617 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre i audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable .que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Casablanca, le 16 février 2016

COOPERS AUDIT MAROC S.A**Abdelaziz ALMECHATT****FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L****Abdellah RHALLAM**

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**Exercice clos au 31 décembre 2016**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société AFRIQUIA GAZ S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2016, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 234 643 milliers de dirhams dont un résultat net consolidé de 478 702 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre i audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable .que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les comptes consolidés

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation de la société AFRIQUIA GAZ S.A. au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne.

Casablanca, le 16 février 2017

COOPERS AUDIT MAROC S.A**Abdelaziz ALMECHATT****FIDECO AUDIT ET CONSEIL S.A.R.L****Abdellah RHALLAM**

III. L'Organisme Conseil

III.1. Identité

Dénomination ou raison sociale	BMCE Capital Conseil
Représentant légal	Mehdi Jalil Drafate
Fonction	Président du Directoire
Adresse	63, Boulevard Moulay Youssef Casablanca - Maroc
Numéro de téléphone	Tél : +212 522 42 91 00
Numéro de fax	Fax : +212 522 43 00 21
Adresse électronique	mj.drafate@bmcek.co.ma

III.2. Attestation

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Afriquia GAZ, à travers :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la société AFRIQUIA GAZ, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- Liasses comptables d'Afriquia GAZ pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Assemblées Générales Ordinaires, des Assemblées Générales Extraordinaires relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016 ainsi que l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016 ;
- Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et rapports spéciaux pour les exercices clos aux 31 décembre 2014, 2015 et 2016.

La préparation de ce dossier d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de BMCE Capital Conseil.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi que l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 9 octobre 1995 tels que modifiés et complétés.

BMCE Capital Conseil

Mehdi Jalil Drafate

Président du Directoire

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

IV.1. Identité

Responsable	Samir Ameziane
Fonction	Responsable Ingénierie Financière
Adresse	Km 7,5 Route de Rabat Aïn Sebaâ – Casablanca 20 000 – Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 5 22 35 22 90 / 93 / 73
Numéro de fax	(212) 5 22 35 44 46
Adresse électronique	s.ameziane@akwagroup.com

Partie II. PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre de l'opération

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n°35-94 promulguée par le dahir n°1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), la société AFRIQUIA GAZ émet dans le public des billets de trésorerie portant intérêt en représentation d'un droit de créance pour une durée inférieure ou égale à un an.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 24 décembre 2010 a décidé la mise en place d'un programme de Billets de Trésorerie, et a donné tous pouvoirs au Président Directeur Général afin d'en arrêter les modalités qu'il jugera opportunes et nécessaires à la réalisation de l'émission desdits billets de trésorerie, et ce dans le cadre d'un programme d'un plafond de 800 000 000 Dhs. Le Conseil d'Administration tenu en date du 8 juin 2012 a décidé d'augmenter le plafond dudit programme à 1 200 000 000 Dhs.

Conformément aux dispositions de l'article 15 de la loi n° 35-94 promulguée par le dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministre des Finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables (TCN), AFRIQUIA GAZ a établi, avec le conseiller, le présent dossier d'information relatif à son activité, sa situation économique et financière et son programme d'émission.

En application de l'article 17 de ladite loi, et tant que les TCN sont en circulation, le dossier d'information fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Le présent dossier d'information constitue par ailleurs la mise à jour 2016 du dossier d'information.

Toutefois, des mises à jour occasionnelles pourront intervenir en cas de modification relative au plafond de l'encours des titres émis ou tout événement nouveau susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou la bonne fin du programme.

II. Objectifs de l'opération

La Société souhaite procéder à un programme d'émission de billets de trésorerie afin de :

- Optimiser le coût de financement à court terme en substituant, de manière partielle ou totale, aux concours bancaires existants des billets de trésorerie ;
- Faire face à ses besoins de trésorerie ponctuels induits par des variations de besoin en fonds de roulement en cours d'année (portées par les fluctuations de délais de paiements des différentes contreparties de la Société).

Tableau 1 Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Titres de Créances Négociables dématérialisés par inscription au dépositaire Central (Maroclear) et inscrits en compte auprès des affiliés habilités.
Forme des titres	Billets de Trésorerie au porteur.
Plafond de l'émission	MAD 1 200 000 000
Encours au 30 juin 2017	Nul
Valeur nominale	MAD 100 000
Maturité	De 10 jours à 12 mois.
Date de jouissance	À la date de règlement.
Taux d'intérêt	Déterminé pour chaque émission en fonction des conditions du marché.
Intérêts	Post-comptés.
Paieement du coupon	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Remboursement du principal	<i>In fine</i> , soit à l'échéance de chaque billet.
Négociabilité des titres	Aucune restriction n'est imposée par les conditions de l'émission à la négociabilité des billets de trésorerie émis. Les titres sont négociables de gré à gré.
Garantie	L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
Clauses d'assimilation	Les billets de trésorerie émis ne font l'objet d'aucune assimilation à des titres ou émissions antérieurs.

III. Modalités de souscription et d'attribution

III.1. Période de souscription

A chaque fois qu'AFRIQUIA GAZ manifestera un besoin de trésorerie, BMCE Bank of Africa procédera à l'ouverture de la période de souscription au moins 72 heures avant la date de jouissance.

III.2. Bénéficiaires

Les personnes physiques ou morales, résidentes ou non résidentes.

III.3. Identification des souscripteurs

L'organisme chargé du placement doit s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A ce titre, il doit obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie et la joindre au bulletin de souscription.

Tableau 2 Document qui atteste de l'appartenance du souscripteur

Catégorie	Documents à joindre
Associations	Photocopie des statuts et photocopie du récépissé du dépôt de dossier.
Enfants mineurs	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie. ▪ Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal ; ▪ Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV), le numéro du registre de commerce.
Personnes morales étrangères	Modèle des inscriptions au registre de commerce ou équivalent attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout moyen jugé acceptable par l'établissement placeur.
Personnes morales marocaines	Modèle des inscriptions au registre de commerce.
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document.
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident.
Personnes physiques résidentes marocaines et ressortissants marocains à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale.

III.4. Modalités de souscription

BMCE Bank of Africa est tenu de recueillir les ordres de souscription auprès de sa clientèle, à l'aide de bulletins de souscriptions fermes et irrévocables, après clôture de la période de souscription, selon le modèle joint en Annexe. Ces bulletins, considérés fermes et irrévocables, doivent être remplis et signés par les souscripteurs.

Les souscriptions seront acceptées et enregistrées au fur et à mesure de leur confirmation par écrit à BMCE Bank of Africa et ce, jusqu'à atteindre le plafond de l'émission.

Toutes les souscriptions se feront en numéraire, quelle que soit la catégorie de souscripteurs :

- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. L'organisme chargé du placement est tenu d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur et de la joindre au bulletin de souscription ; en ce cas les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;
- Les souscriptions pour le compte de tiers sont autorisées à condition de présenter une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. L'organisme chargé du placement est tenu d'en obtenir une copie et de la joindre au bulletin de souscription. Les titres souscrits doivent, en outre, se référer à un compte titres au nom de la tierce personne concernée, lequel ne peut être mouvementé que par cette dernière, sauf existence d'une procuration ;
- Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant aussi l'ouverture d'un compte doit se faire en présence de son titulaire selon les dispositions légales ou réglementaires en vigueur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur ou son mandataire. L'organisme chargé du placement doit s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. L'organisme placeur déterminera librement les modalités de la garantie financière demandée aux souscripteurs, qui peut être un dépôt en espèce, en titres, une caution. Pour les investisseurs institutionnels, il ne sera pas exigé de couverture de la souscription ;
- Les investisseurs peuvent effectuer plusieurs ordres auprès de l'organisme chargé du placement. Les ordres sont cumulatifs. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

Tous les ordres de souscription :

- ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité ;
- sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

III.5. Modalités d'allocation

Au cours de la période de souscription, les allocations se feront selon la méthode du « premier arrivé/premier servi », en fonction des souscriptions reçues et des quantités de BT disponibles. Ainsi, lors de la clôture de la période de souscription, l'allocation des titres sera faite.

La période de souscription peut être clôturée par anticipation dès que le placement de la totalité l'émission aura été effectué.

III.6. Modalités de versement des souscriptions

Le règlement des souscriptions se fera par transmission, à la date de jouissance, d'ordres de livraison contre paiement (LCP MAROCLEAR) par BMCE Bank of Africa, en sa qualité d'établissement dépositaire des titres. Les titres sont payables au comptant en un seul versement.

III.7. Engagement d'information de l'AMMC

AFRIQUIA GAZ s'engage à communiquer à l'AMMC à l'issue de chaque émission, les caractéristiques des billets de trésorerie émis (maturité, taux d'intérêt nominal, date de jouissance, date d'échéance) ainsi que les résultats de placements des billets de trésorerie par catégorie de souscripteur.

IV. Syndicat de placement- intermédiaires financiers

Conseiller et coordinateur	BMCE Capital Conseil 63 bd Moulay Youssef – Casablanca
Organisme chargé du placement	BMCE Bank of Africa 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Établissement teneur de comptes titres	BMCE Bank of Africa 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca
Etablissement assurant le service financier des titres	BMCE Bank of Africa 140, Avenue Hassan II – 20000 Casablanca

V. Régime fiscal des billets de trésorerie

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

V.1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

V.1.1. Personnes Résidentes

Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20%, imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice au cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt sur les sociétés.

Personnes soumises à l'IR

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit à restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime BNR ou BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - ▶ Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de carte d'étranger ;
 - ▶ Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

V.1.2. Personnes Non Résidentes

Les produits de placement à revenu fixe perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

■ Plus-values**Personnes Résidentes****▶ Personnes Physiques**

Conformément aux dispositions de l'article 73 du livre d'assiette et de recouvrement, les profits nets de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis à l'IR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 68 du livre d'assiette et de recouvrement, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'obligations et autres titres de créances correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 Dhs ;
- La donation d'obligations et autres titres de créances effectuées entre ascendants et descendants, entre époux, frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment des frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession ou acquisition.

▶ Personnes Morales

Conformément aux dispositions du livre d'assiette et de recouvrement, les profits de cession d'obligations et autres titres de créances sont soumis, selon le cas, soit à l'IR soit à l'IS.

Personnes Non Résidentes**▶ Personnes Physiques**

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

▶ Personnes Morales

Les profits de cession d'obligations et autres titres de créances réalisés par les sociétés étrangères sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

VI. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur comprennent les charges suivantes :

VI.1. Charges relatives à la mise en place du programme :

- Les frais de conseil financier ;
- La commission de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux relative à la mise en place du programme.

VI.2. Charges relatives à chaque émission :

- Les frais de placement ;
- La commission de Maroclear ;
- La commission de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux relative à la mise à jour du dossier d'information.

Partie III. PRESENTATION GENERALE D'AFRIQUIA GAZ

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AFRIQUIA GAZ S.A.
Siège social	Rue Ibnou El Ouennane, Aïn Sebâa – Casablanca
Siège administratif	139, Bd Moulay Ismail, Casablanca
Téléphonie / Télécopie	(212) 05 22 63 96 00 (212) 05 22 24 80 85
Site web	www.afriquiagaz.com
Forme juridique	Société anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	1992
Durée de vie	La durée de la société est fixée à 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation prévue par les statuts ou par la loi.
N° Registre du commerce	68 545 Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	MAD 343 750 000 divisé en 3 437 500 actions de MAD 100 chacune au 31 décembre 2016.
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social ou au siège administratif d'Afriquia GAZ.
Objet social	Selon l'article 3 des statuts, la société a pour objet : - Le commerce et l'industrie, sous toutes ses formes, y compris l'importation, l'exportation, la reprise en raffinerie, l'entreposage, le magasinage, le transport, la consignment et la distribution des gaz de pétrole liquéfiés ainsi que de tous sous-produits et denrées ; - La création et l'exploitation de tout centre de stockage de conditionnement et de remplissage de ces gaz, tant pour le compte de la société que pour le compte de tous tiers ; - L'exploitation de toutes marques et procédés ; - Et plus généralement toutes Opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal et pouvant faciliter l'extension et le développement de la société.
Textes législatifs et réglementaires applicables	De par sa forme juridique, la Société est régie par le droit marocain, la loi n°17-95 telle que modifiée ainsi que par ses statuts. De par son activité commerciale, la Société est régie par les textes suivants : - Dahir n° 1-96-83 du 1^{er} août 1996 portant promulgation de la loi 15.95 formant Code de Commerce ; - Dahir n° 1-92-138 du 25 Décembre 1992 relatif aux obligations comptables des commerçants ; - Dahir n° 1-97-65 du 12 Février 1997 portant promulgation de la loi n° 53.95 instituant des juridictions de commerce ; - Dahir n° 1-03-194 portant promulgation de la loi n° 65-99 formant Code du travail ; - Dahir n° 1-00-19 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n° 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle ; - Dahir n° 1-00-225 du 05 juin 2000 portant promulgation de la loi n° 06-99 sur la liberté des prix et de la concurrence ;

- Dahir du 12 août 1913 portant Code des Obligations et Contrats ;
- Décret n° 2-96-906 du 18 janvier 1997 pris pour application du chapitre II- relatif au registre du commerce- du titre IV du Livre premier de la loi n° 15-95 formant Code de Commerce.

De par son activité de stockage et de distribution de GPL, la Société est régie par les textes suivants :

- Dahir portant loi n° 1-72-255 du 22-2-1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
- Dahir du 18 Joumada I 1374 (12 janvier 1955) portant règlement sur les appareils à pression de gaz, tel qu'il a été modifié et complété,
- Dahir du 29 hijja 1356 (2 mars 1938) réglementant la manutention et le transport par voies de terre des matières dangereuses, des matières combustibles, des liquides inflammables (autres que les hydrocarbures et les combustibles liquides), des poudres, explosifs, munitions et artifices, des gaz comprimés, liquéfiés, solidifiés, et dissous, des matières vénéneuses, caustiques et corrosives et des produits toxiques ou nauséabonds, tel qu'il a été modifié
- Dahir portant loi n° 1.74.403 du 5 Chaoual 1397(19 septembre 1977) réorganisant la caisse de compensation.
- Dahir portant loi n° 1-75-368 du 4-9-1975 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971. Relatif aux stocks de sécurité (BO n°3280 du 10 septembre 1975) ;
- Dahir portant loi n° 1-76-294 du 16-2-1977 modifiant et complétant la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971 relatif aux stocks de sécurité. (BO n° 3 359 du 16 mars 1977) ;
- Dahir n° 1-95-141 du 6 rabii I 1416 (4 août 1995) portant promulgation de la loi n° 4-95 modifiant et complétant le dahir portant loi n° 1-72-255 du 18 moharrem 1393 (22 février 1973) sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centre emplisseur, le stockage et la distribution des hydrocarbures;
- Dahir du 25 août 1914 portant réglementation des établissements insalubres, incommodes ou dangereux ;
- Décrets
 - ▶ Décret n°2-72-622 du 12-2-1973 portant délégation de pouvoirs au Ministre chargé des mines en ce qui concerne les stocks de sécurité relatifs aux produits énergétiques ;
 - ▶ Décret n° 2-72-513 du 7-4-1973 pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-72-255 du 22 février 1973 sur l'importation, l'exportation, le raffinage, la reprise en raffinerie et en centres emplisseurs, le stockage et la distribution des hydrocarbures ;
 - ▶ Décret n° 2-95-699 du 22/5/1996 modifiant et complétant le décret n° 2-72-513 du 7/4/1973 pris pour l'application du Dahir sus visé n° 1-72-255 ;
- Arrêtés
 - ▶ Arrêté conjoint du ministre de l'énergie et des mines, du ministre des travaux publics, de la formation professionnelle et de la formation des cadres et du ministre des transports n° 1263-91 du 9 Chaoual 1413 (1er avril 1993) approuvant le règlement général relatif aux normes de

sécurité applicables aux centres emplisseurs, aux dépôts en vrac ou en bouteilles et aux stockages fixes à usage industriel ou domestique de gaz de pétrole liquéfiés ainsi qu'au conditionnement, la manutention, le transport et l'utilisation de ces produits.

- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 053-62 du 2-1-1962 relatif aux caractéristiques des gaz de pétrole liquéfié (BO n° 2 571 du 2 février 1962) ;
- ▶ Arrêté 324-68 du 3-6-1968 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 674-73 du 31-5-1973 relatif au réseau de distribution au détail des repreneurs en raffineries d'hydrocarbures raffinés autres que les gaz de pétrole liquéfié ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 773-73 du 20-7-1973 définissant l'importance du parc de bouteilles des repreneurs en centres emplisseurs ;
- ▶ Arrêté 3-337-75 du 4-9-1975 déterminant les conditions de répartition des primes et des dépenses de la loi sur la réglementation et le contrôle des prix et les conditions de détention et de vente des produits et marchandises ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers. (BO n°3361 du 30 mars 1977) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°483-81 du 25-5-1981 relatif à la valorisation et à la dévalorisation des stocks des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 août 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°484-81 du 25-5-1981 relatif aux conditions d'utilisation de la marge spéciale pour le financement des stocks de sécurité en combustibles liquides et gazeux (BO n°3588 du 5 août 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°485-81 du 25-5-1981 modifiant l'arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande n° 393-76 du 17-2-1977 relatif aux stocks de sécurité des produits pétroliers (BO n°3588 du 5 août 1981) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n°944-91 du 18 juin 1991 modifiant et complétant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 153-88 du 22 février 1991 relatif aux caractéristiques des grands produits pétroliers (BO n°4107 du 17-7-1991) ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1 ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2245-95 du 9 rabii II 1416 (5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 42-95 du 27 rejeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente du carburéacteur JP1 ;
- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2246-95 du 9 rabii II 1416

(5 septembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 regeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;

- ▶ Arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 2671-95 du 13 joumada II 1416 (7 novembre 1995) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 regeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane;
- ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'énergie et des mines n°2869-97 du 28 joumada II 1418 (31 octobre 1997) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 regeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°251-98 du 30 ramadan 1418 (29 janvier 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 regeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane ;
- ▶ Arrêté du Ministre du Transport et de la Marine Marchande, du Tourisme, de l'Energie et des Mines n°533-98 du 29 chaoual 1418 (27 février 1998) modifiant l'arrêté du Ministre de l'Energie et des Mines n° 43-95 du 27 regeb 1415 (30 décembre 1994) relatif à la fixation des prix de reprise en raffinerie et de vente des combustibles liquides et du butane.

De par sa cotation sur la Bourse des Valeurs, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- Règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par les arrêtés du Ministre des Finances et de la Privatisation n°1994-04, 1137-07 et 1268-08. ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 ;
- Règlement général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- La circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et modifié et complété par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 et complété par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi n°46-06 ;
- Dahir portant loi n° 1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°

35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs telle que modifié et complétée par la loi n° 43-02 ;

De par l'émission de Billets de Trésorerie objet du présent document, elle est soumise aux dispositions légales et réglementaires suivantes :

- Dahir n°1-95-03 du 26/01/1995, portant promulgation de la loi 35-94 relative à certains TCN telle que modifiée et complétée par la loi 35-96 et 33-06 ;
- L'arrêté du Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs n°2560-95 du 09 octobre 1995 relatif à certains Titres de Créances Négociables (TCN) modifié par les arrêtés n°692-00, 1311-01 et 2232-02.

Tribunal compétent en cas de litige

- Tribunal de Commerce de Casablanca

Régime fiscal

AFRIQUIA GAZ est soumise au taux d'impôts sur les sociétés de 30%.
La Société est soumise au taux de TVA de 10%. concernant les produits vendus, et au taux de TVA de 20% pour ses charges d'exploitation et ses investissements.

II. Renseignements sur le capital d'Afrique GAZ

II.1. Renseignements à caractère général

À la date d'établissement du présent document d'information, le capital social d'Afrique Gaz s'établit à MAD 343 750 000 réparti en 3 437 500 actions d'une valeur nominale de MAD 100 chacune.

Tableau 3 Evolution du capital social

Date	Capital initial	Nature de l'Opération	Nominal	Montant opération (hors prime d'émission)	Nombre total d'actions	Capital final	Prix par action
1992	-	Constitution	100	1 000	1 000	100 000	100
1993	100 000	Souscription en numéraire	100	9 900 000	100 000	10 000 000	100
1994	10 000 000	Augmentation de capital	100	72 500 000	825 000	82 500 000	100
1998	82 500 000	Division du nominal	50	-	1 650 000	82 500 000	N.A
1999	82 500 000	Augmentation de capital par Appel public à l'épargne	50	20 625 000	2 062 500	103 125 000	185
1999	103 125 000	Augmentation du nominal	100	-	1 031 250	103 125 000	N.A
2005	103 125 000	Augmentation de capital réservée	100	240 625 000	3 437 500	343 750 000	430

Source : AFRIQUIA GAZ

Depuis sa date de création, Afrique Gaz a procédé à 4 augmentations de capital :

- le 7 mai 1993, portant le capital de MAD 100 000 à MAD 10 000 000, soit 99 000 nouvelles actions de nominal MAD 100 totalement souscrites par Afrique SMDC ;
- le 24 novembre 1994, consistant en un apport d'actifs (apport de MAD 72 947 847 par Afrique SMDC) et règlement d'une soulte à Afrique SMDC (d'un montant de MAD 447 847) ;
- le 3 mai 1999, augmentation de capital par souscription en numéraire lors de l'introduction d'Afrique GAZ à la Bourse des Valeurs de Casablanca. Le prix d'introduction était de MAD 185 par action ;
- le 22 juillet 2005, augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription par émission de 2 406 250 actions pour un montant global de MAD 1 034 687 500, soit un prix d'émission de MAD 430 par action.

II.2. Historique et Structure de l'actionnariat

A fin juin 2017, la structure de l'actionnariat d'Afrique Gaz se présente comme suit :

Tableau 4 Historique de l'actionnariat d'Afrique GAZ sur la période 2014 – juin 2017 :

Actionnaires	déc-14		déc-15		déc-16		juin-17	
	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes	Nombre de titres	% du capital et des droits de votes
AFRIQUIA SMDC	1 306 252	38,0%	1 306 252	38,0%	1 306 252	38,0%	1 306 252	38,0%
AKWA Holding	1 031 513	30,0%	1 031 513	30,0%	1 031 013	30,0%	1 031 013	30,0%
RMA - WATANYA	171 877	5,0%	171 877	5,0%	172 204	5,0%	172 204	5,0%
AL AJIAL INVESTMENT FUND HOLDING	171 875	5,0%	171 875	5,0%	171 875	5,0%	171 875	5,0%
Flottant en bourse	755 983	22,0%	755 983	22,0%	756 156	22,0%	756 156	22,0%
Total	3 437 500	100,0%	3 437 500	100,0%	3 437 500	100,0%	3 437 500	100,0%

Source : Bourse de Casablanca

Entre 2014 et juin 2017, l'actionnariat de la Société est demeuré stable avec comme principaux actionnaires stratégiques AFRIQUIA SMDC et AKWA Holding.

II.3. Présentation des actionnaires de référence

AKWA Group

Activité	Holding
Chiffre d'affaires (compte sociaux) au 31.12.2015	131 335 378,30 MAD
Résultat net au 31.12.2015	375 997 133,69 MAD
Actionnariat actuel (au 31/12/2016) (en % du capital)	
▪ Famille AKHANNOUCH	50%
▪ Famille WAKRIM	50%

Source : AKWA Group

AFRIQUIA SMDC

Activité	Distribution de carburants
Chiffre d'affaires (compte sociaux) au 31.12.2015	20 757 724 758,66 MAD
Résultat net au 31.12.2015	620 599 696,12 MAD
Actionnariat actuel (au 31/12/2016) (en % du capital)	
▪ AKWA Group	62,57%
▪ Fonds Al Ajjal	7,50%
▪ RMA WATANYA	0,67%
▪ Autres	29,26%

Source : AKWA Group

II.4. Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte d'actionnaires encadrant les relations entre les actionnaires d'Afriquia GAZ.

II.5. Politique de distribution des dividendes

II.5.1. Dispositions statutaires

L'article 40 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que les produits de l'exercice constatés par l'inventaire annuel, après déduction de toutes les charges, de tous amortissements de l'actif et, de toutes provisions pour risques commerciaux ou industriels, constituent des bénéfices.

Sur ces bénéfices nets, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour constituer le fonds de réserve légale.

Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice diminué des pertes antérieures, du prélèvement prévu ci-dessus et des réserves obligatoires et augmenté des reports bénéficiaires.

En outre, l'assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. En ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, a le droit de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveaux sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, soit pour la distribution aux actionnaires.

Ce ou ces fonds de réserves peuvent recevoir toutes affectations décidées par l'assemblée, sur proposition du conseil d'administration.

L'article 41 des statuts d'AFRIQUIA GAZ stipule que l'époque, le mode et le lieu de paiement des dividendes sont fixés par l'assemblée générale annuelle, ou à défaut, par le Conseil d'administration.

Le paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal.

Les dividendes régulièrement perçus ne peuvent être l'objet de rapport ou de restitution, ceux non touchés sont prescrit, conformément à la loi, cinq ans après la date de mise en paiement.

En cas de cession d'actions, l'acquéreur a droit aux dividendes non encore mis en paiement, sauf convention contraire des parties, notifiée à la société.

II.6. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Le tableau suivant indique le montant des dividendes distribués par Afriquia Gaz au cours des trois derniers exercices :

Tableau 5 Historique des dividendes distribués sur la période 2014-2016

En KMAD	2014	2015	2016
Résultat net de l'exercice (social)	385 332	400 067	454 841
Résultat net par action (en MAD)	112,1	116,4	132,3
Dividendes par action (en MAD)	105	105	105
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Distribution des dividendes en n+1	360 938	360 938	360 938
Taux de Distribution (Pay-Out)	93,67%	90,22%	79,35%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2016, Afriquia Gaz a décidé de verser à ses actionnaires un dividende équivalent à 105 MAD par action. La Société distribue ainsi 79,35% de son résultat net.

Sur les 3 derniers exercices, Afriquia Gaz distribue en moyenne 87,75% de son résultat net.

III. Nantissement d'actif

A fin juin 2017, la société ne possède pas d'actifs nantis.

Toutefois, le 31 juillet 2007, la Société a financé son stock de 288 000 bouteilles de gaz par voie de crédit-bail comme suit :

Tableau 6 *Détail du nantissement d'actif inscrit au profit de Chaabi Leasing*

Nature	Nombre	Durée du leasing
Bouteilles de 3 Kg	95 000	10 ans
Bouteilles de 6 Kg	48 000	10 ans
Bouteilles de 12 Kg	145 000	10 ans
Total	288 000	

Source : Afriquia Gaz

IV. Nantissement d'actions

Néant.

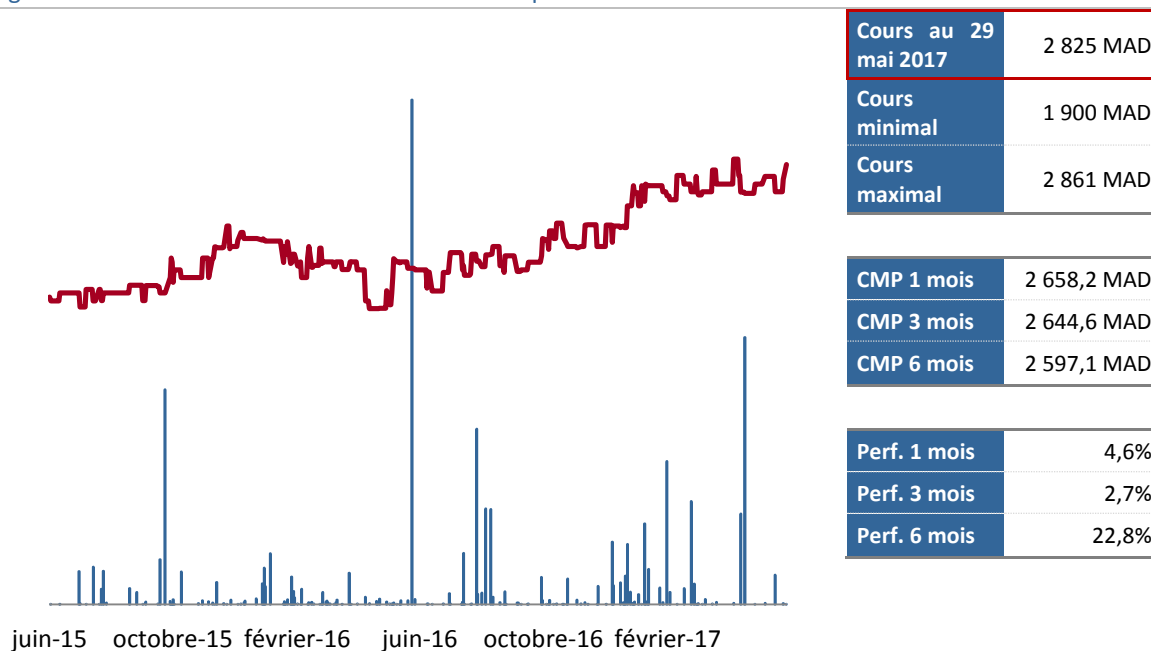
V. Marche des titres d'Afrique GAZ

V.1. Caractéristiques des actions AFRIQUIA GAZ

Afrique Gaz est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 03 mai 1999 sous le code ticker GAZ. Le titre est coté au premier compartiment de la Bourse de Casablanca.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours de l'action Afrique Gaz depuis janvier 2015 :

Figure 1. Evolution du cours boursier d'Afrique GAZ du 01.06.2015 au 29.05.2017



Source : Bourse de Casablanca

Le tableau ci-dessous résume les principaux indicateurs boursiers d'Afriquia Gaz sur les trois derniers exercices :

Tableau 7 Indicateurs boursiers d'Afriquia GAZ sur les exercices 2014, 2015 et 2016

	2014	2015	2016
Nombre d'actions	3 437 500	3 437 500	3 437 500
Plus haut – cours de clôture (MAD)	1 999	2 430	2 690
Plus bas – cours de clôture (MAD)	1 580	1 900	1 900
Nombre de titres échangés	69 539	22 138	43 873
Volume échangé	119 362 356	45 770 485	97 659 121
Bénéfice par action – MAD (consolidé)	118	122	139
Dividende par action – MAD	105	105	105
Capitalisation en fin de période (MAD)	6 531 125 250	8 026 562 500	9 092 187 500
PER au 31 décembre *	16,14 x	19,08 x	18,99x
Taux de distribution (Pay-out) **	93,67%	90,22%	79,35%

* calculé sur la base du Résultat Net Part du Groupe (comptes consolidés)

** le taux de distribution est calculé sur la base des comptes sociaux

Source : AFRIQUIA GAZ, Bourse de Casablanca

V.2. Emission de titres de créances

Afriquia Gaz a émis un premier emprunt obligataire non coté de 70 MMAD en juillet 2002 et dont le remboursement a eu lieu en juillet 2005. Par la suite, un second emprunt obligataire de 400 MMAD a été émis en septembre 2005, d'une maturité 5 ans et dont le remboursement a eu lieu en septembre 2010. En juillet 2010, la Société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 600 MMAD, suivi d'une autre émission en juillet 2015 de l'ordre de 600 MMAD. Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des trois émissions obligataires :

Tableau 8 Caractéristiques des émissions obligataires

	1 ^{er} emprunt	2 ^{ème} emprunt	3 ^{ème} emprunt	4 ^{ème} emprunt
Valeur nominale (en MAD)	100 000	100 000	100 000	100 000
Prix d'émission	Au pair	Au pair	Au pair	Au pair
Nombre de titres	700	4 000	6 000	6 000
Montant de l'émission (en MAD)	70 000 000	400 000 000	600 000 000	600 000 000
Date de jouissance	11-juil.-02	13-sept.-05	21-juil-10	16-juil-2015
Date d'échéance	11-juil.-05	15-sept.-10	21-juil-15	16-juil-2020
Durée de l'emprunt	3 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Spread	130 pbs	95 pbs	92 pbs	90 pbs
Taux nominal	6,20%	4,92%	4,80%	4,00%
Prix d'émission (en MAD)	100 000	100 000	100 000	100 000
Remboursement des intérêts	Annuel	Annuel	Annuel	Annuel
Remboursement du principal	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>

Source : AFRIQUIA GAZ

Les objectifs des émissions obligataires précédentes se déclinent comme suit :

- L'émission obligataire réalisée en 2002 avait pour objectifs :
 - ▶ De renforcer le financement permanent de la Société afin de financer les emplois stables et une partie du besoin en fonds de roulement ;
 - ▶ De diversifier ses sources de financement et d'affiner la correspondance actif-passif de son bilan ;
 - ▶ D'accéder au marché de la dette afin d'asseoir une signature sur le marché.
- L'émission obligataire réalisée en 2005 entrainait dans le cadre du :
 - ▶ financement de l'acquisition de 99,9% du capital de Primagaz Holding et de 100% du capital de Sodipit détenus par CGP Primagaz pour un montant global de transaction de 690 MMAD ;
 - ▶ financement de l'acquisition de 50% du capital de Tissir Primagaz détenus par Afriquia SMDC pour un montant global de 646 MMAD ;
 - ▶ financement de l'acquisition du parc de bouteilles détenu par Afriquia SMDC pour un montant global de 52 MMAD ;
 - ▶ financement d'investissements d'exploitation courants de la Société à hauteur de 47 MMAD.
- L'émission obligataire réalisée en 2010 entre dans le cadre du :
 - ▶ Refinancement, pour un montant maximum de 400 MMAD de l'emprunt obligataire émis en 2005, arrivant à échéance ;
 - ▶ Financement partiel du programme d'investissement de la Société.
- L'émission obligataire réalisée en 2015 entre dans le cadre du :
 - ▶ Refinancement, pour un montant maximum de 600 MMAD de l'emprunt obligataire émis en 2010, arrivant à échéance le 21 juillet 2015 ;
 - ▶ Financement partiel du programme d'investissement de la Société.

L'état récapitulatif des émissions de billets de trésorerie réalisées par Afriquia Gaz à ce jour se présente comme suit :

Tableau 9 *Historique des émissions de billets de trésorerie émis par AFRIQUIA GAZ*

Nombre de titres	Montant en DH	Durée	Jouissance	Echéance	Taux facial
2 000	200 000 000	1 mois	30/03/2011	29/04/2011	3,55%
3 000	300 000 000	1 mois	02/05/2011	01/06/2011	3,55%
1500	150 000 000	15 jrs	24/08/2011	08/09/2011	3,45%
2 500	250 000 000	1 mois	28/09/2011	28/10/2011	3,55%
600	60 000 000	15 jrs	12/10/2011	27/10/2011	3,50%
3 000	300 000 000	1 mois	14/11/2011	14/12/2011	3,55%
8 000	800 000 000	1 mois	24/02/2012	26/03/2012	3,80%
3 000	300 000 000	1 mois	26/03/2012	26/04/2012	3,80%
4000	400 000 000	3 mois	26/03/2012	25/06/2012	3,90%
4 000	400 000 000	1 mois	02/05/2012	04/06/2012	3,55%
2500	250 000 000	15 jours	04/06/2012	19/06/2012	3,45%
2 120	212 000 000	1 mois	27/07/2012	27/08/2012	3,60%
5 000	500 000 000	1 mois	27/08/2012	26/09/2012	3,80%
2 670	267 000 000	1 mois	05/10/2012	05/11/2012	3,80%
1250	125 000 000	3 mois	05/10/2012	27/12/2012	3,90%
1 800	180 000 000	1 mois	09/11/2012	10/12/2012	3,80%
2 210	221 000 000	10 jours	18/12/2012	28/12/2012	3,50%
2 000	200 000 000	1 mois	21/01/2013	21/02/2013	4,20%
7 000	700 000 000	1 mois	25/02/2013	27/03/2013	4,20%

1 000	100 000 000	1 mois	12/04/2013	13/05/2013	4,20%
1 750	175 000 000	15 jours	24/04/2013	09/05/2013	4,15%
2 350	235 000 000	1 mois	24/04/2013	24/05/2013	4,20%
3 100	310 000 000	1 mois	27/05/2013	25/06/2013	4,20%
2 500	250 000 000	1 mois	05/09/2013	07/10/2013	3,95%
850	850 000 000	15 jours	14/10/2013	29/10/2013	3,88%
500	500 000 000	15 jours	19/11/2013	04/12/2013	3,90%
500	500 000 000	15 jours	25/11/2013	10/12/2013	3,90%
1 500	150 000 000	15 jours	17/01/2014	03/02/2014	3,90%
3 850	385 000 000	31 jours	08/08/2014	08/09/2014	3,40%
6 000	600 000 000	30 jours	08/09/2014	08/10/2014	3,40%
5 650	565 000 000	31 jours	17/10/2014	17/11/2014	3,15%
3 500	350 000 000	10 jours	25/11/2014	05/12/2014	3,10%

Au 30/06/2017, le montant des encours des billets de trésorerie est nul.

VI. Notation

La société AFRIQUIA GAZ n'a pas fait l'objet d'une notation.

VII. Assemblée d'actionnaires

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 et la loi 78-12.

VII.1. Mode de convocation

Selon l'article 28 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, l'Assemblée Générale est convoquée par le conseil d'Administration. A défaut elle peut être également convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé ;
- Le ou les liquidateurs après la dissolution de la société ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Selon ce même article, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie au moins une fois par an, dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur toutes les questions relatives aux comptes de l'exercice. Ce délai peut être prolongé une seule fois et pour la même durée à la demande du conseil d'administration par ordonnance du Président du tribunal statuant en référé.

Elle peut être réunie extraordinairement pour l'examen de toute question de sa compétence.

Les convocations sont faites conformément aux lois en vigueur. L'Assemblée Générale est réunie au siège social ou en tout autre endroit de la ville où est situé le siège social désigné par l'avis de la convocation.

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% (cinq pour cent) du capital social ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolution à l'ordre du jour.

Lorsque le capital social est supérieur à cinq (5) MMAD, le montant du capital à représenter en application de l'alinéa précédent est réduit à 2% pour le surplus.

L'Assemblée, ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

VII.2. Conditions d'admission

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions, à condition que lesdites actions soient libérées des versements exigibles.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint, son ascendant ou descendant ou par un autre actionnaire.

Tout actionnaire peut recevoir les pouvoirs émis par d'autres actionnaires en vue de les représenter à une assemblée et ce sans limitation du nombre de mandats ni des voix dont peut disposer une même personne, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Les sociétés actionnaires pourront se faire représenter par un mandataire spécial qui peut n'être pas lui-même actionnaire.

Les mineurs, incapables et interdits sont valablement représentés par leur tuteur.

Tous les propriétaires d'actions peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'Assemblée.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence et par des moyens équivalents permettant leur identification dont les conditions sont fixées par l'article 50 bis de la Loi.

VII.3. Conditions d'exercice du droit de vote

Conformément à l'article 34 des statuts, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente.

Les délibérations sont prises à la majorité simple en ce qui concerne les AGO et à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés en ce qui concerne les AGE.

VII.4. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée.

VIII. Organes d'administration

Les articles 14 à 19 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration d'AFRIQUIA GAZ sont conformes à la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, modifiée et complétée par la loi n°20-05.

Afin de les mettre en harmonie avec la loi de la SA, la Société a décidé la refonte des statuts en 2009.

VIII.1. Composition du Conseil d'Administration

L'article 14 des Statuts de la société AFRIQUIA GAZ stipule les éléments suivants en matière d'administration de la Société :

- La société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de quinze (15) membres au plus pris parmi les personnes physiques ou morales, actionnaires ;
- Les membres du Conseil d'administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Un salarié de la société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation des dispositions de l'article 14 est nulle. Cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé ;
- Le nombre des administrateurs liés à la société par contrat de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration ;
- Les personnes morales auxquelles les fonctions d'administrateur auront été conférées seront représentées au sein du conseil par leur représentant permanent qui ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire ;
- Ce représentant permanent est soumis aux mêmes conditions et obligations et il encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son propre nom, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le Conseil d'Administration d'Afriquia GAZ est présidé par Monsieur Ali WAKRIM et se compose par ailleurs de Messieurs Rachid IDRISSE KAITOUNI, Mohammed Bouzaid OUAISSI, Majid EL YACOUBI, AFRIQUIA SMDC, représentée par Monsieur Adil ZIADY, AKWA Group, représentée par Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI, et par Madame Sanae MADDAH.

Le tableau suivant présente la composition du Conseil d'Administration actuel d'AFRIQUIA GAZ :

Tableau 10 Composition du Conseil d'Administration d'Afriquia GAZ au 31/03/2017

Membres du conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec AFRIQUIA GAZ	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Ali WAKRIM	Président du CA	PDG	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Rachid IDRISSE KAITOUNI	Administrateur	Intuitu personae	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Mohammed Bouzaid OUAISSI	Administrateur	Intuitu personae	2010	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
AFRIQUIA SMDC (représenté par M. Adil ZIADY)	Administrateur	Actionnaire	2009	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
AKWA Group (représenté par M. Youssef IRAQI HOUSSEINI)	Administrateur	Actionnaire	1999	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Mme Sanae MADDAH	Administrateur	Intuitu personae	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022
M. Majid EL YACOUBI	Administrateur	Intuitu personae	2016	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Source : AFRIQUIA GAZ

VIII.2. CV des administrateurs

M. Ali WAKRIM, Président du Conseil d'Administration

Après une Maîtrise d'Economie à l'Université de Pau et des pays de l'Adour, M. WAKRIM intègre le Groupe en tant que Directeur Administratif et Financier de MAGHREB GAZ. Il rejoint en 1985 AFRIQUIA SMDC en tant que Directeur Commercial avant de devenir, en 1988, Directeur Général Adjoint du Groupe AFRIQUIA. Depuis 1992, M. WAKRIM est Vice-président de AKWA Group. Il est actuellement Président du Conseil d'Administration d'Afriquia GAZ et AFRIQUIA SMDC.

M. WAKRIM est marié et père de 4 enfants.

M. Rachid IDRISSE KAITOUNI, Administrateur

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, un certificat en informatique et gestion et un Bachelor en Administration des Affaires, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain avant de rejoindre AKWA Group en 1988 en tant que Directeur Administratif et Financier de Maghreb OXYGENE. Il participe à la création de la société TECHNOGAZ, où il assume à partir de 1992 les fonctions de Directeur Général, mettant en place notamment le processus de certification ISO 9002. Il est promu en avril 1994 Directeur Général d'Afriquia GAZ, puis Directeur Général du Pôle Gaz au sein de AKWA Group en septembre 2001.

M. IDRISSE est marié et père de 3 enfants.

M. Mohammed Bouzaid OUAISSI, Administrateur

Après l'obtention en 1970 de son diplôme d'Ingénieur à l'INSA de Lyon, M. OUAISSI réalise sa carrière à l'OCF où il a été Directeur des industries chimiques et Directeur du Développement. En 2000, il rejoint le groupe AKWA en qualité de Directeur Général d'Afriquia LOGISTIQUE. En 2003, il est nommé à la Direction Générale d'Afriquia SMDC avant d'en devenir en 2006, Vice-Président Directeur. Entre Octobre 2007 et Juin 2012, il agit en tant que Président du Conseil d'Administration de MAGHREB OXYGENE.

M. OUAISSI est marié et père d'un enfant.

M. Adil ZIADY, Administrateur

Est titulaire d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de la Sorbonne à Paris. M. ZIADY intègre AFRIQUIA SMDC en tant qu'auditeur interne en 1989. Deux années plus tard, il est nommé Responsable Financier et Comptable. En 1993, il est promu Directeur Général de PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) avant de devenir en 1998, Directeur général du Pôle Carburants et Lubrifiants de AKWA Group.

M. Youssef IRAQI Housseini, Administrateur

M. IRAQI est titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques et Sociales à Casablanca en 1982. Après 10 ans passés à la BMCE au poste de chargé de la gestion des grands comptes et des entreprises étatiques, M. IRAQI intègre en 1992 AKWA Group en tant que Directeur Financier de sa filiale MAGHREB OXYGENE. En 1994, il est nommé Directeur Administratif et Financier de l'ensemble du groupe. Il est administrateur également de la majorité des filiales de AKWA Group, et Président des sociétés de moyens à savoir PETRODIS, PROACTIS, et TIMLOG. Il est membre du Comité Exécutif du groupe depuis sa création. M. IRAQI est également administrateur de CHAABI LLD. Il est, par ailleurs, élu membre international au sein de « The Institute of Internal Auditors » à New York en 2000. En parallèle à son activité professionnelle, M. IRAQI a donné régulièrement plusieurs conférences universitaires sur divers thèmes économiques et financiers.

Mme Sanae MADDAH, Administrateur

Après l'obtention en 2001 d'un Bachelor en Business Administration à l'université américaine de Paris, Mme Maddah débute sa carrière en audit chez Ernst & Young où elle passe plus de 4 ans. En 2006, elle rejoint le groupe AKWA en qualité de Responsable Planification Stratégique. Enfin, en 2009 elle est nommée Directeur Stratégie & Organisation du Groupe.

M. Majid EL YACOUBI, Administrateur

Majid El Yacoubi est diplômé de l'E.M. Lyon Business School en 2001, spécialisation en Finance et Entrepreneuriat. M. El Yacoubi a intégré Akwa Group en 2002 et a depuis cumulé plusieurs postes de Direction au sein de diverses filiales (tourisme, immobilier et presse) et de la Holding du groupe. Par ailleurs, il dispose d'une expérience de 6 années dans le secteur public (Ministère de l'Agriculture) où il a exercé en tant que Directeur Financier.

Depuis mai 2015, il occupe le poste de Directeur Général du Pôle Développement de Akwa Group. Il a également en charge la Direction Internationale du groupe et est administrateur de plusieurs sociétés.

VIII.3. Fonctionnement du Conseil d'Administration**VIII.3.1. Actions de garantie**

Le nombre des actions de garantie prévues par les statuts et que doit détenir chaque administrateur dans la société est fixé à une (1) action selon l'article 17 des statuts de la société.

VIII.3.2. Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs ne peut excéder six (6) années. Les administrateurs sont rééligibles sauf stipulations contraires des statuts. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée Générale sans même que cette révocation soit mise à l'ordre du jour.

VIII.3.3. Rémunération des administrateurs

Selon l'article 24 des statuts de la société, l'Assemblée Générale ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leur activité, une somme fixe annuelle, à titre de jetons de présence. Le Conseil d'Administration répartit cette rémunération librement entre ses membres.

Il peut être alloué par le Conseil d'Administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs ; dans ce cas, ces rémunérations incluses aux charges d'exploitation sont portées à la connaissance des commissaires aux comptes et soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

VIII.3.4. Réunions du Conseil d'Administration

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil d'administration se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche des affaires sociales le nécessite.

Le Président fixe l'ordre du jour du Conseil d'Administration, en tenant compte des demandes d'inscription sur ledit ordre du jour des propositions de décisions émanant de chaque administrateur.

En cas d'urgence, ou s'il y a défaillance de la part du Président, la convocation peut être faite par le ou les commissaires aux comptes.

Lorsque le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux (2) mois, le Directeur Général ou le tiers au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer le Conseil. Lorsque le Président ne convoque pas celui-ci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la demande, ledit Directeur Général ou lesdits administrateurs peuvent convoquer le Conseil d'Administration à se réunir.

VIII.3.5. Quorum, majorité et procès-verbaux

Selon l'article 19 des statuts de la société, le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Toutefois, aucune décision ne peut être prise valablement si deux administrateurs ne sont pas effectivement présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des votes, la voix du Président est prépondérante.

Les délibérations du Conseil (article 20 des statuts de la société) sont constatées par des procès-verbaux établis par le Secrétaire du Conseil sous l'autorité du Président.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont consignés sur un registre spécial tenu au siège social, coté et paraphé par le greffier du tribunal du lieu du siège social.

VIII.3.6. Pouvoirs du Conseil

Le Conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toute décision concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tout acte de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

VIII.4. Mandats d'administrateur du Président

Le tableau suivant présente la liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31/12/2016 :

Tableau 11 Liste des autres mandats du Président du Conseil d'Administration au 31/12/2016

Société	Fonction
AB GAZ	Administrateur
AFRIQUIA LUBRIFIANTS MAROC - AFRILUB SA	Administrateur
AFRIQUIA OIL	Président Directeur Général
AKWA AFRICA	Représentant « AKWA GROUP »
AKWA Group	Administrateur
AKWA IMMO DEVELOPPEMENT	Administrateur
AUTO SPEEDY	Représentant " SOCIETE AFRIQUIA MAROCAINE DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS"
AW HOLDING	Administrateur
CARACTERES	Administrateur
CIMENT DU SOUSS	Administrateur
ERRAHMA PARK	Administrateur
GREEN OF AFRICA DEVELOPPEMENT	Représentant AKWA Group
HORIZON TANGIERS TERMINALS S.A	Président du Conseil de Surveillance
HYDROCARB JORF	Administrateur
INTRAL INDUSTRIES	Représentant " SOCIETE AFRIQUIA MAROCAINE DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS"
LA VIE ECO PRESSE	membre du Conseil de Surveillance
MAGHREB GAZ	Administrateur
MAGHREB OXYGENE	Administrateur
NATIONAL GAZ	Administrateur
OISMINI GROUPE	Président Directeur Général
OMNIUM DE STOCKAGE	Président Directeur Général
PETROLOG	Président Directeur Général
REZO ROUTE	Administrateur
SAMACOPRO	Administrateur
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Président Directeur Général
SOCIETE AFRIQUIA LUBRIFIANTS - SALUB	Administrateur
SOCIETE AFRIQUIA MAROCAINE DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS	Président Directeur Général
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU GAZ INDUSTRIEL DU MAROC "SODEGIM" S.A.	Représentant MAGHREB OXYGENE
SOCIETE D'ENTREPOSAGE DE JORF LASFAR - SEJ SA	Représentant " SOCIETE AFRIQUIA MAROCAINE DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS"
SOCIETE MEDITERRANEEENNE DE GAZ	Président Directeur Général
STOGAZ	Représentant AKWA Group
SUD OIL	Représentant " SOCIETE AFRIQUIA MAROCAINE DE DISTRIBUTION DE CARBURANTS"
TADLA GAZ	Administrateur
TECHNO GAZ	Représentant AKWA Group
TECHNO SOUDURES	Administrateur

Source : AFRIQUIA GAZ

IX. Organes de direction

IX.1. Organes de direction

Selon l'article 22 des statuts d'AFRIQUIA GAZ, la direction générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut donner mandat à une ou plusieurs personnes physiques d'assister le président à titre de directeur général avec le titre de Directeur Général Délégué.

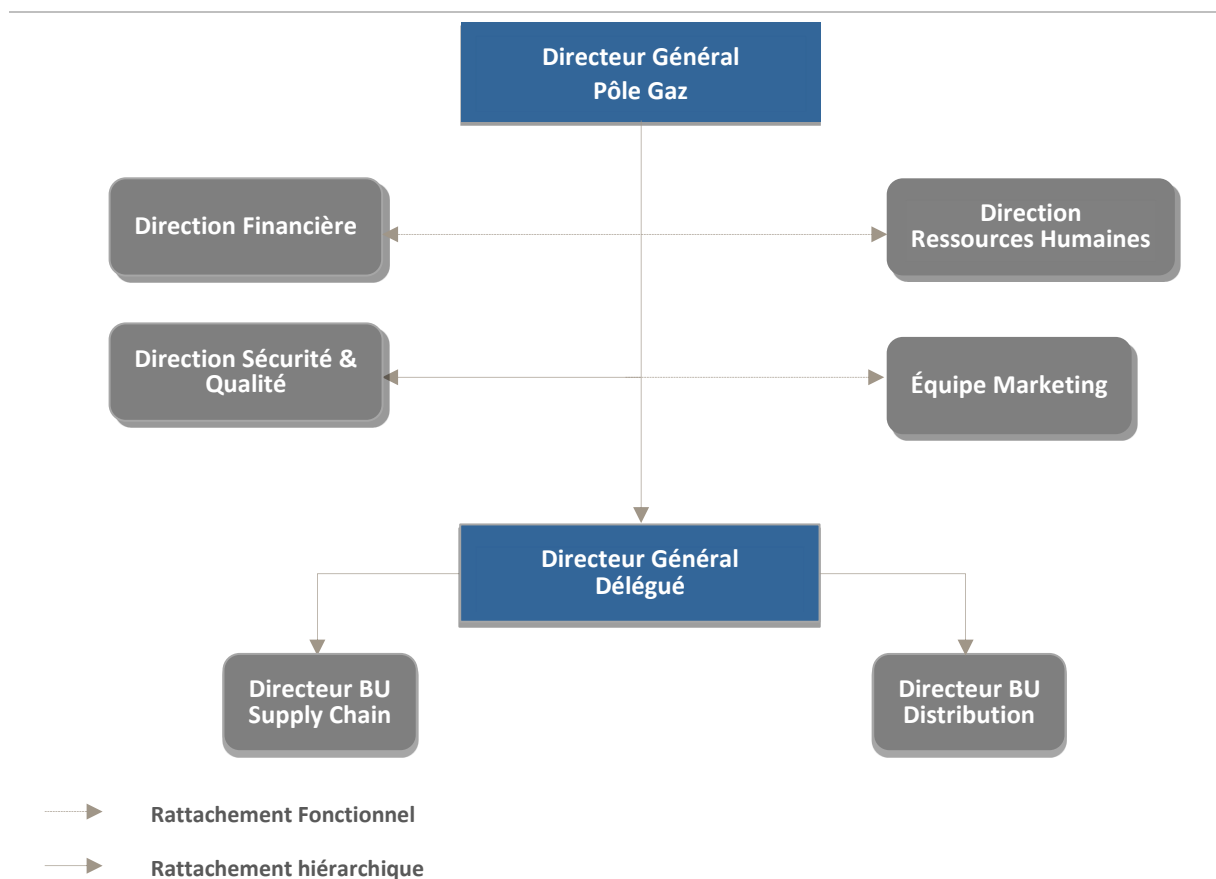
A l'égard de la société, les directeurs généraux délégués sont investis des pouvoirs dont le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Directeur Général, l'étendue et la durée.

A l'égard des tiers, les directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

IX.2. Liste des principaux dirigeants

Au 31 décembre 2016, l'organigramme fonctionnel actuel d'AFRIQUIA GAZ se présente comme suit :

Figure 2. Organigramme fonctionnel d'Afriquia GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau ci-dessous présente une liste des principaux dirigeants d'Afrikaia Gaz :

Dirigeants	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
M. Ali WAKRIM	Président Directeur Général d'Afrikaia GAZ	2008
M. Rachid IDRISSE KAITOUNI	Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)	2001
M. Tawfik HAMOUMI	Directeur Général Délégué d'Afrikaia Gaz	2010
M. Amine ABDELHAKIM	Directeur Général Adjoint en charge de la Supply Chain (Afrikaia Gaz)	2010
M. Ghassane BENCHEKROUN	Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)	2006
M. Redouane BENBIHI	Directeur des Ressources Humaines – Pôle Carburants, Lubrifiants et Gaz (AKWA Group)	2005
M. Abdelmoula EL MOUAQUIT	Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afrikaia Gaz)	2007

Source : AFRIQUIA GAZ

IX.3. CV des principaux dirigeants

M. Ali WAKRIM, Président Directeur Général

Cf. VIII.2 CV des principaux administrateurs.

M. Rachid IDRISSE KAITOUNI, Directeur Général – Pôle Gaz (AKWA Group)

Cf. VIII.2 CV des principaux administrateurs.

M. Tawfik HAMOUMI, Directeur Général Délégué d'Afrikaia GAZ et Directeur Business Unit Distribution (Afrikaia Gaz)

Après un diplôme des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, il entame sa carrière dans un établissement financier marocain en tant que Fondateur Principal pendant six ans, puis il assure la direction générale d'une société de construction. Il rejoint AKWA Group en 1992 en tant que Directeur Général de MAGHREB GAZ. Depuis novembre 2001, M. HAMOUMI occupe le poste de Directeur Général d'Afrikaia Gaz.

M. Amine ABDELHAKIM, Directeur Général Adjoint en charge de la Supply Chain (Afrikaia Gaz)

Après un diplôme d'état de l'école nationale supérieure d'électricité et de mécanique obtenu en 1990, M. Amine ABDELHAKIM rejoint la société Shell du Maroc en tant qu'ingénieur projet. En 1992 il rejoint le groupe Somepi en tant que Directeur technique vrac et GPL. Il assure ensuite la direction technique de Tissir Primagaz de 1999 à 2005. Entre 2005 et 2010, il occupe la fonction de directeur Stockage et Emplissage au sein d'Afrikaia Gaz. En 2010, M. ABDELHAKIM est nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Supply Chain.

M. Ghassane BENCHEKROUN, Directeur Financier – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENCHEKROUN est Directeur Financier du Pôle Gaz depuis mai 2006. Il a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Département Analyse et Recherche de ATTIJARI INTERMEDIATION. Il rejoint ensuite AKWA Group, en 2004, en tant qu'analyste financier et stratégie puis Corporate Finance Manager au sein de la Direction Stratégie et Organisation.

M. BENCHEKROUN est diplômé du cycle normal de l'ISCAE et titulaire d'un DESS en Ingénierie financière de l'Université Paris XII.

M. Redouane BENBIHI, Directeur des Ressources Humaines – Pôle Gaz (AKWA Group)

M. BENBIHI est Directeur des Ressources Humaines de la société depuis novembre 2005. Il s'occupait précédemment du Département Qualité, Organisation et Audit de TISSIR PRIMAGAZ qu'il a rejoint en 1997.

M. BENBIHI est Lauréat de l'Executive MBA de l'Université de Sherbrooke, d'un DESS en Management de l'Université François Rabelais de Tours ainsi que d'une Maîtrise en techniques d'analyse et contrôle qualité.

M. Abdelmoula EL MOUAQUIT, Direction Sécurité et Qualité – Pôle Gaz (Afriquia Gaz)

M. EL MOUAQUIT a débuté sa carrière en 1994 en tant qu'ingénieur animateur à la BNSTP. Il a occupé ensuite le poste de Responsable Qualité et Process chez SCHNEIDER. Depuis 2007, M. EL MOUAQUIT est Directeur Qualité et Sécurité Pôle Gaz au sein de AKWA Group.

M. EL MOUAQUIT est ingénieur d'Etat en génie mécanique de l'ENSEM. Il est titulaire d'un MBA en management général de l'Université Paris-Dauphine.

IX.4. Rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration et aux dirigeants

IX.4.1. Rémunérations attribuées aux membres du Conseil d'Administration

Le montant global des rémunérations attribuées, sous forme de jetons de présence, aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 1 500 KMAD au titre de l'exercice 2016.

IX.4.2. Rémunérations attribuées aux principaux dirigeants

Le montant global des rémunérations (primes d'intéressement comprises) attribuées aux principaux dirigeants du groupe Afriquia Gaz au titre de l'année 2016 s'élève à 8 842 KMAD.

X. Gouvernement d'entreprise

X.1. Comités internes

En tant que filiale d'AKWA Group, Afriquia Gaz bénéficie des instances décisionnelles organisées en comités dont est dotée AKWA Group :

Comité Exécutif	Il se rassemble de manière hebdomadaire, le Président, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports. Le comité exécutif a pour objectif d'assurer le suivi et le contrôle de la ligne stratégique du groupe et de l'ensemble des grands projets. Le comité exécutif étudie également les opportunités d'investissement du groupe.
Comité Stratégique	Il se rassemble semestriellement, et réunit le Président, le Directeur Stratégie et Organisation, le Vice-président, les Directeurs Généraux des différents Pôles et les Directeurs Généraux des fonctions supports.
Comité « Cost Killer »	Il se réunit de manière mensuelle, afin de suivre et réduire les coûts du groupe et de ses filiales. Il rassemble le Directeur Financier, le Directeur Stratégie et Organisation et le Directeur Systèmes d'Information. Peuvent également participer à ce comité, le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles.
Comité Support	Il a pour but d'optimiser les relations supports et les différents Pôles. Il rassemble tous les deux mois, les Directeurs des fonctions supports et le Directeur des Systèmes d'Information. Le Président et les Directeurs Généraux des différents Pôles peuvent également assister à ce comité.
Comité HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement)	Organisé annuellement, le comité HSE a en charge l'amélioration de la gestion de l'hygiène, la sécurité et l'environnement. Il regroupe en outre la Présidence du groupe, le Directeur Général de PETRODIS, les Directeurs Généraux des Pôles et les médecins du travail.

L'organisation de ces groupes de travail a pour objectif de permettre aux organes décisionnaires d'être en permanence en liaison directe avec les responsables opérationnels et de rechercher, mettre en évidence et développer les synergies entre les différentes filiales du groupe.

Par ailleurs, du fait de son appartenance à AKWA Group, AFRIQUIA GAZ bénéficie de l'apport de la Direction de l'Audit qui constitue l'organe de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est destiné à garantir de manière permanente :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- Le suivi et l'analyse des risques ;
- L'optimisation et la fiabilité des flux des données comptables et financières ;
- La mise en place des éléments clés du contrôle ;
- L'existence d'une bonne communication de l'information entre les différents niveaux de responsabilité.

X.2. Conventions entre AFRIQUIA GAZ, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Cf. Titre II.2. Conventions conclues entre Afrika Gaz et les autres sociétés du Groupe.

X.3. Prêts accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Néant.

X.4. Intéressement et participation du personnel

Néant.

Partie IV. ACTIVITE D'AFRIQUIA GAZ

I. Historique d'Afrique GAZ

- 1965** Démarrage de l'activité gaz en tant que département de la Société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC). Ce département intervient dans la distribution de Gaz de Pétroles Liquéfiés (GPL) directement auprès des détaillants de la région de Casablanca, sous la marque Afrique Gaz. Le circuit de distribution était simplifié et se faisait directement vers les détaillants, sans faire appel à aucun intermédiaire.
- 1970** Création du centre emplisseur de Ain Sebaâ par MAGHREB GAZ, filiale d'Afrique SMDC, en association avec Texaco, ce qui a permis de renforcer la position du Groupe sur le marché du Gaz sur la région de Casablanca. Cette même année, fut lancée la distribution du propane en vrac, utilisant des citernes de petites et moyennes capacités, importées ou fabriquées localement.
- 1975** Mise en place d'un système de consignment des bouteilles chez les dépositaires grossistes, qui agissent aussi bien à Casablanca que dans les autres villes du royaume.
- 1992** Réorganisation structurelle du Groupe qui s'est accompagnée par la création juridique de la société anonyme Afrique Gaz dotée d'un capital initial de MAD 100 000, et à laquelle la société AFRIQUIA SMDC a transféré son activité Gaz.
- 1994** Augmentation du capital social d'Afrique Gaz à hauteur de MAD 82 500 000 afin de financer en partie la construction du centre emplisseur de Harbil, dans les environs de Marrakech.
- 1995** Démarrage de la nouvelle unité d'emplissage de Marrakech (en remplacement de l'ancienne).
- 1999** Introduction d'Afrique Gaz sur la Bourse de Casablanca par augmentation de capital par souscription en numéraire de 412 500 actions, soit 20% du capital de la société après augmentation de capital, au prix de MAD 185 l'action.
- 2000** Démarrage des importations de propane qui seront stockées dans les dépôts de MAGHREB GAZ.
- 2001** Augmentation de la capacité de stockage d'Afrique Gaz par la réalisation d'un dépôt de stockage de propane en partenariat avec SHELL (STOGAZ). La société diversifie ainsi ses sources d'approvisionnement tout en réduisant ses coûts logistiques. Parallèlement, Afrique Gaz, en partenariat avec ZIZ, crée en 2001 un centre emplisseur à Souk El Arbâa, dénommé AB Gaz, couvrant les besoins d'emplissage de la société dans la région Nord.
- 2004** Changement d'identité visuelle avec notamment la création d'un nouveau logo afin de moderniser l'image de la société et de poursuivre son intégration au sein de AKWA Group.
- 2005** Acquisition de 99,9% de Primagaz Holding et de 100% de SODIPIT. Suite à cette opération, Afrique Gaz prend le contrôle de 100% de TISSIR PRIMAGAZ.
- Augmentation de capital de 1,035 MMMAD (prime d'émission de MAD 330/action) dans le cadre du financement des opérations stratégiques réalisées en 2005.
- 2007** Obtention de la certification ISO 9001 version 2000 pour l'ensemble de la chaîne gazière.

- 2008** Extension du terminal de stockage de propane à Jorf Lasfar pour une capacité de 3 900 T.
- Démarrage d'un programme de rachat d'actions portant sur 3% du capital d'Afriquia Gaz. Achevé en août 2009, ce programme a permis de réduire la volatilité du titre.
- 2009** Acquisition de la société National Gaz auprès de REPSOL BUTANO, sise à Oujda, spécialisée dans la distribution de bouteilles de gaz butane.
- 2010** Inauguration le 6 janvier de la 1ère phase d'un nouveau centre de stockage à Jorf Lasfar, propre à Afriquia Gaz et doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m³ répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité a été achevée en 2011 avec la mise en service de la 2^{ème} phase du nouveau terminal, et qui a été affectée au stockage de butane.
- Obtention par la Société de la certification QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emplissage, le transport et la distribution de GPL.
- Acquisition de DRAGON GAZ Via NATIONAL GAZ.
- 2011** Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de Jorf Lasfar, doté d'une capacité de 7 000 m³ répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de MMAD 240.
- Lancement pour la première fois sur le marché marocain d'une station GPL Carburants in situ destinée aux chariot élévateurs. Ce lancement a été accompagné de la création d'une nouvelle marque dénommée « GPLC Afriquia ».
- 2012** Lancement par Afriquia Gaz du GPL canalisé¹.
- Lancement d'une campagne institutionnelle pluri-médias.
- 2013** Renouvellement de la certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001.
- 2014** Prise de participation dans la société AKWA AFRICA à hauteur de 17%.
- 2015** Afriquia Gaz adopte une nouvelle identité visuelle.
- 2016** Début de la libération du secteur des carburants, des importations de gaz et changement de la structure des prix GPL butane en juin.
- Participation à l'AMI de l'ONEE pour le gaz to power.
- 2017** Mise en service du de GPL à Tanger.
- Lancement de la bouteille de gaz nouvelle génération.

¹ La distribution canalisée consiste à desservir plusieurs clients à travers un réseau de canalisations

Créée en 1965 en tant que département au sein de la société Marocaine de Distribution de Carburants (AFRIQUIA SMDC), Afrikaia Gaz a rapidement été appelée à se développer vers la fin des années 70 avec la diversification dans la distribution de propane.

L'expansion rapide de la holding AKWA Group, appuyée par la volonté du management de restructurer de manière plus efficiente son schéma organisationnel, s'est traduite par la spécialisation et la filialisation des différentes entités, regroupées en cinq Pôles distincts : Carburants & Lubrifiants, Gaz, Fluides, Développement (Technologies, Médias, Télécommunications et Participations) et Immobilier (créé début 2007). A ces pôles, s'ajoutent également les sociétés de moyens.

Capitalisant sur une structure juridique propre ainsi que sur le soutien financier et institutionnel de ses actionnaires, Afrikaia Gaz a poursuivi son chantier de développement, à travers la mise en place d'un nouveau centre emplisseur à Marrakech (localité de Harbil) en 1995, l'introduction de 20% de son capital à la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1999 et la mise en œuvre de plusieurs projets de partenariats.

En avril 2005, Afrikaia Gaz et CGP PRIMAGAZ ont conclu un accord portant sur l'acquisition par Afrikaia Gaz auprès de CGP PRIMAGAZ de 99,9% de PRIMAGAZ Holding et par conséquent 50% de TISSIR PRIMAGAZ et de 100% de SODIPIT pour un montant global de 690 MMAD.

En juin 2005, Afrikaia Gaz a procédé à une recapitalisation de plus de MAD 1,0 milliard en vue de financer l'acquisition des 50% restant de TISSIR PRIMAGAZ détenus par AFRIQUIA SMDC (suite au rapprochement d'Afrikaia SMDC et de OISMINE Group en mars 2005). En contrôlant TISSIR PRIMAGAZ, Afrikaia Gaz est devenue le leader national de la distribution de GPL et a pu renforcer sa position pour faire face à la libéralisation du secteur.

II. Appartenance à AKWA Group

II.1. Présentation de AKWA Group

II.1.1. Présentation

A ce jour, la société Afriquia Gaz est détenue majoritairement par AKWA Group (directement et à travers AFRIQUIA SMDC) à hauteur de 68,0%, dont les principaux actionnaires sont les familles AKHANNOUCH et WAKRIM.

AKWA Group est une holding marocaine créée par les familles AKHANNOUCH et WAKRIM en 1993. Leader dans la distribution de carburants et de gaz, le holding opère également dans plusieurs autres secteurs d'activités comme la presse écrite ou les télécommunications.

II.1.2. Activités de AKWA Group

AKWA Group dispose d'un portefeuille d'une soixantaine de sociétés et d'une vingtaine de marques phares qui s'articulent autour de cinq grands Pôles opérationnels :

- Carburants & Lubrifiants ;
- Gaz ;
- Fluides ;
- Développement ;
- Immobilier.

AKWA Group abrite les cinq pôles d'activité et assure toutes les opérations fonctionnelles qui ne relèvent pas de l'activité première des entreprises. Chaque filiale est gérée par un directeur général qui reporte au directeur du pôle dont dépend la société. En effet, la philosophie de cette réorganisation, est le regroupement des moyens et la séparation des métiers.

II.1.3. Description des autres pôles de AKWA Group

Pôle Carburants et Lubrifiants

Le Pôle Carburants & Lubrifiants est le cœur de l'activité de AKWA Group. Ses filiales comptent parmi les leaders du marché. Ce pôle est composé de sociétés complémentaires ayant comme noyau dur la distribution de carburants, opérée par AFRIQUIA SMDC.

De manière générale, le Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group, intervient sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur de la commercialisation de carburant et lubrifiants, allant de l'importation à la vente sur le marché, en passant par le stockage et la distribution. Cette structure permet au Pôle Carburant & Lubrifiants de AKWA Group d'être relativement autonome et d'avoir une parfaite maîtrise de la chaîne de valeur.

Pôle Fluides

Le Pôle Fluides repose sur la société MAGHREB OXYGENE qui produit et commercialise des gaz industriels et médicaux. En parallèle, le Pôle Fluides produit des éléments pour le soudage pour le compte de Maghreb Oxygène à travers la société TECHNO SOUDURES.

Outre la création de nouvelles sources de revenus, l'activité de TECHNO SOUDURES permet à MAGHREB OXYGENE d'élargir son portefeuille clients en vue de développer davantage l'activité Soudage.

Pôle Développement

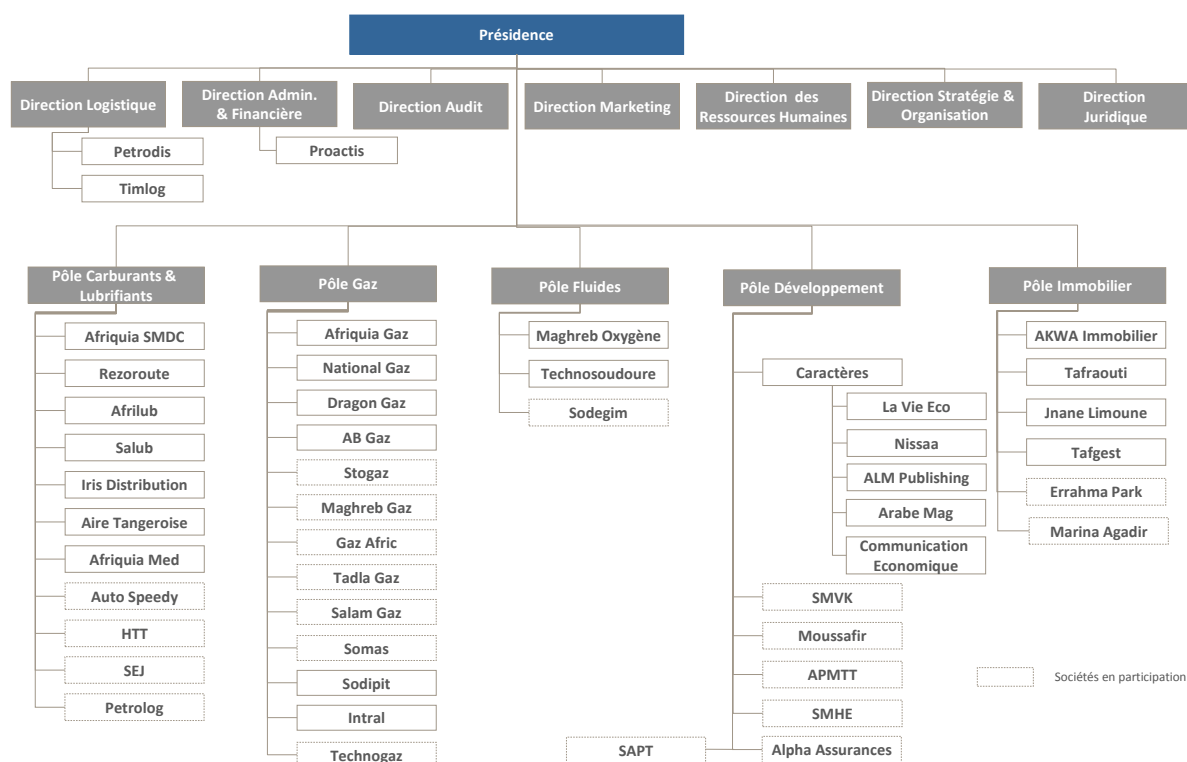
Le pôle Développement regroupe des filiales et les participations du groupe dans les nouvelles technologies, les médias, le tourisme et les télécommunications.

Pôle Immobilier

Le Pôle Immobilier regroupe l'immobilier de bureaux et de commerce (TAFRAOUTI), l'immobilier touristique et de loisirs (SMHE, MVK, etc.) ainsi que l'immobilier résidentiel (Errahma Park).

II.1.4. Organigramme de AKWA Group

Figure 3. Structure de AKWA Group au 31/03/2017



Source : AKWA Group

II.1.5. Principaux faits marquants de Akwa Group au 31/12/2016

- 1932 – 1942** Le fondateur Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH ouvre une échoppe à Casablanca, où il revend au litre du pétrole acheté à des sociétés étrangères, telles que BERRY et SOCONY VACUUM.
- 1959** Lancement dans le domaine pétrolier avec la création de la société AFRIQUIA SMDC (Société Marocaine de Distribution de Carburant) par Ahmed OULHADJ AKHANNOUCH et Hadj Ali WAKRIM. La même année, AFRIQUIA SMDC franchira une étape décisive dans son développement en obtenant l'agrément de distributeur, qui lui permettra de s'imposer face aux multinationales.
- 1965** Le Groupe se diversifie en créant un département gaz au sein de la société AFRIQUIA SMDC spécialisé dans le stockage, le conditionnement et la distribution de GPL (propane et butane) sous la marque Afriquia Gaz.
- 1972** Démarrage de l'activité lubrifiants en partenariat avec la société Elf Aquitaine. Cette activité constitue aujourd'hui un secteur intégré du Groupe.
- 1976** Création de MAGHREB OXYGENE dont la production d'oxygène sera nécessaire à la bonne connexion des pipelines de carburants utilisés par AFRIQUIA SMDC.
- 1993** Une nouvelle organisation voit le jour avec la naissance de AKWA Holding. Basée sur une volonté de regrouper les moyens et de séparer les métiers, elle a conduit à un repositionnement des filiales du Groupe dans des Pôles d'activité cohérents et homogènes. En parallèle, le Groupe s'est déchargé des fonctions administratives, en les confiant aux sociétés PROACTIS (ex AFRIQUIA MANAGEMENT) et AFRIQUIA LOGISTIQUE. Une solution qui offre aux filiales du Groupe la possibilité de se consacrer exclusivement à leur métier².
- 1999** Le Groupe prend un nouveau virage stratégique, celui de la diversification. Il investit dans le domaine des télécommunications en entrant à hauteur de 11% dans le capital de MEDITELECOM à travers la holding HOLDCO.
- Il s'introduit également dans le secteur de la presse avec le Groupe Caractères, comprenant les sociétés SFPP, editrice de « La Vie Eco », et Communication Economique, editrice de « Femmes du Maroc », « Maisons du Maroc » et « Nissaa Min Al Maghrib ».
- Des projets novateurs et complémentaires aux métiers de base du Groupe sont, par ailleurs, lancés, tels que les « Villages Afriquia » et les centres « Speedy ».
- 2002** Les différentes décisions stratégiques prises les années auparavant mènent au changement de dénomination sociale du Groupe. En effet, dans l'objectif de préparer l'avenir, d'optimiser la gestion de ses quarante filiales et de ses vingt marques phares, le Groupe se réorganise et change de dénomination sociale pour devenir AKWA Group. Une évolution qui s'accompagne d'une vaste campagne de communication véhiculant, sous la signature « l'avenir n'attend pas ! », les valeurs qui ont toujours caractérisé le Groupe et ses fondateurs : esprit d'entreprise, dynamisme et combativité.
- 2004** AKWA Group se voit attribuer la concession du terminal 3 du Port Tanger Med dans le cadre d'un groupement formé avec MAERSK A/S (Danemark) et APM Terminals

² Aujourd'hui les fonctions de Management sont opérées par Akwa

Group.

	(Hollande). Ce terminal a une capacité de 3 millions de conteneurs EVP (Equivalent vingt pieds) et comprend 1 600 mètres de quais et 78 ha de terre-pleins.
2005	L'année 2005 marque un nouveau départ pour AKWA Group. En effet, deux importantes acquisitions sont conclues dans le secteur de l'énergie. L'acquisition par AFRIQUIA SMDC de SOMEPI Carburants, une des principales compagnies de distribution de carburant au Maroc, suivie de celle de TISSIR PRIMAGAZ, filiale de la société franco-néerlandaise CGP PRIMAGAZ, par Afriquia Gaz propulse AKWA Group au rang de <i>leader</i> national dans le secteur du gaz.
2006	Signature d'un partenariat avec CHEVRON TEXACO afin de consolider leurs activités lubrifiants au Maroc. Le Groupe CHEVRON TEXACO apporte, de son côté, son soutien technologique, son expérience à travers plus de 180 filiales dans le monde, ainsi que des équipes multidisciplinaires dédiées au support de la Joint-venture aussi bien dans les processus que dans l'assistance à la clientèle. Ouverture du capital d'Afriquia SMDC au profit d'investisseurs institutionnels de référence. Adjudication de la concession de gestion du terminal à hydrocarbure du port de Tanger Med au consortium comprenant AFRIQUIA SMDC, HORIZON Terminals Limited et INDEPENDANT PETROLEUM GROUP. Les travaux de construction ont démarré en juillet 2007.
2007	Poursuite de la stratégie de diversification de AKWA Group avec la création d'un Pôle immobilier autour de projets dans les domaines de l'immobilier professionnel, touristique, de loisir et de l'immobilier social.
2008	Création par la filiale Fluides du groupe, MAGHREB OXYGENE, d'une joint-venture avec un partenaire du secteur pour la construction et l'exploitation d'unités on-site.
2009	Rachat en février, par Afriquia Gaz, de la société NATIONAL GAZ, filiale de Repsol Butano, spécialisée dans la distribution de bouteilles de butane dans l'Orient. Une opération qui permet à Afriquia Gaz de renforcer sa présence dans la région précitée.
2010	Inauguration le 6 janvier de la 1^{ère} phase d'un nouveau centre de stockage, au profit d'Afriquia Gaz, sis à Jorf Lasfar doté d'une capacité de stockage de propane de 5 560 m³ répartie sur 2 sphères sous sarcophage de béton. Cette extension de capacité doit être achevée en 2011 avec la mise en service de la 2^{ème} phase du nouveau terminal, et qui sera affectée au stockage de butane. Accord d'association entre AKWA Group et RISMA, fonds d'investissement hôtelier, portant sur le lancement de l'enseigne Etap Hôtel au Maroc, avec la construction à terme de 24 unités hôtelières, soit une capacité cumulée de près de 4 000 chambres. Signature d'une convention de partenariat entre AKWA Group et SNI en vue de la réalisation d'un terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) au Maroc. Cette infrastructure sera composée d'un terminal destiné à accueillir les navires méthaniers, d'infrastructure de stockage, d'installations de regazéification ainsi que d'un gazoduc et d'un réseau de distribution. le développement de la station touristique Taghazout auprès d'autres investisseurs (CDG, Alliances Développement Immobilier et SMIT) pour sur une superficie de 615 hectares et une enveloppe de 6 MMMAD.
2011	Lancement d'une nouvelle identité visuelle. Inauguration le 17 juin de la deuxième phase du nouveau terminal de JORF LASFAR, au

profit d'Afrique Gaz, doté d'une capacité de 7 000 m³ répartie sur 4 sphères aériennes de butane. Cet investissement aura nécessité une enveloppe globale de MMAD 240.

2012	Inauguration du dépôt de stockage d'hydrocarbures du port Tanger Med et mise en marche de ses activités. Lancement du projet d'immobilier résidentiel (Errahma Park)
2014	Mise en place du plan de développement 2014-2018 du groupe comprenant un budget d'investissement de 3,8 Mrds MAD
2015	Conclusion d'une alliance stratégique entre Akwa Group, FinanceCom et Sofinam pour le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables en Afrique. Libéralisation du marché des hydrocarbures. Lancement d'un programme ambitieux pour le renouvellement du design et de l'identité visuelle des stations Afrika.
2016	Libéralisation des importations de GPL

II.2. Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau suivant synthétise les flux financiers faisant l'objet d'une convention de financement entre Afrika Gaz et les autres entités de AKWA Group :

Tableau 12 Flux financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Montant de l'avance financière consentie ou reçue (en KMAD)	Date de l'avance	Taux d'intérêt annuel	Montant des intérêts	Montant de l'avance au 31/12/2016
TAFRAOUTI	5 000 000	12/01/2010	4,50%	225 000	5 000 000
TAFRAOUTI	1 500 000	12/01/2010	4,0%	77 250	1 500 000
TAFRAOUTI	6 500 000	29/11/2013	4,50%	292 500	6 500 000
NATIONAL GAZ 1	81 000 000	29/12/2015	5,27%	434 775	remboursée
NATIONAL GAZ 2	30 000 000	12/03/2012	5,27%	1 245 914	15 000 000
NATIONAL GAZ 3	43 000 000	29/12/2015	5,27%	2 266 100 ⁽¹⁾	43 000 000
DRAGON GAZ	5 000 000	30/12/2015	5,27%	267 819	5 000 000
INTRAL	95 000 000	23/12/2015	5,27%	4 611 310	30 000 000
TECHNO GAZ	8 000 000	23/12/2015	5,27%	363 846	remboursé
STOGAZ	2 000 000	30/12/2015	5,27%	92 225	remboursé
MEDITERRANEEENE DE GAZ	100 000	31/03/2014	6,00%	N.F	100 000
TOTAL	277 100 000			9 876 808	106 100 000

Source : AFRIQUIA GAZ

(1) Hors montant des intérêts de National GAZ 2 soit 1 245 914 MAD

Afrika Gaz place, au cas par cas, les excédents de trésorerie prolongés ou importants auprès des sociétés du groupe AKWA, en bénéficiant de rendements supérieurs à ceux offerts par certains instruments de placement (OPCVM monétaires, etc.).

II.3. Autres flux entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Le tableau ci-dessous présente les flux autres que financiers entre Afriquia Gaz et les autres sociétés de AKWA Group sur la période 2014-2016 :

Tableau 13 Flux autres que financiers entre AFRIQUIA GAZ et les autres sociétés de AKWA Group

Société du Groupe	Nature du flux	Produits ou charges constatés en 2014 (KMAD)	Produits ou charges constatés en 2015 (KMAD)	Produits ou charges constatés en 2016 (KMAD)
STOGAZ	Achats de prestations de stockage de gaz	-4 196	-4 162	-4 161
SALAM GAZ	Achat de GPL + entretiens bouteilles	-1 724 783	-1 210 886	-1 029 435
SALAM GAZ	Ventes de GPL	463 235	339 651	378 866
GAZAFRIC	Achats de GPL + entretien bouteilles	-959 712	-661 871	-613 509
GAZAFRIC	Ventes de GPL	5 770	31 697	20 897
PROACTIS	Achats de prestations de gestion administrative	-9 158	-11 218	-13 679
AKWA Group	Achats de prestations de services	-30 000	-30 000	-30 000
MAGHREB OXYGENE	Ventes de GPL	7 378	3 502	2 975
MAGHREB OXYGENE	Achat d'oxygène et de prestations	-1 878	-1 609	-1 389
SETTAT GOLF MANAGEMENT	Redevances de sponsoring	-564	-564	-564
INTRAL	Acquisitions d'immobilisations	-119 061	-115 117	-112 323
INTRAL	Ventes de GPL + services	10 402	9 208	6 580
TIMLOG	Achat de prestations de services (transport)	-62 276	-33 174	-36 902

Source : AFRIQUIA GAZ

Les prestations de services assurées par AKWA au profit d'Afriquia Gaz concernent principalement les fonctions de support tel que la réalisation d'études internes, les ressources humaines, comptabilité, etc. Les sociétés faisant l'objet de conventions réglementées sont : Stogaz, AKWA Group, Settatt Golf Management et Intral.

Par ailleurs, les opérations d'achats et de ventes entre Afriquia Gaz et les Sociétés sœurs sont réalisées dans des conditions de marché normales.

Les flux de dividendes distribués par Afriquia Gaz aux sociétés de AKWA Group sur la période 2014-2016 se présentent ainsi :

Tableau 14 Flux de dividendes distribués par AFRIQUIA GAZ aux sociétés de AKWA Group

En KMAD	2014	2015	2016
AKWA Group	108 309	108 309	108 309
AFRIQUIA SMDC	137 156	137 156	137 156

Source : AFRIQUIA GAZ

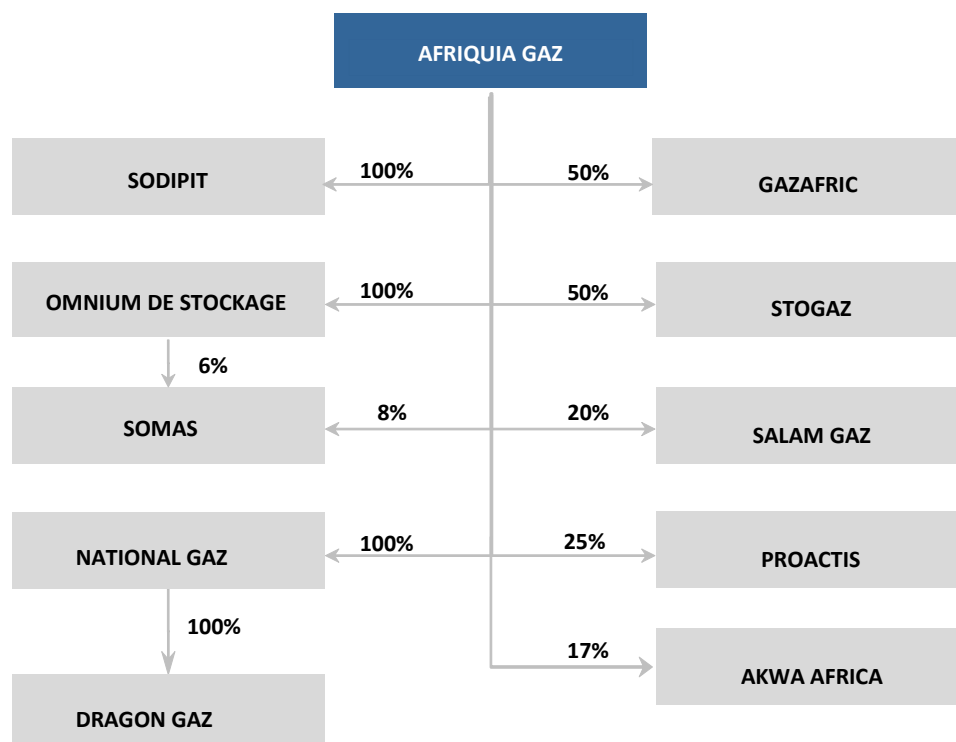
III. Filiales d'Afrique GAZ

III.1. Organigramme juridique

Afrique GAZ détient plusieurs participations dont les plus importantes sont NATIONAL GAZ, SODIPIT, OMNIUM DE STOCKAGE, GAZAFRIC, STOGAZ et DRAGON GAZ.

En plus des filiales détenues majoritairement, Afrique GAZ détient des participations dans d'autres sociétés. Le graphique suivant présente les principales participations d'Afrique GAZ à la date d'établissement du présent dossier d'information :

Figure 4. Principales participations d'Afrique GAZ au 31 décembre 2016



Source : AFRIQUIA GAZ

III.2. Présentation des participations

III.2.1. Principales participations d'Afrique GAZ

NATIONAL GAZ

Dénomination sociale	NATIONAL GAZ
Siège social	Km 5, route de Berkane BP 426 Oujda
Domaine d'activité	Distribution de GPL
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	2009

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 15 Evolution des principaux indicateurs financiers de NATIONAL GAZ

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	5 000	5 000	5 000
Fonds propres	26 454	27 446	25 993
Dettes financières	110 768	137 610	145 642
Total Bilan	296 895	246 620	294 506
Chiffre d'affaires	133 290	135 159	135 449
Résultat net	13 466	14 991	13 548
Dividendes distribués	8 000	14 000	15 000

Source : AFRIQUIA GAZ

SODIPIT

Dénomination sociale	SODIPIT
Siège social	Chemin de la Falaise, complexe industriel –Mohammedia
Domaine d'activité	Réparation de bouteilles de gaz et fabrication d'accessoires
% de capital détenu	100%
Date d'acquisition	1952

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 16 Evolution des principaux indicateurs financiers de SODIPIT

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	20 071	20 631	22 070
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	38 817	56 893	77 523
Chiffre d'affaires	58 498	67 275	70 720
Résultat net	388	560	1 439
Dividendes distribués	4 000	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

OMNIUM DE STOCKAGE

Dénomination sociale	OMNIUM DE STOCKAGE
Siège social	Km 7, route de Rabat - Aïn Sebâa – Casablanca
Domaine d'activité	Holding (stockage de GPL)
% de capital détenu	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers entre le 30 Juin 2014 et le 30 Juin 2016 :

Tableau 17 Evolution des principaux indicateurs financiers de OMNIUM STOCKAGE

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	8 400	8 400	8 400
Fonds propres	13 866	13 352	13 321
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	14 030	13 387	13 371
Produits des titres de participations	4 212	3 600	2 700
Résultat net	4 559	3 769	2 909
Dividendes distribués	4 242	4 284	2 940

Source : AFRIQUIA GAZ

GAZAFRIC

Dénomination sociale	GAZAFRIC
Siège social	Rue Assinaâ, quartier Anza – Agadir
Domaine d'activité	Emplissage de bouteilles GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
Famille Bicha	50%
Date d'acquisition	1978

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 18 Evolution des principaux indicateurs financiers de GAZAFRIC

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	30 000	60 000	60 000
Fonds propres	73 070	74 107	78 836
Dettes financières	210 780	186 413	163 882
Total Bilan	999 372	808 512	853 769
Chiffre d'affaires	1 575 213	1 042 773	1 012 365
Résultat net	17 567	13 036	18 489
Dividendes distribués	12 000	12 000	12 000

Source : AFRIQUIA GAZ

STOGAZ

Dénomination sociale	STOGAZ
Siège social	Rue Farhat Hachad – Mohammedia
Domaine d'activité	Stockage de GPL
Actionnariat	
AFRIQUIA GAZ	50%
SHELL du Maroc	50%
Date d'acquisition	1998

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 19 Evolution des principaux indicateurs financiers de STOGAZ

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	45 000	45 000	45 000
Fonds propres	46 821	47 051	47 212
Dettes financières	7 000	3 000	1 000
Total Bilan	55 000	53 097	49 871
Chiffre d'affaires	8 362	8 326	8 326
Résultat net	117	229	161
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

DRAGON GAZ

Dénomination sociale	DRAGON GAZ
Siège social	136, route des abattoirs BP:25 Tanger code postal 90 000
Domaine d'activité	Distribution de gaz conditionné
% de capital détenu	100% via National Gaz
Date d'acquisition	2010

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 20 Evolution des principaux indicateurs financiers de DRAGON GAZ

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	10 000	10 000	10 000
Fonds propres	22 292	22 898	23 164
Dettes financières	76 941	66 950	68 549
Total Bilan	288 107	213 574	362 332
Chiffre d'affaires	128 566	132 828	137 332
Résultat net	7 011	8 405	8 766
Dividendes distribués	4 000	7 800	8 500 000

Source : AFRIQUIA GAZ

PROACTIS

Dénomination sociale	PROACTIS
Siège social	Rue Ibnou El Ouannane Km 7, Route de Rabat, Ain Sebaâ Casablanca
Domaine d'activité	Société de gestion de la Comptabilité, des Systèmes Informations et Patrimoine, Assurance et Prévoyance Sociale.
% de capital détenu	25,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 21 Evolution des principaux indicateurs financiers de PROACTIS

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	2 000	2 000	2 000
Fonds propres	4 115	4 200	5 444
Dettes financières		0	0
Total Bilan	16 861	15 384	18 723
Chiffre d'affaires	46 598	48 439	55 641
Résultat net	150	85	1 244
Dividendes distribués	-	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

SALAM GAZ

Dénomination sociale	SALAM GAZ
Siège social	Résidence des Jardins d'Irama, Rue Arroumane, Secteur 9 BP 2016 Hay Ryad RABAT
Domaine d'activité	Emplissage GPL
% de capital détenu	20,0%
Date de création	1991
Date d'acquisition	1991

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 22 Evolution des principaux indicateurs financiers de SALAM GAZ

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	150 000	150 000	150 000
Fonds propres	483 176	168 314	382 148
Dettes financières	345 270	364 604	373 254
Total Bilan	4 366 912	3 188 767	2 979 618
Chiffre d'affaires	5 136 484	3 498 216	3 326 442
Résultat net	162 312	-114 863	213 834
Dividendes distribués	170 000	200 000	0

Source : AFRIQUIA GAZ

AKWA AFRICA

Dénomination sociale	AKWA AFRICA
Siège social	Immeuble TAFRAOUTI km 7.5 Route de Rabat Ain Sebâa
Domaine d'activité	Holding
% de capital détenu	17,0%
Date de création	15 Juillet 2014
Date d'acquisition	16 Juin 2014

Source : AFRIQUIA GAZ

Le tableau suivant présente l'évolution des principaux indicateurs financiers sur la période 2014-2016 :

Tableau 23 Evolution des principaux indicateurs financiers de AKWA AFRICA

En KMAD	2014	2015	2016
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Fonds propres	247 645	250 533	251 352
Dettes financières	0	0	0
Total Bilan	346 563	456 181	482 436
Chiffre d'affaires	0	2 167	2 681
Résultat net	-2 354	2 887	819
Dividendes distribués	0	0	0

Source : AFRIQUIA GAZ

III.2.2. *Autres participations*

Au 31 décembre 2016, Afrika Gaz détient également des participations dans les sociétés suivantes :

Tableau 24 *Autres participations d'Afrika GAZ*

Société	Capital social (KMAD)	Secteur d'activité	Participati on au capital en%	Prix d'acquisition global (KMAD)	Valeur comptable nette (KMAD)	Date de clôture	Situation nette (KMAD)	Résultat net (KMAD)
NATIONAL GAZ	5 000	Dist. GPL	100%	87 097	87 097	31/12/2015	26 455	14 991
GAZAFRIC	60 000	Empl. GPL	50%	42 000	42 000	31/12/2015	73 807	13 036
SALAM GAZ	150 000	Empl. GPL	20%	30 000	30 000	31/12/2015	168 240	-114 863
STOGAZ	45 000	Stockage GPL	50%	22 500	22 500	31/12/2015	47 051	229
SODIPIT	10 000	Industrie	99,99%	18 058	18 058	31/12/2015	20 631	560
SOMAS	60 000	Stockage GPL	8%	11 192	11 192	31/12/2015	224 669	44 914
OMNIUM STOCKAGE	8 400	G.P.L	100%	8 400	8 400	30/06/2016	13 321	2 909
GÉNÉRAL TIRE	126 000	Pneumatique	4%	5 437				
PROACTIS	2 000	Gest .Managmt	25%	493	493	31/12/2015	4 200	85
Banque Populaire	1 093 341	Banque	0%					
ALLO Gaz	300	Dist. GPL	12%	37				
SETTAT Golf	500	Gestion Golf	2%	10	10	31/12/2015	954	-225
AB Gaz	15 000	Empl. GPL	0%	10	10	31/12/2015	38 082	17 580
THERMALTECH	1 000	Industrie	0%	1	0			
REZOROUTE						31/12/2015	33 771	6 758
TECHNO SOUDURE	8 000	Industrie	0%	0	0	31/12/2015	5 904	158
AKWA AFRICA	1 000 000		17%	85 000	85 000	31/12/2015	245 466	2 887

Source : AFRIQUIA GAZ

III.3. *Relations entre AFRIQUIA GAZ et ses filiales*

Cf. Titre II.2. Flux financiers entre Afrika Gaz et les autres sociétés de AKWA Group.

III.4. *Dividendes versés à AFRIQUIA GAZ en 2017 au titre de l'année 2016*

Société	Dividendes versés au titre de l'exercice 2016 (en KMAD)
GAZAFRIC	6 000
NATIONAL GAZ	14 999
AB GAZ	11
SOMAS	3 600
OMNIUM STOCKAGE	4 003

Source : AFRIQUIA GAZ

IV. Marché du GPL

IV.1. Cadre réglementaire

L'importance stratégique des GPL, pour l'indépendance énergétique du Maroc mais surtout en tant que produit social de première nécessité, a poussé les autorités gouvernementales à mettre en place un système réglementaire complet qui encadre l'ensemble des maillons de l'activité, de l'importation à la distribution en passant par le stockage et l'emplissage.

IV.1.1. Fixation des prix

L'importance économique et sociale des produits énergétiques en général, et des produits pétroliers en particulier, est à l'origine d'une réglementation du secteur favorisant l'intervention de la Caisse de Compensation en vue de réguler les prix.

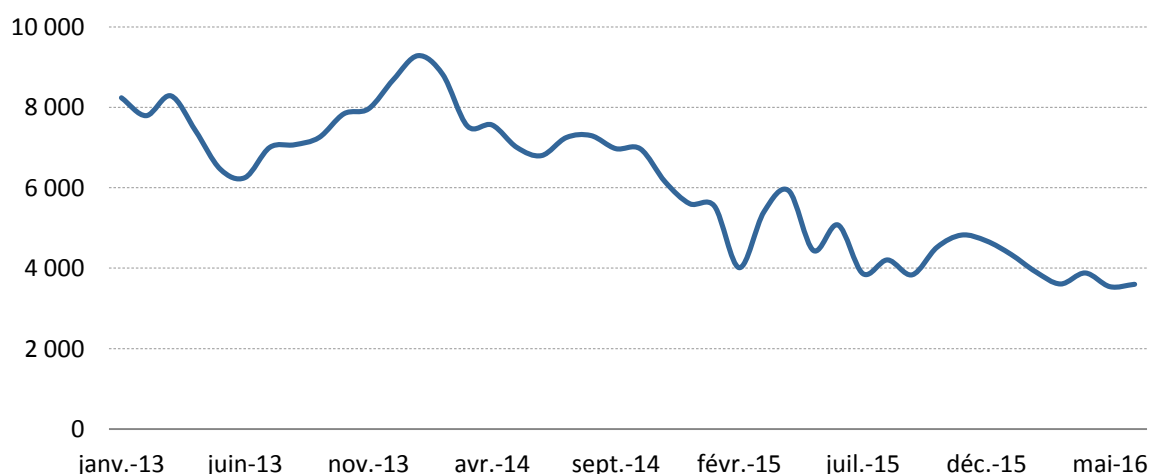
Jusqu'au 31 décembre 1994, les prix des GPL à la consommation étaient fixés par l'Etat qui déterminait les prix de reprise (les prix d'achat des produits auprès des raffineries) et assurait aux différents intervenants du secteur (centres emplisseurs, sociétés distributrices, dépositaires et détaillants) une marge fixe.

A compter de 1995, le prix du propane n'est plus réglementé. En revanche, étant donné que le butane est considéré comme un produit de première nécessité, son prix est régi par la structure officielle des prix fixée en général mensuellement par le Ministère de L'Energie et des Mines.

A compter du 1^{er} juin 2016, et suite à un arrêté du ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des affaires générales et de la gouvernance relatif à la fixation des prix de reprise et de vente du gaz butane (publié au Bulletin Officiel le 25 avril 2016), les prix de reprise du gaz butane sont désormais fixés le premier de chaque mois sur la base de son indexation sur les cotations internationales de ce produit (FOB SEA GOING et ex-Refinery storage). Les prix de vente de base maxima au public du gaz butane sont de 3 333,33 MAD / T pour les charges supérieures et inférieures à 5kg. Par la suite les frais de marges d'emplissage, de distribution en gros et au détail sont fixés et varient selon la charge du produit.

Le graphique suivant retrace l'évolution des prix de reprise sur la période 2013-2016 :

Figure 5. Evolution des prix de reprise du butane sur la période 2013-2016 (MAD / T)



Source : AFRIQUIA GAZ

Les prix de vente des centres emplisseurs varient mensuellement. Les centres se rémunèrent à travers une marge fixée par l'Etat.

Les prix de vente des sociétés distributrices, des dépositaires grossistes et des détaillants sont maintenus constants grâce à la péréquation, qui consiste au financement par la Caisse de Compensation d'une aide à l'importation des produits pétroliers, permettant de maintenir fixes les marges des différents intervenants.

Le régime des importations de GPL prévoit des comptes d'ajustement des prix d'importation (comptes de stabilisation des prix de la Caisse de Compensation) dans le cas où ces prix sont supérieurs au prix de reprise, afin de maintenir stable le prix de vente au public.

En 2015, les prix de reprise de butane ont connu une diminution à hauteur de 35% passant en moyenne de 7 269,16 MAD/T en 2014 à 4 693,99 MAD/T. Cette diminution s'explique, notamment, par la baisse des prix du baril constatée sur les marchés internationaux durant les derniers semestres.

Au début de l'année 2016, les prix de reprise continuent sur cette tendance baissière pour atteindre 3 600 MAD/T à fin mai 2016.

Le tableau ci-dessous présente la structure des prix du Butane conditionné du mois de décembre 2015 et du mois de décembre 2016 :

Tableau 25 Structure des prix du Butane conditionné

Mois	Charges > 5kg		Charges < 5 Kg	
	2015	2016	2015	2016
1- Prix de reprise hors taxe	4 631,08	4 601,15	4 631,08	4 601,15
2- TIC	46,00	46,00	45,00	46,00
3- TVA (10% de 1+2)	467,71	464,72	467,71	464,72
4- Crédit de droit (0.41% de 2+3)	2,11	2,09	2,11	2,09
5- Prix de facturation aux centres emplisseurs (1+2+3+4)	5 146,89	5 113,96	5 146,89	5 113,96
6- Coulage emplissage (2% de 5)	102,94	102,28	102,94	102,28
7- Marge et frais d'emplissage	318,00	333,00	318,00	333,00
8- Marge spéciale pour financement des stocks*	30,00		30,00	
9- Provision pour transport en vrac	50,00		50,00	
10- Capsulage bouteilles	20,00	20	50,00	50
Sous total 5 à 10	5 667,83	5 569,24	5 697,83	5 599,24
A déduire de TVA (3)	467,71	464,72	467,71	464,72
11- Prix de vente aux sociétés de distribution hors TVA	5 200,12	5 104,52	5 230,12	5 134,52
12- TVA (2010: 10% de 11)	520,01	510,45	523,01	513,45
13- Prix de vente aux distributions, TVA Comprise (11+12)	5 720,13	5 614,97	5 753,13	5 647,97
14- Frais et marges "société de Distribution"	538,00	553,00	604,00	619,00
15- Frais et marges "dépositaires"	387,50	437,50	450,00	480,00
Sous total (13+14+15)	6 645,63	6 605,47	6 807,13	6 746,97
A déduire de TVA (12)	520,01	510,45	523,01	513,45
16- Sous total hors TVA	6 125,62	6 095,02	6 284,12	6 233,52
Calcul TVA				
a) TVA (10% de la ligne 16)	612,56	609,50	628,41	623,35
b) TVA (2010: 9,091 % de la ligne 19)	285,23	284,32	280,31	279,85
17 Prix sur TVA Fort	612,56	609,50	628,41	623,35
18- Solde caisse de compensation	3 600,68	3 577,02	3 829,20	3 778,54
19- Prix de vente en gros TVA comprise (16+17+18)	3 137,50	3 127,50	3 083,33	3 078,33
20- Marge "Détaillants"	195,83	205,83	250,00	255,00
21- Prix de vente au détail (Prix de base) (19 + 20)	3 333,33	3 333,33	3 333,33	3 333,33

Source : MEMEE, Afriquia Gaz

IV.1.2. Politique tarifaire et fiscale

La politique tarifaire et fiscale d'Afriquia GAZ est illustrée comme suit :

- Pour le butane conditionné dont les tarifs sont réglementés par l'Etat, Afriquia gaz se conforme dans sa politique tarifaire aux prix figurants au niveau de la structure des prix fixée mensuellement par le Ministère de l'Energie et des Mines.
- Par contre, pour le propane qui reste un produit libéralisé, AFRIQUIA GAZ fixe les prix selon la loi de l'offre et de la demande sur le marché national.

IV.1.3. Stock de sécurité

Compte tenu de l'importance du secteur de l'énergie pour l'économie marocaine, les compagnies d'hydrocarbures, conformément à la loi n° 009-71 du 12 octobre 1971, sont tenues de constituer un stock de sécurité qui répond aux règles suivantes :

- En volume : Egal à 2,5 fois la moyenne mensuelle de leurs ventes en volume de l'année précédente pour tous les produits (sauf autorisation de la Direction de l'Energie) ;
- En valeur : les centres emplisseurs doivent détenir à une date donnée un stock dont la valeur (calculée au prix de reprise de cette date) doit être supérieure ou égale à la somme de la valeur initiale³ et de la marge spéciale à la même date⁴ (équation de la Caisse de Compensation).

Le stock de sécurité reconstitué doit être détenu en permanence. Un contrôle périodique est effectué par des agents de l'Etat pour s'assurer du respect de cette réglementation.

IV.1.4. Intervenants



Ministère de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement

Le Ministère de l'Energie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement représente l'autorité de tutelle pour l'ensemble des compagnies d'hydrocarbures au Maroc : il publie périodiquement la structure des prix qui fixe les prix de reprise et les marges pour chaque maillon de l'activité GPL.

Ministère des Affaires Economiques et Générales

Le Ministère des Affaires Economiques et Générales est chargé de suivre l'évolution des prix et de proposer ou de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir le bon fonctionnement du marché et la protection du pouvoir d'achat du consommateur.

A travers la Caisse de Compensation, le Ministère subventionne les prix des produits réglementés (butane conditionné et vrac) et finance les stocks de sécurité constitués par les opérateurs.

Groupeement des Pétroliers du Maroc

Ce groupement a pour principale vocation la diffusion d'informations auprès des sociétés du secteur. Ainsi, il publie des statistiques mensuelles qui détaillent les ventes réalisées par chaque opérateur et leur répartition par types de produits : huiles moteurs, graisses et autres catégories.

³ La valeur initiale des stocks correspond à leur valeur au prix de reprise au moment de l'adhésion à la convention relative à la marge spéciale. La marge spéciale affectée au financement du stock de sécurité apparaît dans la structure officielle des prix.

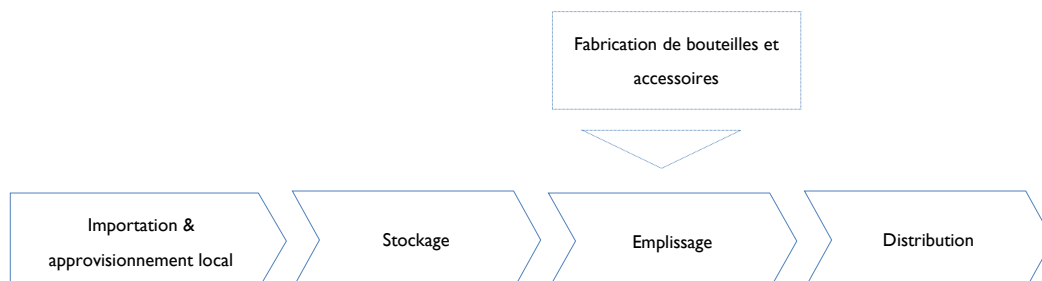
⁴ Fixée à 30 dirhams à la tonne.

IV.2. Marché

IV.2.1. Généralités

La chaîne de valeur du secteur des GPL se présente comme suit :

Figure 6. Chaîne de valeur du secteur des GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le secteur des GPL se divise en deux activités bien distinctes :

- L'emplissage ;
- La distribution.

Il conviendra de distinguer au sein de cette dernière activité, deux types de distribution, à savoir la distribution de produits conditionnés et la distribution de produits en vrac. L'activité d'emplissage s'applique uniquement aux produits conditionnés.

IV.2.2. Présentation

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la consommation des gaz butane et propane sur la période 2007-2015 :

Tableau 26 Evolution de la consommation des GPL (en milliers de TM) sur la période 2012-2016

En milliers de TM	201 2	201 3	201 4	201 5	201 6
Consommation de Butane	2 021,0	2 077,0	2 173,0	2 229,8	2 260,3
Consommation de propane	144,4	131,6	127,8	125,7	n.d.

Source : MEMEE

L'évolution du marché du GPL au Maroc reste contrastée au vu de l'évolution respective de la consommation des gaz butane et propane. En effet, le marché du gaz butane enregistre une croissance annuelle moyenne de 2,8% entre 2012 et 2016 pour s'établir à près de 2 260 milliers de tonnes à cette fin de période. Néanmoins, la consommation de gaz propane se contracte sur la période 2012-2015 avec une baisse moyenne de 4,5% par an.

Tableau 27 Evolution de la structure de consommation des GPL sur la période 2012-2016

En KT	2012	2013	2014	2015	2016
Butane	2 021,0	2 077,0	2 173,0	2 229,8	2 260,3
en % total	93,3%	94,0%	94,4%	94,7%	n.a.
Propane	144,4	131,6	127,8	125,7	n.d.
en % total	6,7%	6,0%	5,6%	5,3%	n.a.
Total	2 165,4	2 208,6	2 300,8	2 355,6	n.a.

Source : MEMEE

Le butane est utilisé pour le chauffage, la cuisine et l'éclairage en milieu urbain et rural. La croissance de la consommation de ce produit de base a été fortement liée jusqu'ici à la croissance du nombre de ménages et à la sous-électrification du milieu rural. Ainsi, la demande en butane a connu une progression relativement régulière sur la période considérée. Par ailleurs, la croissance de 1,4% en 2016 et de 2,6% observée en 2015 est due en partie à la croissance démographique, qui s'est traduite par une hausse de la consommation en butane. L'urbanisation constitue également un vecteur de croissance de la consommation de butane.

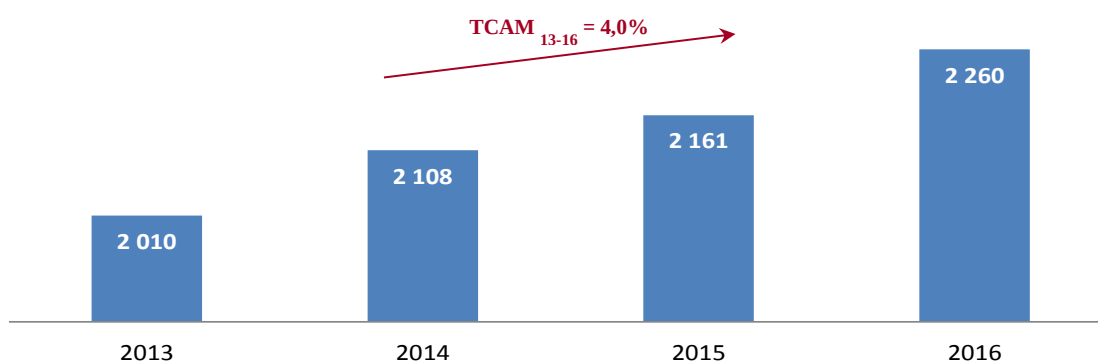
La consommation de propane est liée, quant à elle, à la croissance économique (notamment des industries céramiques, métallurgiques et agro-alimentaires). Il a été constaté depuis 2010 une baisse de la consommation du propane. Ceci se justifiant en partie par les effets de la crise économique et de la baisse de l'activité touristique et de la restauration professionnelle.

IV.2.3. Emplissage de GPL

L'activité d'emplissage consiste à remplir des bouteilles de produits butane et propane pour le compte de sociétés distributrices. Les bouteilles sont de format standard et se déclinent selon quatre charges : 3kg, 6kg, 12kg pour le butane et 34 kg pour le propane. Ce secteur regroupe 36 centres emplisseurs répartis sur l'ensemble du Royaume, et détenus par une vingtaine de sociétés.

Le graphique suivant présente l'évolution des quantités vendues par les centres emplisseurs sur la période 2013-2016 :

Figure 7. Evolution des volumes de butane emplis (en milliers de TM)



Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

La progression annuelle moyenne de l'activité nationale d'emplissage entre 2013 et 2016 est de 4,0% à 2,3 millions de TM en fin de période.

Il convient de souligner que l'évolution de l'activité emplissage est fortement corrélée à celle de la distribution de GPL conditionné et que de ce fait, sa progression repose principalement sur la hausse des ventes de butane et de propane conditionnés.

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition volumes de butane emplis en 2014 et 2015 :

Figure 8. Répartition du volume global des volumes emplis des sociétés d'emplissage de GPL entre 2014 et 2016

	2014	2015	2016
AFRIQUIA GAZ	20,3%	20,1%	19,8%
SALAM GAZ	29,1%	29,7%	29,9%
CENTRES Apparentés AKWA	21,2%	20,9%	21,2%
VIVO ENERGY	8,7%	8,7%	7,2%
DIMA GAZ	5,2%	5,0%	5,5%
Autres	15,5%	15,6%	16,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : MEMEE, AFRIQUIA GAZ

Afriquia Gaz et les autres centres contrôlés par AKWA Group détiennent une part de marché consolidée de 41,0% en 2016, viennent ensuite SALAM GAZ avec une part de 29,9% et Vivo Energy avec 7,2%.

SALAM GAZ enregistre un gain de part de marché de 0,2%, passant de 29,7% en 2015 à 29,9% en 2016.

Les tableaux ci-dessous présentent les principaux opérateurs emplisseurs de butane en termes de volumes emplis :

Tableau 28 Tonnage de butane remplis par principaux opérateurs (en TM)

Opérateurs	Tonnage empli en 2014	% du total	Tonnage empli en 2015	% du total	Tonnage empli en 2016	% du total
SALAM GAZ	613 767	29,1%	640 879	29,7%	675 690	29,9%
AFRIQUIA GAZ	428 304	20,3%	435 216	20,1%	448 190	19,8%
GAZAFRIC	193 433	9,2%	191 223	8,8%	210 898	9,3%
VIVO ENERGY	182 586	8,7%	188 539	8,7%	163 469	7,2%
MAGHREB GAZ	108 680	5,2%	109 896	5,1%	112 630	5,0%
AB GAZ	115 044	5,5%	115 708	5,4%	121 585	5,4%
TOTAL MAROC	96 625	4,6%	97 976	4,5%	124 334	5,5%
DIMAGAZ	109 930	5,2%	108 676	5,0%	125 378	5,5%
Autres	259 399	12,3%	272 654	12,6%	278 160	12,4%
Total	2 107 768	100%	2 160 767	100,0%	2 260 334	100%

Source : MEMEE

L'emplissage de GPL est concentré avec 59,0% du volume total du marché en 2016 empli par les trois premiers centres emplisseurs.

En 2016, l'emplissage de GPL butane à l'échelle nationale s'établit à 2 260 334 TM contre 2 160 767 TM en 2015. Les deux principaux opérateurs emplisseurs de GPL sont d'une part, SALAM GAZ, qui couvre 29,9% du total national empli, et d'autre part, AFRIQUIA GAZ SA, couvrant 19,8% du volume national.

Les autres principaux opérateurs du secteur (hormis Afriquia Gaz) sont :

- Salam Gaz : Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 29,9% de part de marché, Salam Gaz dispose de :
 - ▶ 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech pour une capacité totale de 520 000 TM ;
 - ▶ Un terminal de réception du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 TM/an.
- Vivo Energy : filiale de la multinationale Shell, Shell Maroc devient Vivo Energy en 2011. Elle est opérationnelle depuis 1922, ses principales activités concernent la production et la distribution de lubrifiants, stockage et distribution d'huiles et GPL, etc.

- **Gazafric** : Créée en 1974, GAZAFRIC est détenue à parts égales par Afriquia Gaz et la famille BICHA. GAZAFRIC dispose de deux centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 130 000 T/an :
 - ▶ Agadir : la capacité de stockage est de 7 000 tonnes de butane et 600 tonnes de propane.

Le plus grand centre emplisseur de GAZAFRIC a été mis en service en 2009 à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 tonnes.
- **Maghreb Gaz** : Maghreb Gaz dispose de deux centres emplisseurs, à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 120 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4600 T pour le butane et 1100 T pour le propane ;
- **AB Gaz** : Situé dans le nord, sa capacité de stockage est de 700 T. Sa capacité de production atteint 80 000 T/an pour le butane.
- **Total Maroc** : filiale du 5ème groupe pétrolier intégré dans le monde. Elle est créée en 1926 et dispose de 2 centres emplisseurs de gaz à Berrechid et Ouarzazate.
- **DIMAGAZ** : DIMAGAZ est un opérateur marocain indépendant. Il dispose de deux centres emplisseurs.

SALAM GAZ (détenue à hauteur de 20% par Afriquia Gaz) détient le plus grand nombre de centres emplisseurs avec 12 centres soit 33% du nombre total de centres suivie d'Afriquia Gaz SA avec 4 centres, viennent ensuite SHELL Maroc et GAZAFRIC avec 3 et 2 centres respectivement.

Tableau 29 Centres emplisseurs de GPL des principaux opérateurs au 31 décembre 2016

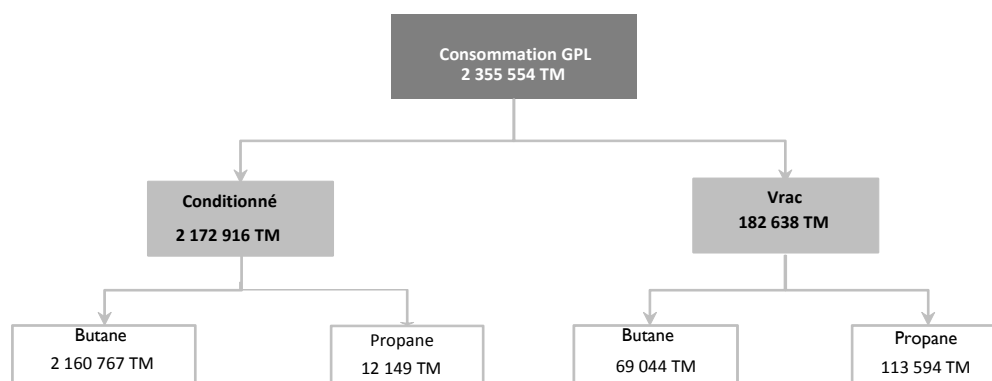
Société	Nombre de centres	% du total
SALAM GAZ	12	33%
AFRIQUIA GAZ SA	4	11%
SHELL	3	8%
GAZAFRIC	2	6%
MAGHREB GAZ	2	6%
DIMAGAZ	2	6%
AB GAZ	1	3%
GAZBER	1	3%
ISMAILIA GAZ	1	3%
COGEGAZ	1	3%
OUARGAZ	1	3%
TADLA GAZ	1	3%
SPIN	1	3%
ATLAS SAHARA	2	6%
PNA	1	3%
ZIZ GAZ (BSOU)	1	3%
Total	36	100%

Source : MEMEE

IV.2.4. Distribution de GPL

Le marché marocain des GPL est composé de deux types de produits : le butane et le propane. Chacun de ces deux produits se décline selon deux formes, conditionné et vrac. La décomposition de la demande en GPL au Maroc au 31 décembre 2015 se décline de la manière suivante :

Figure 9. Structure de la demande en GPL au 31 décembre 2015



Source : MEMEE

Le tableau ci-dessous détaille la progression des volumes de vente des produits GPL conditionnés et vrac sur la période 2013 - 2015 :

Tableau 30 Evolution de la structure de la demande en GPL au 31 décembre 2015

En TM	2013	2014	2015
Butane conditionné	2 010 778	2 107 769	2 160 767
<i>Part du total butane</i>	<i>97,0%</i>	<i>97,0%</i>	<i>96,9%</i>
Butane vrac	62 426	65 197	69 044
<i>Part du total butane</i>	<i>3,0%</i>	<i>3,0%</i>	<i>3,1%</i>
Total Butane	2 073 204	2 172 966	2 229 811
Propane conditionné	12 010	11 673	12 149
<i>Part du total propane</i>	<i>9,1%</i>	<i>9,1%</i>	<i>9,7%</i>
Propane vrac	119 404	116 174	113 594
<i>Part du total propane</i>	<i>90,9%</i>	<i>90,9%</i>	<i>90,3%</i>
Total Propane	131 414	127 847	125 743
Total GPL	2 204 618	2 300 813	2 355 554
GPL conditionné	2 022 788	2 119 442	2 172 916
<i>Part du total GPL</i>	<i>91,8%</i>	<i>92,1%</i>	<i>92,2%</i>
GPL vrac	181 830	181 371	182 638
<i>Part du total GPL</i>	<i>8,2%</i>	<i>7,9%</i>	<i>7,8%</i>

Source : MEMEE

Les volumes de butane vendus sur la période considérée évoluent de 3,7% par an en moyenne sur la période 2013-2015, principalement en raison de la progression annuelle moyenne du Butane conditionné de 3,7% entre 2013 et 2015.

Les volumes de propane vendus reculent de 2,2% par an en moyenne sur la période 2013-2015. La part du propane vrac se stabilise à 90,3%.

L'année 2015 a été marquée par une accentuation de la butanisation. Ce constat est le résultat de la combinaison de la pression des clients étant donnée l'écart du prix entre les deux produits et l'intérêt de certains opérateurs pour des raisons de disponibilité du produit. Afriquia Gaz a réussi l'atténuation de cette tendance en réalisant une évolution de 0,8% de butane et en stabilisant les ventes du propane.

Les tableaux ci-dessous présentent la part de marché du groupe Afriquia Gaz sur les différents segments de GPL:

Tableau 31 Evolution de la part de marché d'Afriquia Gaz SA sur le segment du Butane

	Tonnage distribué en 2014	Tonnage distribué en 2015	Tonnage distribué en 2016
AFRIQUIA GAZ	870 497	892 437	928 399
<i>Tonnage distribué</i>	<i>40,0%</i>	<i>40,0%</i>	<i>41%</i>

Source : Afriquia Gaz

Tableau 32 Evolution de la part de marché d'Afriquia Gaz sur le segment du Propane

	Tonnage distribué en 2014	Tonnage distribué en 2015	Tonnage distribué en 2016
AFRIQUIA GAZ	77 596	77 785	82 549
<i>Tonnage distribué</i>	<i>60,7%</i>	<i>61,9%</i>	n.d.

Source : Afriquia Gaz

Les principaux distributeurs de GPL au Maroc sont :

- Afrikaia Gaz ;
- Vivo energy : opérateur mondial, d'origine néerlandaise, dans le domaine pétrolier ;
- Total : opérateur d'origine française, présent sur toute la chaîne pétrolière ;
- Ziz : opérateur marocain, présent notamment dans la région sud ;
- Dimagaz : opérateur marocain indépendant, présent sur les régions centre et nord-est.

Afrikaia Gaz est le leader du marché de la distribution des GPL avec 40,0% des ventes de butane et 61, 9% des ventes de propane en 2015.

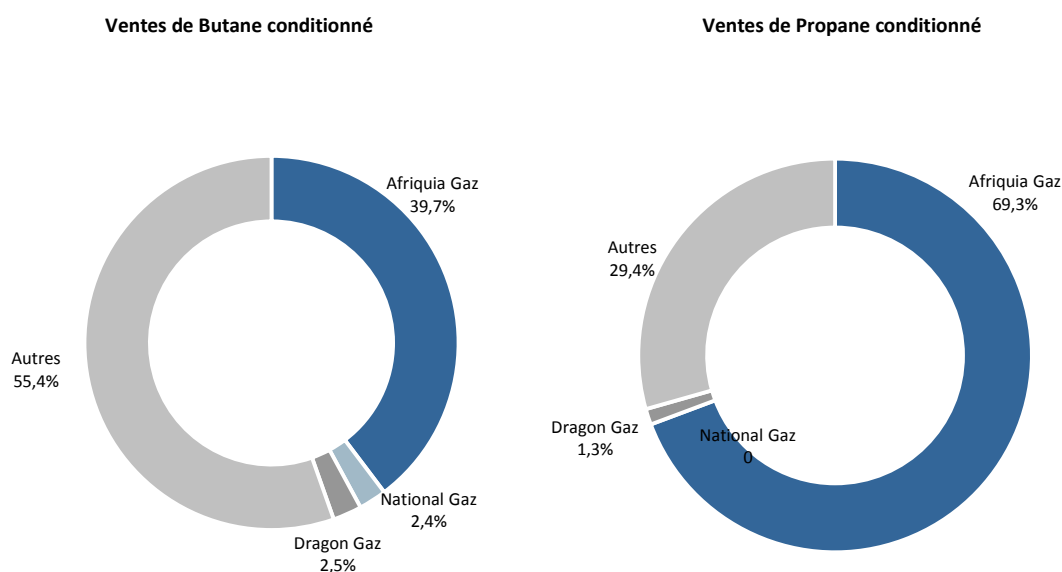
IV.2.5. Distribution du GPL conditionné

De manière générale, les produits conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle : industries céramiques, métallurgiques, agroalimentaires, etc.

Concernant le GPL conditionné, représentant 92,2% de la demande, le marché propose les produits suivants :

- Le butane B3 (cylindre de 3 Kg) ;
- Le butane B6 (cylindre de 6 kg) ;
- Le butane B12 (cylindre de 12 Kg) ;
- Le propane P34 (cylindre de 34 Kg).

Figure 10. Répartition du volume des ventes de GPL conditionné au 31 décembre 2015



Source : MEMEE

* SOMAP, PNA, ATLAS SAHARA

Sur le marché du GPL conditionné, Afrikaia Gaz SA détient 39,7% des ventes de butane et 69,3% des ventes de propane (hors Groupement des Pétroliers du Maroc).

La distribution du GPL conditionné connaît une concurrence forte entre les différents opérateurs qui se traduit par :

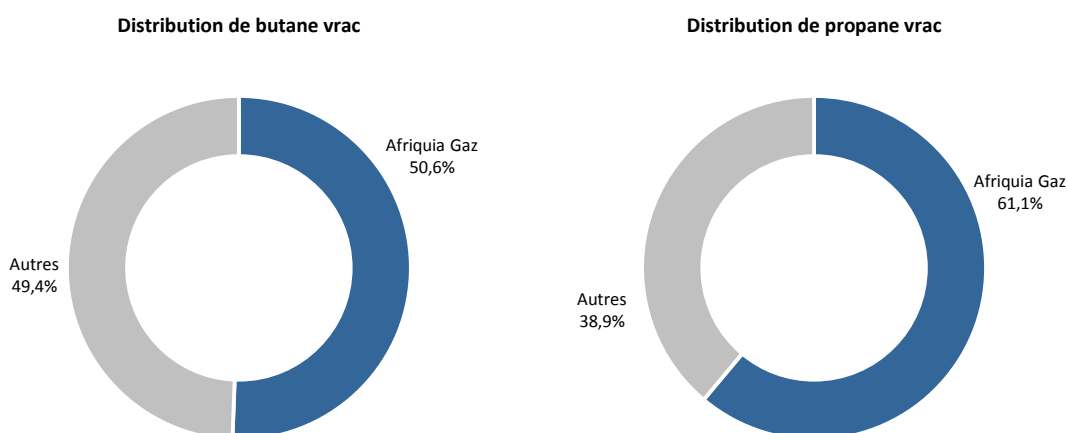
- Les écarts des taux de consignation entre les opérateurs : certains nouveaux entrants pratiquent une politique commerciale agressive, en appliquant un taux de consignation plus faible (prix de la consigne) ;
- Le phénomène du ramassage et le commerce illicite des emballages ;
- Le lancement de marques régionales pour les bouteilles B6 et B12.

IV.2.6. Distribution de GPL vrac

Le segment vrac a connu une augmentation par rapport à 2014 (+0,7%) et s'établit à 7,8% du marché GPL. La performance de ce segment est fortement corrélée à celle du BTP. La consommation du ciment, principal baromètre du secteur du BTP, a enregistré une hausse de près de 2,4% à fin février 2015.

La structure du marché du GPL vrac se présente de la manière suivante :

Figure 11. Structure du marché des GPL vrac au 31 décembre 2015



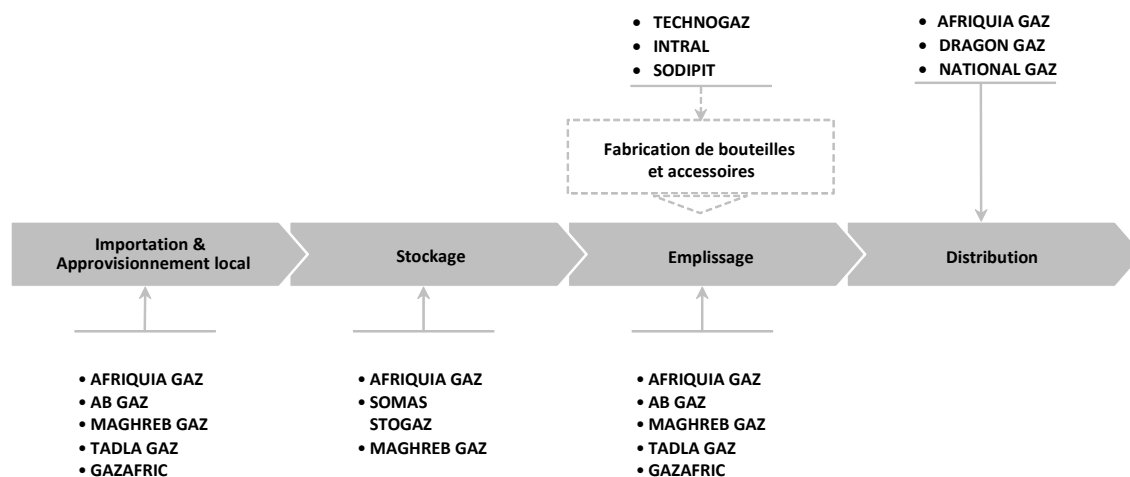
Source : MEMEE

Le marché du GPL vrac est un marché concentré avec seulement 4 principaux acteurs à savoir Afriquia Gaz, avec 50,6% de part de marché dans le butane et 61,1% dans le propane, Vivo Energy, TOTAL et VITOGAZ.

V. Métiers d'Afrique GAZ

Afrique Gaz intervient, directement et à travers ses filiales et les autres filiales du Pôle Gaz de AKWA Group, sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : approvisionnement, stockage, fabrication de bouteilles et accessoires, remplissage et distribution de GPL conditionné et vrac.

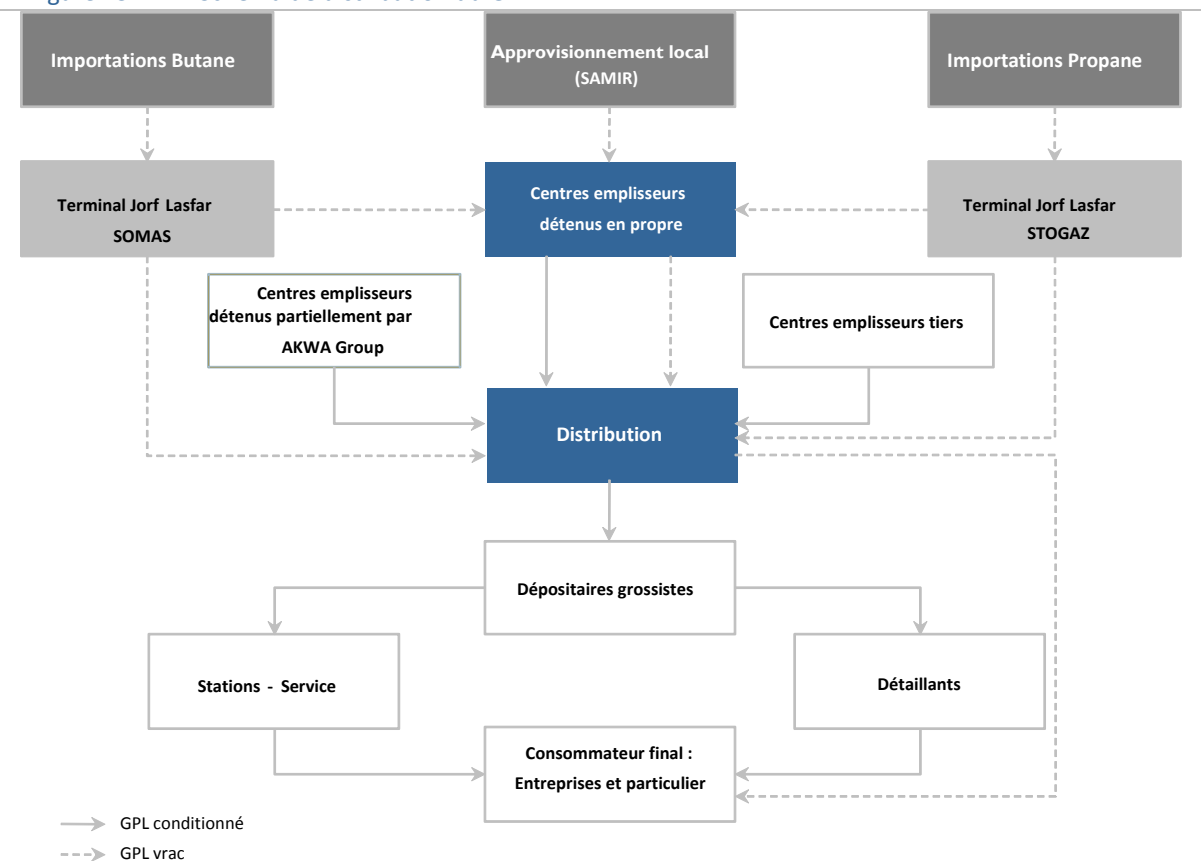
Figure 12. Présence de AKWA Group et AFRIQUIA GAZ sur la chaîne de valeur du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

Le schéma de distribution de GPL se décline de la manière suivante :

Figure 13. Schéma de distribution du GPL



Source : AFRIQUIA GAZ

V.1. Activité « Emplissage »

L'activité emplissage est fortement corrélée à l'activité distribution de GPL conditionné. A ce titre, Afrika Gaz, dans le cadre de la distribution de GPL conditionné, fait appel à trois types de centres emplisseurs :

- Les centres d’emplissage propres à Afriquia Gaz (situés à Marrakech, Mohammedia, Jorf Lasfar et Beni Mellal) ;
- Les centres d’emplissage détenus en participation ou entrant dans le périmètre de AKWA Group (MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ et GAZAFRIC) ;
- Les centres emplisseurs d’autres sociétés.

Le choix de l'un de ces trois modes d'emplissage dépend principalement de la localisation géographique des centres et de leur proximité avec le lieu de distribution et de l'optimisation de la *Supply Chain*.

Les centres emplisseurs détenus en propre interviennent essentiellement pour le compte d'Afriquia Gaz, mais également pour le compte d'autres distributeurs de GPL conditionné.

Le tableau ci-dessous donne la part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissage détenus directement par Afrikaia Gaz entre 2014 et 2016 :

Tableau 33 Part des donneurs d'ordre dans la production des centres d'emplissages détenu par Afrikaia Gaz (Butane conditionné)

En TM	2014	2015	2016
Afrikaia Gaz	90,4%	91,3%	92,3%
Winox	2,5%	2,1%	2,1%
National Gaz	1,2%	1,2%	1,0%
Dragon Gaz	2,7%	2,2%	1,6%
ZIZ	0,4%	0,1%	0
Vivo Energy	0,2%	0,3%	1,3%
Dima Gaz	1,6%	1,5%	1%
Petrom	1,0%	1,4%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les volumes emplis dans les centres d'emplissage propres à Afrikaia Gaz augmentent de 3,0% entre 2015 et 2016 pour atteindre 448 190 tonnes.

Evolution de l'activité Emplissage en 2014/2015

Les volumes emplis affichent une évolution de 1,6% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 435 216 TM.

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- L'emplissage effectué au niveau du centre Mohammedia a affiché une quasi-stagnation 0,3% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre Beni Mellal a enregistré une progression de 2,4%, réalisant la plus forte hausse en termes de volume ;
- Le centre d'emplissage Jorf Lasfar a connu une hausse, évoluant de 1,6% par rapport à l'année 2014 ;
- Le volume emplis au niveau du centre Marrakech a réalisé une hausse de 2,4% et atteint un emplissage de 135 836 TM (+ 3 239 TM soit 46,8% de la progression du volume emplis par le groupe Afrikaia Gaz).

Evolution de l'activité Emplissage en 2015/2016

Les volumes emplis affichent une évolution de 3,0% par rapport à l'année précédente et s'établissent à 448 190 TM.

L'évolution des volumes emplis par centre se décline comme suit :

- L'emplissage effectué au niveau du centre Mohammedia a affiché une quasi-stagnation 0,5% ;
- L'emplissage effectué au niveau du centre Beni Mellal a enregistré un recul de 1,1%, réalisant la seule baisse en termes de volume ;
- Le centre d'emplissage Jorf Lasfar a connu une hausse, évoluant de 5,1% par rapport à l'année 2015 ;
- Le volume emplis au niveau du centre Marrakech a réalisé la hausse la plus importante avec 6,5% et atteint un emplissage de 144 616 TM (+ 8 780 TM soit 67,7% de la progression du volume emplis par le groupe Afrikaia Gaz).

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du volume emplis par centre sur la période 2014-2016 :

Tableau 34 Evolution du volume emplis par centre

En TM	2014	2015	Var. 14/15	2016	Var. 15/16
Mohammedia	131 254	131 640	0,3%	132 314	0,5%
Beni Mellal	78 932	80 835	2,4%	79 963	-1,1%
Jorf Lasfar	85 522	86 905	1,6%	91 297	5,1%
Marrakech	132 597	135 836	2,4%	144 616	6,5%
Total	428 305	435 216	1,6%	448 190	3,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution globale de l'emplissage dans les centres d'Afrique Gaz est de 3,0%, le tonnage empli est passé de 435 216 tonnes en 2015 à 448 190 tonnes en 2016, soit une augmentation de 12 974 tonnes. Cette évolution est principalement due à la progression importante du centre de Marrakech qui évolue de 6,5% en 2016.

- Le centre emplisseur de Marrakech a enregistré une évolution de 6,5 %, supérieure à celle du marché national, en raison d'une demande soutenue dans la région, ainsi que de la récupération de deux dépositaires du centre de Béni Mellal.
- Le centre emplisseur de Jorf Lasfar, a maintenu le cap de l'évolution du marché de l'emplissage butane de 5,1%.
- L'emplissage du centre de Mohammedia a enregistré une faible évolution de +0,5 %, et ce en raison d'un transfert partiel, du confrère Petrom au centre emplisseur de Maghreb gaz, ainsi que la baisse des enlèvements de certains dépositaires.
- Le centre emplisseur Beni Mellal baisse de -1,1 % à cause du transfert de deux dépositaires vers le centre emplisseur de Marrakech, et à la baisse des enlèvements de Dimagaz.

Le tableau suivant présente la part des ventes conditionnées d'Afrique Gaz empli par chaque catégorie de centres emplisseurs :

Tableau 35 Part des ventes conditionnées d'Afrique Gaz empli par centres emplisseurs⁶

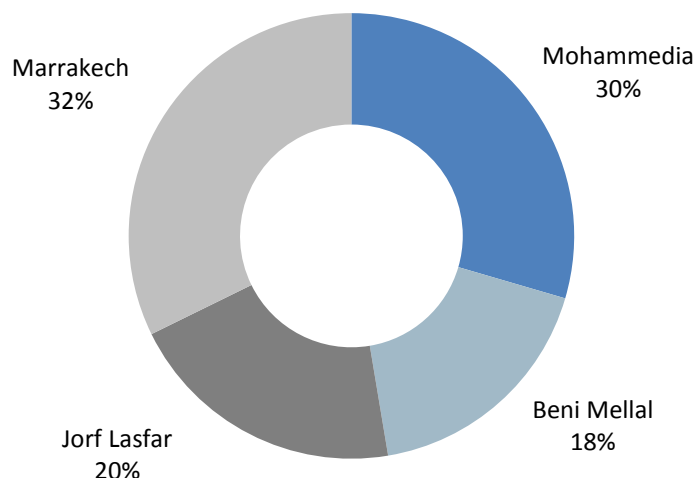
	2014	2015	2016
Centres propres	46,5%	46,6%	44,3%
Centres apparentés	51,6%	52,0%	55,7%
Centres confrères	1,9%	1,4%	-
Total des ventes de GPL conditionné	100,0%	100,0%	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

⁶ Dans l'objectif d'une répartition géographique et d'une optimisation des coûts AFG recourt à des confrères pour son activité emplissage.

Le graphique ci-dessous illustre la part de chaque centre d'emplissage détenu en propre dans le volume total empli :

Figure 14. Répartition du volume empli par centre d'emplissage au 31 décembre 2016



Source : AFRIQUIA GAZ

En 2015, le total des volumes emplis progresse de 1,6% par rapport à 2014 et s'établit à 435 216 TM.. L'emplissage pour le compte de tiers diminue de 8,0% à 37 796 TM. La hausse de la part emplie chez les confrères progresse car la consommation des clients couverts par ces derniers a progressé.

En 2016, le total des volumes emplis progresse de 3,0% par rapport à 2015 et s'établit à 448 190 TM.. L'emplissage pour le compte de tiers diminue de 8,8% à 34 471 TM. La hausse de la part emplie chez les confrères progresse car la consommation des clients couverts par ces derniers a progressé.

Tableau 36 Tonnage de GPL empli dans les centres propres d'Afriquia Gaz

En TM	2014	2015	Var 14/15	2016	Var 15/16
Emplissage pour tiers (y compris filiales)	41 093	37 796	-8,0%	34 471	-8,8%
Cessions inter-centres	129 259	143 831	11,3%	181 466	26,2%
Total Emplissage (tiers)	170 352	181 627	6,6%	215 937	18,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

V.2. Activité « Distribution »

L'activité distribution de GPL constitue le principal métier d'Afriqueia Gaz et représente, à fin 2015, 77% du chiffre d'affaires total soit 2 970 MMAD.

Afriqueia Gaz dispose d'un panel de produits complet et propose du GPL en vrac et du GPL conditionné (Butane B3, Butane B6, Butane B12 et Propane P34). Les produits d'Afriqueia Gaz sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 37 Produits d'Afriqueia Gaz

	B3	B6	B12	P34	Vrac
Marques	CAMPING GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ TISSIR GAZ	TISSIR GAZ AFRIQUIA GAZ ULTRA GAZ NATIONAL GAZ BUTAFRIC	AFRIQUIA GAZ META GAZ	AFRIQUIA GAZ
Description	Gaz butane conditionné en bouteille 3 et 6 kg		Gaz butane conditionné en bouteille 12 kg	Gaz propane conditionné en bouteille 34 kg	Gaz propane et butane livrés dans des citernes de 330 kg à 50 t.
Usage	Domestique essentiellement rural : cuisson et éclairage		Domestique urbain et rural : cuisson et eau chaude Professionnel dans les périodes de hausse des prix de propane	Domestique en batterie : villas. Professionnel : hôtels, restaurants, soudure, pressing, boulangerie.	Domestique : villas Professionnel : toute industrie nécessitant une chaudière ou four, hôtels, restaurants
Clientèle	Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères		Dépositaires, détaillants, consommateurs finaux et confrères	Dépositaires, professionnels, domestiques et confrères	Professionnels et domestiques

Source : AFRIQUIA GAZ

De plus l'année 2017 a connu le lancement d'un nouveau produit à savoir les bouteilles en plastique. Cette bouteille nouvelle génération d'Afriqueia Gaz est composée d'une couche en acier renforcée par un polymère et recouverte d'une coque esthétique en plastique. Par ailleurs, ladite bouteille utilise un détendeur « clic-on » permettant le branchement de la bouteille d'un simple clic.

La répartition des ventes d'Afrique Gaz selon les différentes catégories de produits se décline comme suit :

Tableau 38 Répartition des ventes selon les catégories de produits

En TM	2014	% total	2015	% total	2016	% total
Butane B3	176 851	18,7%	170 423	17,6%	162 963	16,1%
Butane B6	36 227	3,8%	38 668	4,0%	40 995	4,1%
Butane B12	622 741	65,7%	648 384	66,8%	687 546	68,0%
Butane vrac	34 678	3,7%	34 962	3,6%	36 895	3,6%
Total Butane	870 497	91,8%	892 437	92,0%	928 399	91,8%
Propane P34	8 061	0,9%	8 415	0,9%	8 975	0,9%
Propane vrac	69 535	7,3%	69 370	7,1%	73 573	7,3%
Total Propane	77 596	8,2%	77 785	8,0%	82 548	8,2%
Total GPL	948 093	100%	970 222	100,0%	1 010 968	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

A l'instar du marché, les ventes d'Afrique Gaz reposent en grande majorité sur les ventes de butane conditionné et plus particulièrement de Butane B3/B12 (84,1% du volume global d'Afrique Gaz en 2016 contre 84,4% en 2015 pour l'ensemble du marché).

L'évolution des ventes par rapport au marché est portée par les ventes en butane B12 (+1,2 pbs entre 2016 et 2015) et ce, malgré la contraction des ventes en butane B3 qui ont connu une régression de 1,5 pbs, sur la même période.

Les principales causes de la baisse des ventes de la bouteille B3 Kg s'expliquent en partie par :

- La migration des bidonvilles dans les villes nouvelles et logements sociaux;
- Le changement des habitudes de consommation (migration de la B3 vers la B12 d'une part, d'autre part la consommation de la B6 qui se substitue à la B3) ;
- L'électrification de certaines zones surtout au Nord.

Les produits en vrac comptent pour 10,9% du volume des ventes d'Afrique Gaz tandis qu'au niveau du marché, ils ne représentent que 4,5% du total des volumes vendus.

L'évolution des ventes en volume d'Afrique Gaz progresse de 4,2% entre 2015 et 2016. Cette progression s'explique par le déploiement d'efforts commerciaux importants notamment au niveau du segment du GPL conditionné.

L'activité de distribution de GPL ne répond à aucune saisonnalité particulière. Toutefois, les ventes connaissent une légère hausse lors de la période hivernale et lors du mois de Ramadan.

Outre l'activité de distribution de GPL, Afrique Gaz réalise des opérations avec les confrères et majoritairement avec SALAM GAZ, GAZAFRIC et VIVO ENERGY. Ces opérations consistent en :

- L'emplissage par les confrères ;
- Les cessions inter-centres de GPL en vrac.

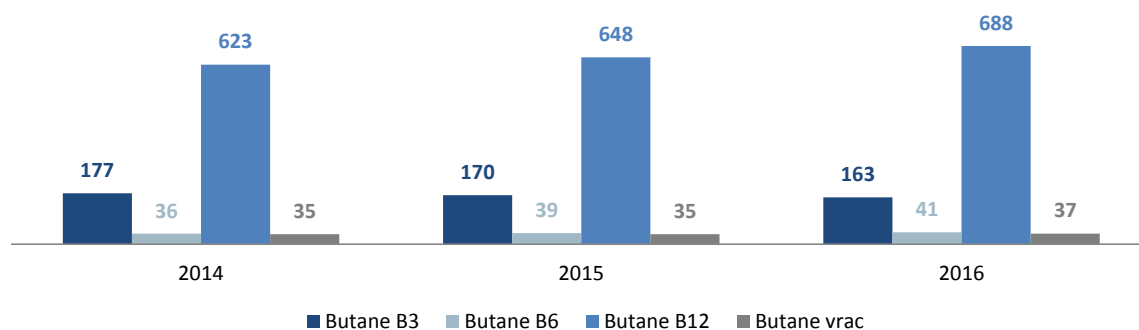
Les cessions inter centres permettent l'optimisation de l'approvisionnement sur les marchés internationaux afin d'éviter toute pénurie régionale de butane, ceci compte tenu de l'importance stratégique de l'approvisionnement en butane pour le Maroc. Les cessions inter-centres sont réalisées à marge quasi-nulle.

V.2.1. Distribution du GPL conditionné

La distribution du GPL conditionné s'appuie sur un réseau de dépositaires implantés sur l'ensemble du territoire national.

Le graphique ci-dessous détaille l'évolution des ventes GPL conditionné d'Afriquia Gaz entre 2014 et 2016 :

Figure 15. Ventes du GPL conditionné d'Afriquia GAZ sur la période 2014-2016 (en milliers de TM)



Source : AFRIQUIA GAZ

Le développement du marché du GPL conditionné s'explique par deux principaux facteurs :

- L'urbanisation croissante appuyée par la politique gouvernementale en matière de logement social.
- La croissance de la demande émanant du secteur agricole (utilisation des pompes à eau fonctionnant au butane dans l'irrigation).

La progression des volumes distribués est principalement due à celle des ventes des bouteilles B6 et B12 dont l'importance par rapport aux ventes du reste des produits conditionnés évolue de 79,3% en 2015 à 80,9% en 2016.

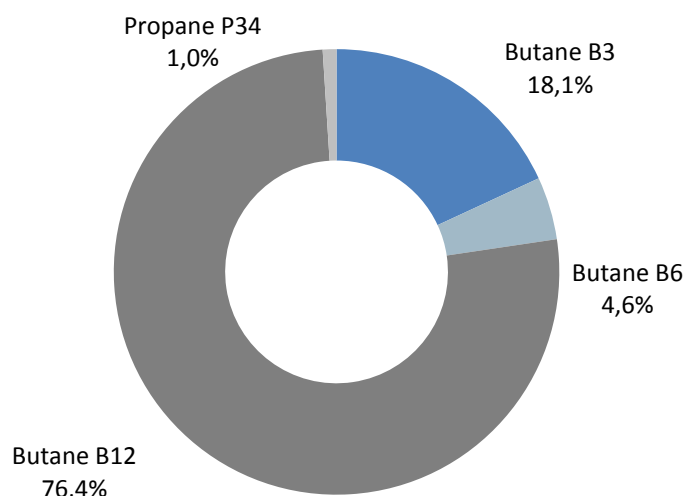
Les ventes de butane B3 affichent un recul de 1,6 pbs entre 2015 et 2016 et s'établissent à 18,1% en 2016. Il convient de rappeler que les ventes de butane B3 sont affectées par la hausse du niveau de vie, induisant une migration vers les bouteilles B12.

Les ventes de propane P34 restent pour leur part, relativement peu importantes au niveau de la structure générale des ventes d'Afriquia Gaz (1,0% des ventes de GPL conditionné de la société en 2016).

Le marché national du GPL a évolué de 2,4% au titre de l'année 2015, en atteignant 2 355 554 tonnes soit l'équivalent d'un tonnage supplémentaire de 54 741 tonnes par rapport à 2014.

Le graphique ci-dessous détaille la structure des ventes de GPL conditionné d'Afrique Gaz au 31 décembre 2016 :

Figure 16. Structure des ventes de GPL conditionné d'Afrique GAZ au 31 décembre 2016



Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2014

En 2014, les ventes de GPL conditionné d'Afrique Gaz et ses filiales progressent de 3,3% par rapport à 2013, soit une progression inférieure à l'évolution du marché national qui s'établit à 4,1%. Ceci s'explique par la baisse de la demande du marché de la bouteille B3 en comparaison à l'évolution des autres emballages à savoir B6 et B12. La société s'accapare de 37,1% du tonnage supplémentaire réalisé par le marché du butane conditionné.

Cette hausse est tirée par les ventes de butane B6, B12, tandis que le butane B3 affiche un recul de 2,2%, affecté par la politique d'électrification rurale.

Concernant le propane conditionné, le volume total des ventes de propane conditionné P34 sur le marché national a atteint 11 673 tonnes en 2014 contre 12 010 tonnes en 2013. Cette légère amélioration est expliquée par la baisse du prix de propane. Sur ce marché, Afrique Gaz réalise une part de marché de 69,1%.

Evolution de l'activité Distribution du GPL conditionné en 2015

Au cours de l'année 2015, les ventes de GPL conditionné du Groupe Afrique Gaz évoluent de 2,6% pour atteindre 865 890 TM, contre une progression de 3,6% pour le marché national sur la même période. Cette progression s'explique par la croissance soutenue des ventes de bouteilles B6 et B12 (respectivement 6,7% et 4,1%) compensant le ralentissement des ventes effectuées sur la bouteille B3 (-3,6%) qui est progressivement substituée par les autres emballages.

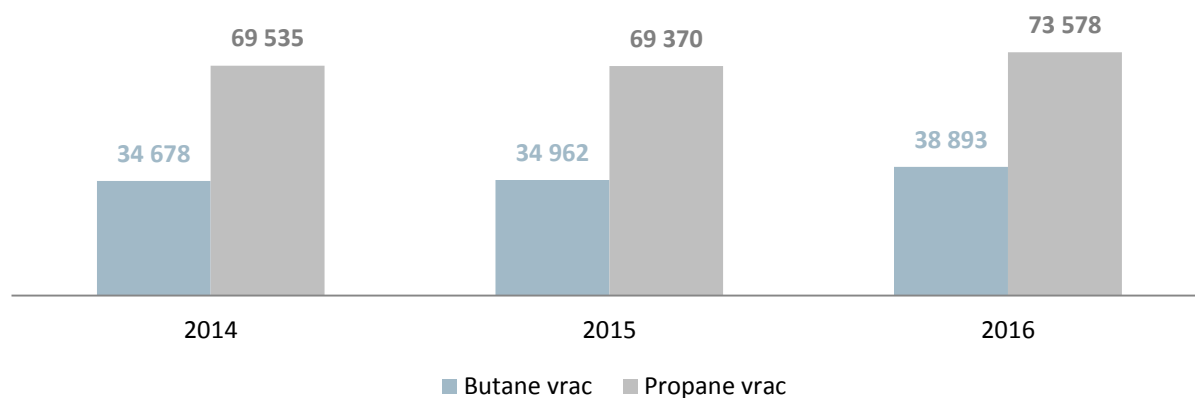
Par ailleurs, le marché du propane conditionné (bouteilles P34) atteint 12 149 TM, soit une progression de 4,1%. Les ventes réalisées par Afrique Gaz s'établissent à 8 415 TM, en augmentation de 4,4% par rapport à la performance précédente.

V.2.2. Distribution du GPL Vrac

Pour la distribution de GPL vrac, Afriquia Gaz fournit directement les utilisateurs finaux via des citernes fixes installées et entretenues par la société.

Le graphique suivant présente l'évolution des ventes de GPL vrac d'Afriquia Gaz entre 2014 et 2016 :

Figure 17. Evolution des ventes de GPL vrac d'Afriquia GAZ (en milliers de tonnes)



Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2014

En 2014, les ventes de GPL en vrac reculent de 2,0%. Cette évolution résulte de l'effet de la baisse des ventes de butane vrac (-8,1%). Les ventes de propane ont connu une augmentation de 1,4%. Il est à noter qu'en termes de volume, le propane vrac constitue 66,7% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2014.

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2015

Durant l'année 2015, les ventes de GPL en vrac enregistrent une augmentation de 0,1%, atteignant 104 332 TM contre 104 213 TM un an auparavant. Cette évolution résulte de l'effet de la hausse des ventes de butane vrac (+0,8%). Les ventes de propane ont connu une baisse de 0,2%. Il est à noter qu'en termes de volume, le propane vrac constitue 66,5% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2015.

Evolution de l'activité Distribution du GPL vrac en 2016

En 2016, les ventes de GPL en vrac augmentent de 7,8% pour s'établir à 112 471 TM. Cette évolution résulte de l'effet de la hausse des ventes de butane vrac (11,2%) et l'augmentation de 6,8% de la vente de propane. Il est à noter qu'en termes de volume, le propane vrac constitue 65,4% du total des ventes de GPL vrac en fin décembre 2016.

V.3. Réseau de distribution

La logistique de distribution est l'un des paramètres les plus importants au sein de l'activité d'Afriquia Gaz, avec en particulier la taille et l'organisation du réseau de dépositaires.

Les dépositaires sont des intermédiaires grossistes chargés de la distribution des bouteilles de gaz sur les points de vente en détail.

AFRIQUIA dispose de plusieurs dépositaires à travers tout le Royaume (incluant en plus des dépositaires Afriquia Gaz, les dépositaires de National Gaz et Dragon Gaz).

Le découpage géographique du territoire national permet à Afriquia Gaz de couvrir ses dépositaires, sur une majeure partie du territoire national. Parallèlement, même si la distribution du vrac ne nécessite pas la présence de dépositaires dans le circuit de distribution, elle suit tout de même le même découpage géographique.

V.4. Approvisionnement

Les achats d'Afriquia Gaz peuvent être classés en trois catégories :

- Achats de matières premières ;
- Achats de matériel ;
- Achats de bouteilles et citernes.

V.4.1. Achats de matières premières

Le tableau suivant présente des achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz sur la période 2014-2016 :

Tableau 39 Achats globaux de matières premières effectués par Afriquia Gaz

En TM	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Achats de matières premières	665 682	656 082	-1,4%	732 576	11,6%
<i>En KMAD</i>	4 716	2 917	-38,1%	2 626	-10%
<i>En dollars US</i>	555 123	295 439	-46,8%	267 105	-9,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

Afin de pallier à l'insuffisance du raffinage local de GPL, Afriquia Gaz importe la majeure partie de ses besoins. Afriquia Gaz effectue ses importations directement auprès de producteurs internationaux tels que SONATRACH ainsi qu'indirectement par l'intermédiaire de traders spécialisés. Ces importations proviennent de divers pays (Algérie, Norvège, Espagne, Royaume-Uni, etc.) et sont acheminées essentiellement vers les terminaux de Jorf Lasfar et Mohammedia.

Les importations de GPL se font essentiellement à travers Afrikaia Gaz et GAZAFRIC, filiale à 50% d'Afrikaia Gaz. Le tableau ci-dessous détaille les importations de GPL effectué par Afrikaia Gaz et GAZAFRIC au 31/12/2015 :

Tableau 40 Importations de GPL effectués par Afrikaia Gaz et Gazafric au 31/12/2016

En TM	Butane	% du total	Propane	% du total	Global	% du total
AFRIQUIA GAZ	640 607	87,4%	91 969	12,6%	732 576	100%
GAZAFRIC	207 349	100%	n.d.	n.d.	207 349	100%
Total	847 956	90,2%	91 969	12,6%	939 925	100%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au port de Mohammedia, les importations de butane sont réceptionnées dans les cavités communes de la société de stockage SOMAS dont la nouvelle capacité totale de stockage de butane s'établit à 200 000 TM et dans laquelle Afrikaia Gaz détient une participation directe de 8%.

Au port de Jorf Lasfar, le terminal de réception possède actuellement une capacité de réception annuelle de 600 000 TM en butane et 90 000 TM en propane.

Afrikaia Gaz tente de bénéficier d'économies d'échelle en passant des commandes pour des volumes plus importants. Ces économies d'échelle concernent principalement les coûts de logistique afférents auxdites commandes. En effet, l'augmentation des volumes réduit divers coûts rapportés à la tonne tels que les frais d'approche, les coûts administratifs, etc.

V.4.2. Achats de matériel

La société PETRODIS, filiale de AKWA Group, centralise l'ensemble des achats hors GPL d'Afrikaia Gaz.

Les programmes d'achats sont réalisés selon des plans annualisés en fonction des besoins anticipés, avec pour objectif de bénéficier des prix les plus intéressants du marché. En effet, la taille de la Société, et l'effet vertical du groupe, permet à Afrikaia Gaz de bénéficier de prix d'approvisionnements concurrentiels.

V.4.3. Achats de bouteilles

Afrikaia Gaz achète ses bouteilles auprès de INTRAL et TECHNOGAZ (filiales de AKWA Group). Les achats d'accessoires de bouteilles se font au niveau de SODIPIT.

TECHNOGAZ

La société TECHNOGAZ, implantée à El Jadida et filiale à 50% de AKWA Group et à 50% de ZIZ, fournit et entretient les bouteilles de 3, 6, 12 et 34 kg pour le compte d'Afrikaia Gaz. Sa capacité de production est de 600 000 bouteilles par an. TECHNOGAZ est certifiée ISO 9002.

INTRAL INDUSTRIES

INTRAL INDUSTRIES est une société filiale de OISMINE Group, holding détenue par AFRIQUIA SMDC, spécialisée dans la fabrication de bouteilles de gaz. La capacité de production de la société s'élève à 1 million de bouteilles par an, soit une capacité journalière de 4 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 50% et attribue à la société une importante flexibilité pour satisfaire la demande. En outre, la société écoule une partie de sa production dans des marchés régionaux (Afrique subsaharienne).

Toutefois, l'activité à l'international demeure marginale par rapport aux ventes nationales en grande partie réalisées avec Afrikaia Gaz.

L'activité de INTRAL comprend :

- La fabrication des récipients ;
- L'assemblage ;

- La peinture gravure de la marque ;
- Le contrôle qualité.

Les normes de fabrication de INTRAL sont conformes aux standards internationaux en la matière. La société est certifiée ISO 9002.

SODIPIT

SODIPIT est une filiale à 100% d'Afriquia Gaz spécialisée dans la réparation de bouteilles de gaz et la fabrication d'accessoires. La capacité de production de la société s'élève à 500 000 bouteilles par an, soit une capacité journalière de 2 000 bouteilles. Le taux d'utilisation de l'outil industriel est de 60%. La majeure partie des ventes de bouteilles est réalisée avec Afriquia Gaz.

L'activité de SODIPIT comprend les éléments suivants :

- Fabrication des récipients ;
- Assemblage ;
- Peinture gravure de la marque ;
- Contrôle qualité ;
- Production de composants : brûleurs, valves, sourdines, etc.

V.5. Logistique

Le transport est organisé en deux phases distinctes :

- Les matières premières GPL sont transportées dans des camions citernes, de la SAMIR ou des centres de stockage vers les centres d'emplissage ou vers les clients GPL vrac ;
- Les bouteilles sont transportées vers les clients dépositaires GPL conditionné situés au-delà d'un rayon de 100 à 150 km des centres emplisseurs détenus partiellement ou totalement par Afriquia Gaz.

Afin de minimiser les coûts de transport et d'assurer une répartition optimisée des stocks, l'organisation de la distribution est assurée par TIMLOG, filiale de AKWA Group spécialisée dans le transport qui a repris, en 1994, la gestion des véhicules appartenant à Afriquia Gaz. TIMLOG facture ses prestations en fonction du volume transporté.

La flotte de TIMLOG Timlogscémas comprend 250 camions à disposition d'Afriquia Gaz, et dispose de camions avec plateaux.

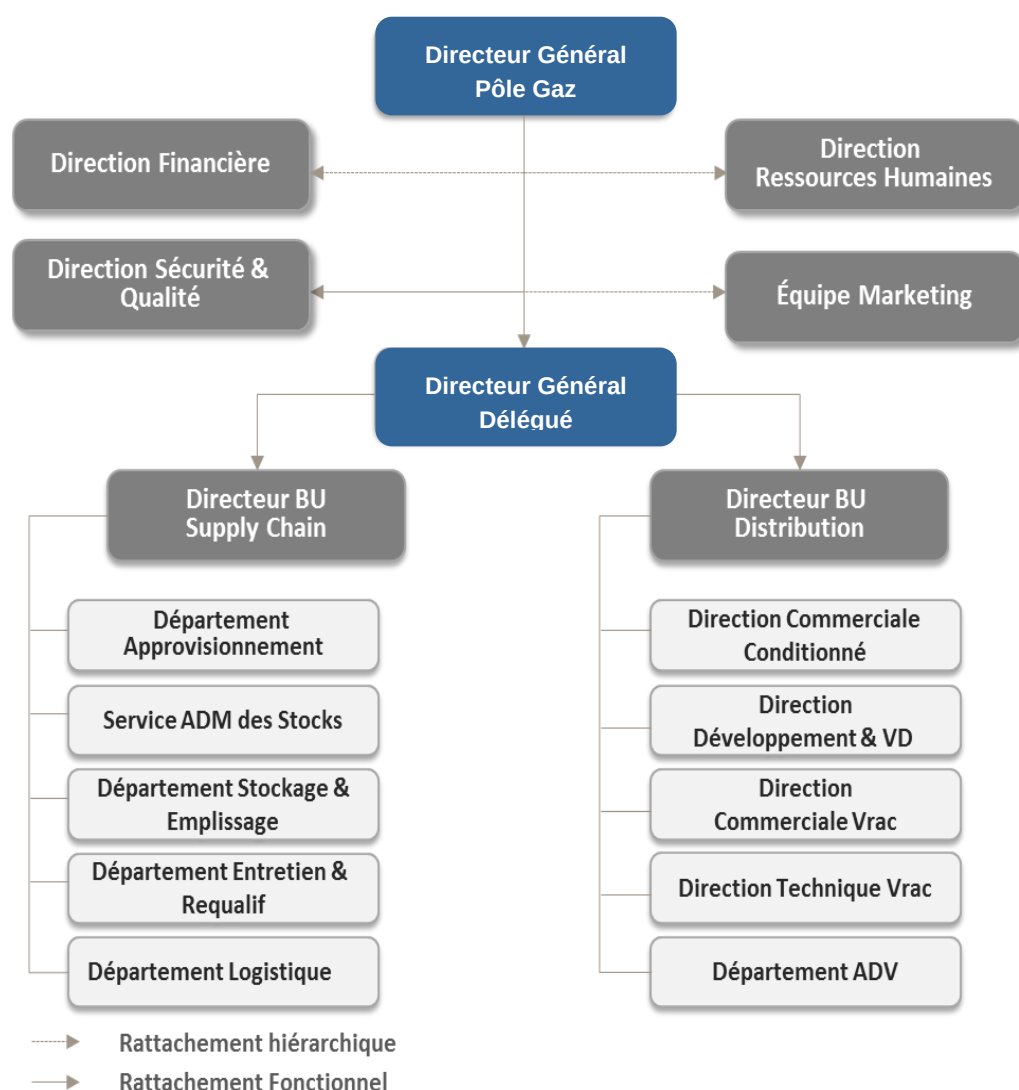
VI. Organisation

VI.1. Organisation d'Afriquia GAZ

Afriquia Gaz fait partie du Pôle Gaz de AKWA Group organisé en Business Units (Directions Opérationnelles) rattachées au Directeur Général du Pôle Gaz et couvrant toutes les filiales faisant partie du Pôle. Ce mode d'organisation permet une focalisation de chaque « Direction opérationnelle » sur un métier de la chaîne de valeur du gaz tout en lui faisant bénéficier du support du Pôle (à travers la Direction Financière, la Direction Juridique, la Direction des Ressources Humaines et la Direction Sécurité et Qualité) et du Groupe (à travers les sociétés de moyens et les Directions Fonctionnelles AKWA Group).

L'organisation actuelle de la société est illustrée à travers l'organigramme suivant :

Figure 18. Organigramme fonctionnel d'Afriquia GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

Business Unit Supply Chain

La BU Supply Chain comprend toute l'activité logistique, de l'approvisionnement au dispatching en passant par le stockage, l'emballage et la logistique :

- Elle supervise les terminaux de stockage, les centres emplaceurs et la logistique des sociétés détenues en propre ;
- Elle coordonne la gestion avec les DG respectifs des sociétés en participation : MAGHREB GAZ, AB GAZ, TADLA GAZ, SALAM GAZ, GAZ AFRIC, STOGAZ et SOMAS.

Business Unit Distribution

La BU Distribution regroupe toute l'activité commerciale, de gestion technique et d'administration des ventes pour l'ensemble des GPL (conditionné et vrac).

Direction Financière – Pôle Gaz

Le Pôle Gaz est renforcé par une Direction Financière qui assure :

- L'optimisation des ressources financières des filiales du Pôle et l'équilibre de leurs situations en ligne avec la stratégie financière du Groupe ;
- La gestion du crédit client des sociétés du Pôle ;
- La production des *reportings* nécessaires au pilotage des activités pour le DG Pôle et au suivi des ressources financières pour la Direction Financière Groupe.

VI.2. Moyens humains**VI.2.1. Effectif**

Le tableau suivant présente l'évolution de l'effectif (fin de période) d'Afriquia Gaz (hors filiales) sur la période 2014-2016 :

Tableau 41 Evolution de l'effectif d'Afriquia Gaz

	2014	2015	Var. 14/15	2016	Var. 15/16
Salariés	688	702	2,0%	702	0,0%
Employés temporaires	111	128	15,3%	131	2,3%
Effectif total	799	830	3,9%	833	0,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif total d'Afriquia Gaz s'élève en 2016 à 833 personnes, en croissance de 0,4% par rapport à l'effectif enregistré en 2015.

Les employés temporaires sont essentiellement affectés à la division emballage lors des périodes de hausse de l'activité notamment durant la période hivernale et le mois de Ramadan.

L'effectif des employés

temporaires s'est apprécié de 2,3% en 2016 par rapport à 2015, atteignant 131 personnes.

VI.2.2. Ventilation de l'effectif

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif par âge au 31 décembre 2016 :

Tableau 42 Ventilation de l'effectif par âge

Tranche d'âge	Effectif	Part
< 25 ans	4	0,5%
De 25 à 40 ans	246	29,5%
De 40 à 55 ans	379	45,5%
55 ans et +	73	8,8%
Employés temporaires	131	15,7%
Total	833	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'effectif global de la Société (hors employés temporaires) s'établit à 702 collaborateurs dont 35,0% entre 25 et 40 ans, et 54,0% ont entre 40 et 55 ans.

Le tableau suivant présente la ventilation de l'effectif salarié par ancienneté :

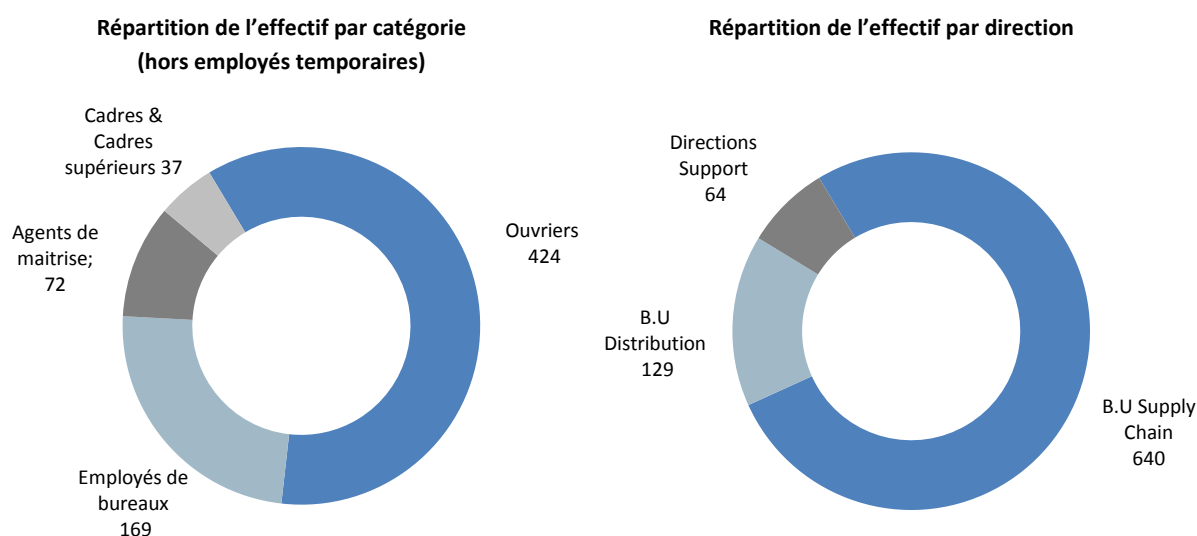
Tableau 43 Ventilation de l'effectif par ancienneté

Ancienneté	Effectif	Part
< 5 ans	102	12,2%
De 5 à 15 ans	296	35,5%
De 15 à 25 ans	217	26,1%
25 ans et +	87	10,4%
Employés temporaires	131	15,7%
Total	833	100,0%

VI.2.3. Structure de l'effectif

Le graphique ci-dessous décrit la structure de l'effectif à fin 2016 :

Figure 19. Répartition de l'effectif global d'Afriquia GAZ par catégorie et par direction



Source : AFRIQUIA GAZ

L'activité Supply Chain, qui comprend entre autres l'emplissage, à travers les différents centres d'emplissage, représente une des principales sources d'emploi d'Afriquia Gaz à hauteur de 76,8%.

Le taux d'encadrement d'Afriquia Gaz s'élève à 5,3% en 2016.

VI.2.4. Formation du personnel

La nécessité de mobiliser toutes les compétences actuelles et potentielles pour accompagner le développement d'Afriquia Gaz a imposé de mettre en place des outils ciblés de management des ressources humaines.

En effet, un plan de formation annuel a été mis en place. Il repose sur cinq axes :

- Consolider les compétences et les expertises existantes ;
- Développer les nouvelles compétences stratégiques ;
- Renforcer le management par la qualité ;
- Améliorer les services ;
- Etendre l'alphabétisation fonctionnelle.

D'autre part, un système d'appréciation et de rétribution des performances a été mis en place dès 1998. Il consiste en l'identification d'objectifs et d'indicateurs de performance en début d'année, et en l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en fin d'année. Ce système permet une clarification des rôles et attributions, une émulation au sein des équipes ainsi que l'adhésion aux objectifs de l'entreprise.

Les nouveaux principes directeurs qui précisent les objectifs devant contribuer à la pérennité de l'entreprise et de ses finalités et qui tendent également à la réalisation d'une cohérence rationnelle en termes de développement de compétences dont l'entreprise doit être dotée et qu'elle doit posséder, se situent – notamment – au niveau du processus de gestion de la relève. Enjeu important pour la pérennité de l'entreprise. Voilà quelques années que cette question importante est intégrée dans la politique R.H. et ses stratégies notamment au niveau des processus recrutement et formation qui, tous les deux, en étroite interaction, se complètent pour servir la même finalité à savoir doter l'entreprise de compétences nécessaires pour réussir la mise en œuvre de sa stratégie de développement.

Les dispositifs de formation, ayant été mis en place, visent donc à optimiser et à rationaliser la gestion des Ressources Humaines de l'entreprise et convergent vers l'objectif de préparer la relève pour les postes clés. Ces postes ne se limitent pas uniquement aux postes de responsabilité mais englobent également les postes s'inscrivant dans le cadre des métiers de base de l'entreprise, ceux-là même qui représentent des enjeux majeurs pour l'activité de l'entreprise, autrement dit les postes qui constitueraient un avantage concurrentiel par rapport à la concurrence.

Dans ce dessein, des programmes de formation ont été déployés pour accompagner la montée en compétence des populations ayant été identifiées comme étant un «Haut potentiel».

Déjà en 2011, tout un programme de formation constitué de modules ayant pour intitulés par exemple :

- Priority Manager
- Priority Planning
- Priority Influencing

Ces programmes avaient pour objectif d'expliquer aux participants le rôle qui leur est assigné au sein de l'entreprise tout en les dotant d'outils pouvant leur permettre de :

- Mettre en œuvre des processus de communication efficaces et favoriser l'adhésion de leurs collaborateurs aux enjeux de l'entreprise ;
- Effectuer les bons choix face à l'accélération du quotidien en termes d'enjeux et de priorités ;
- Retrouver le contrôle de leur quotidien et d'éliminer le stress professionnel pour travailler dans des conditions d'organisation optimales

En 2015, un programme de formation canadien intitulé «Anticiper demain » a été déployé, composé d'un certain nombre de modules ayant pour finalité d'acquérir et de perfectionner les compétences de base d'un leader visionnaire et visant l'atteinte des objectifs pédagogiques énumérés ci-après :

- DETECTER : être capable de lire l'environnement ;
- TRIER : être capable de créer de la valeur ajoutée à travers le choix d'éléments et de critères pertinents (analyse de l'information et son exploitation à bon escient) ;
- REFLECHIR : être capable d'analyser avec profondeur en créant des liens entre les idées, les informations retenues et les concepts ;
- INNOVER : être capable de faire preuve d'audace et d'inédit en introduisant de la nouveauté qui crée de la valeur «in novare» ;
- REALISER : être capable d'exécuter la stratégie en mobilisant les ressources.

Le tableau suivant présente l'évolution du budget de formation sur la période 2013-2015 :

Tableau 44 Evolution du budget de formation

En KMAD	2014	2015	Var14/15	2016	Var15/16
Budget de formation	435	614	41,1%	768	25,1%
Nombre de bénéficiaires	134	522	>100,0%	168	-67,8%

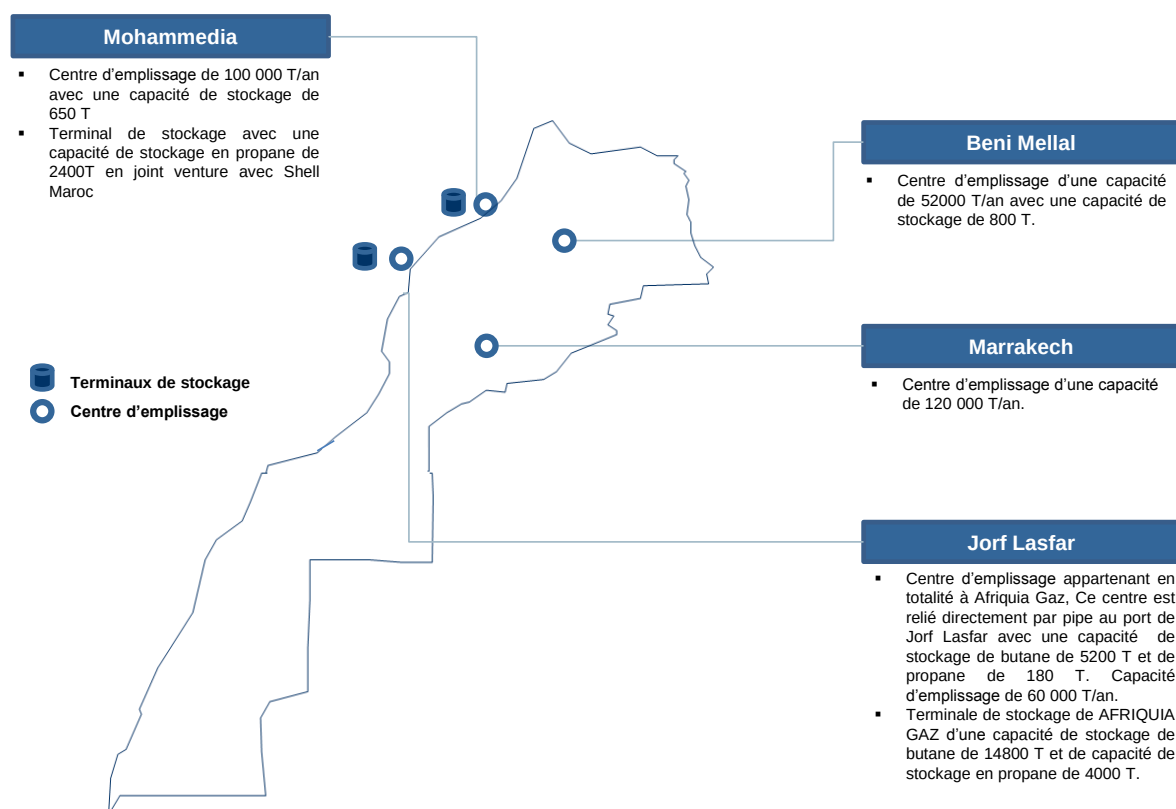
Source : AFRIQUIA GAZ

Enfin, la politique de rémunération adoptée, intégrant une rémunération par objectifs et une prime de fin d'année en fonction des résultats obtenus, permet d'améliorer le dynamisme des salariés.

VI.3. Moyens techniques

Le Groupe Afrika Gaz dispose de la plus importante infrastructure gazière au Maroc. Cette infrastructure couvre l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur du GPL : importation, stockage, emplissage et distribution.

Figure 20. Répartition géographique des installations d'Afriquia GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

VI.3.1. Centres d'emplissage détenus en propre

Afriquia Gaz détient en propre 4 centres d'emplissage : Mohammedia, Jorf Lasfar, Beni Mellal et Marrakech.

Tableau 45 Description des centres d'emplissage détenus par Afriquia Gaz

	Capacité de stockage (t)	% du total	Capacité d'emplissage (T/an)	% du total
Mohammedia	650	2%	130 000	31%
Jorf Lasfar	24 000	63%	80 000	19%
Béni-Mellal	800	2%	80 000	19%
Marrakech	1 350	4%	130 000	31%
Total	47 800	100,0%	420 000	100,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

■ Centre d'emplissage de Marrakech

Afriquia Gaz dispose à Marrakech d'un des centres emplisseurs les plus importants du Royaume avec une capacité de production de 120 000 tonnes par an. Ce centre, opérationnel depuis 1994 et détenu à 100% par Afriquia Gaz, dispose de trois unités d'emplissage :

- Une section d'emplissage de bouteilles de butane de 3 et 6 kg d'une capacité de 6 000 bouteilles par heure ;
- Une unité d'emplissage de bouteilles de butane de 12 kg d'une capacité de 3 000 bouteilles par heure ;
- Une unité de conditionnement des bouteilles de propane de 34 kg.

Le centre de Marrakech bénéficie également d'une unité de contrôle des bouteilles (tests hydrauliques), des cabines de peinture pour les bouteilles et des robinetteuses servant à changer les robinets défectueux.

Outre son activité de base d'emplissage, le centre de Marrakech dispose d'une capacité de stockage de 2 000 m³ pour le butane en plus d'un réservoir tampon⁷ de 150 m³. La capacité de stockage pour le propane s'élève quant à elle à 300 m³.

■ Centre d'emplissage de Mohammedia

Créé en 1996, sa capacité d'emplissage est de 100 000 T/an et sa capacité de stockage de 650 T.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	650 T
Type de stockage	
- Butane	6 cages de 150 m ³ 2 cages de 100 m ³
- Propane	2 cages de 100 m ³

Source : AFRIQUIA GAZ

⁷ Réservoir pour le stock de sécurité utilisé également pour la livraison des clients de GPL vrac de la région sud.

■ Centre d'emplissage de Béni Mellal

Créé en 1991, sa capacité d'emplissage est de 52 000 T/an et sa capacité de stockage est de 800 T. Ce centre a été contrôlé par Afriquia Gaz après l'acquisition de TISSIR PRIMAGAZ.

Date de mise en service	1996
Capacité de stockage	800 T
- Butane	14 cages de 100 m ³
- Propane	2 cages de 100 m ³

Source : AFRIQUIA GAZ

■ Centre d'emplissage de Jorf Lasfar

Créé en 1983, sa capacité d'emplissage est d'environ 60 000 T/an.

Date de mise en service	1983
Capacité de stockage	24 000 T

• Terminal de Jorf Lasfar

- Butane	14 800 TM de butane mise en service 2011
- Propane	3 900 TM de propane mise en service 1998

Source : AFRIQUIA GAZ

VI.3.2. Centres d'emplissage détenus en participation

Afriquia Gaz, du fait de son appartenance à AKWA Group, bénéficie d'autres centres d'emplissage :

MAGHREB GAZ

MAGHREB GAZ est détenue à hauteur de 37,5% par AKWA Group, de 37,5% par SHELL MAROC et de 25,0% par ZIZ. MAGHREB GAZ dispose de deux centres emplisseurs, MAGHREB GAZ II et III à Benslimane et Laacilate, et d'un terminal de stockage à Mohammedia. Sa capacité d'emplissage est de 160 000 T/an et sa capacité de stockage est de 4 600 tonnes pour le butane et 1 100 tonnes pour le propane.

GAZAFRIC

Créée en 1974, GAZAFRIC est détenue à parts égales par Afriquia Gaz et la famille BICHA. GAZAFRIC dispose de deux centres emplisseurs d'une capacité d'emplissage totale de 130 000 T/an :

- Agadir : la capacité de stockage est de 7 000 tonnes de butane et 600 tonnes de propane,

Le plus grand centre emplisseur de GAZAFRIC a été mis en service en 2009 à Sidi Bibi, à 30 km d'Agadir, pour une capacité d'emplissage de 120 000 T/an et une capacité de stockage de 2 000 tonnes.

TADLA GAZ

TADLA GAZ, située dans le centre-est, est détenue à hauteur de 50% par AKWA Group et 50% par SHELL MAROC. Sa capacité d'emplissage est de 45 000 T/an pour le butane et 3 000 T/an pour le propane.

AB GAZ

AB GAZ, situé dans le nord, est filiale de AKWA Group à hauteur de 52,5% et ZIZ à 47,5%. La société bénéficie d'une capacité de stockage de 600 tonnes et d'une capacité d'emplissage de 80 000 T/an pour le butane.

SALAM GAZ

SALAM GAZ est détenue par SAMIR à hauteur de 50%, les autres actionnaires sont Afriquia Gaz (20%), TOTAL MAROC (20%) et ZIZ (10%).

Le champ d'activité de Salam Gaz se structure autour de 3 métiers :

- La logistique dans le domaine des GPL (réception, stockage et transport) ;
- L'emplissage des bouteilles de gaz (butane et propane) ;

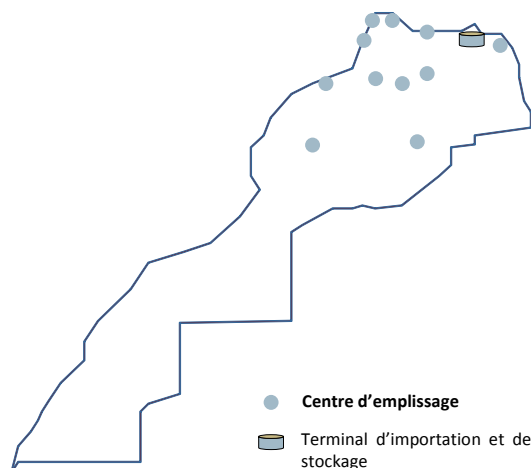
- L'entretien des bouteilles de gaz et des palettes.

Leader dans le domaine de l'emplissage des GPL, avec 30% de part de marché, SALAM GAZ dispose de :

- 12 centres emplisseurs situés à Sidi-Kacem, Tanger, Fès, Oujda, Nador, Errachidia, Tétouan, Taza, Al Hoceima, Skhirat, Larache et Marrakech.
- Un terminal de réception et de stockage du butane à Nador, d'une capacité de 200 000 T/an.

SALAM GAZ réalise 40% de son emplissage avec la société Afriquia Gaz.

Figure 21. Répartition géographique des installations de SALAM GAZ



Source : AFRIQUIA GAZ

L'accès à ces différents centres permet à Afriquia Gaz de couvrir une grande partie du territoire marocain et d'assurer une proximité avec les dépositaires.

VI.3.3. Stockage

Le stockage intervient après la réception des livraisons de GPL de SAMIR et des approvisionnements à l'international.

Terminal de stockage de Jorf Lasfar

Appartenant à Afriquia Gaz, le Terminal de Jorf Lasfar est directement relié par pipe au port de Jorf Lasfar afin d'optimiser l'acheminement de GPL. Une extension de la capacité de stockage a été réalisée en 2011 ramenant la capacité totale à 3 900 tonnes pour le propane et 14 800 tonnes pour le butane.

Le nouveau terminal de stockage de GPL permet d'augmenter considérablement les capacités de stockage et de décongestionner le site de Mohammedia. Ce nouveau site, qui constitue le plus grand centre de stockage de gaz aérien du Maroc, est équipé d'un pipeline de 12" et a eu pour effet immédiat d'améliorer le débit de déchargement des navires. A terme, cet investissement de 340 MMAD permettra une réduction considérable des coûts.

Terminal de stockage de Tanger

Terminal de stockage Tanger Med d'une capacité de stockage de butane de 14 000t et de capacité de stockage en propane de 7 000t.

STOGAZ

STOGAZ, située à Mohammedia, est une joint-venture entre Afriquia Gaz et SHELL MAROC. STOGAZ stocke du propane qui est acheminé depuis le port de Mohammedia par pipe jusqu'au site.

Ce centre dispose d'une capacité de stockage de propane de 2 400 TM et s'appuie sur une technologie de construction avant-gardiste, basée sur l'immersion de deux cylindres de stockage dans un bassin d'eau, permettant de limiter la fuite de gaz en cas d'incident.

GAZAFRIC

GAZAFRIC dispose d'un terminal de réception avec une capacité de stockage de 7 500 tonnes. Situé à Agadir, ce terminal contribue à l'approvisionnement des régions du sud du Maroc.

SOMAS

Créée en 1974, SOMAS compte parmi ses actionnaires les principaux distributeurs de GPL au Maroc. Elle assure, depuis Mohammedia, la réception de cargaisons de tous types de bateaux, en particulier des butaniers d'une capacité allant jusqu'à 40 000 tonnes en réfrigéré.

La société assure aussi le stockage de GPL dans des cavités souterraines et sa livraison via un réseau de pipes ainsi qu'une flotte de camions citernes. Elle dispose de capacités de stockage significatives matérialisées par deux cavités de capacités *respectives* de 123 739 m³ et 125 000 m³, pour une capacité totale de 250 000 m³ équivalent à 120 000 T (cette dernière a été portée à 200 000 tonnes dernièrement) soit près d'un mois de consommation nationale en GPL. Grâce à ses capacités de stockage, SOMAS assure au pays une sécurité d'approvisionnement en butane.

VI.3.4. *et de citernes*

■ Bouteilles

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du parc de bouteilles d'Afrique Gaz :

Tableau 46 Evolution du parc de bouteilles d'Afrique Gaz

Bouteilles	2014	2015	Var14/15	2016	Var15/16
3 Kg	12 148 126	12 222 035	0,6%	12 362 673	1,2%
6 Kg	1 335 955	1 433 203	7,3%	1 559 888	8,8%
12 Kg	9 055 502	9 468 152	4,6%	9 871 513	4,3%
34 Kg	77 592	80 148	3,3%	84 045	4,9%
Total	22 617 175	23 203 538	2,6%	23 878 119	2,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les bouteilles d'Afrique Gaz sont fabriquées par INTRAL et TECHNOGAZ.

L'évolution du parc de bouteilles, tirée notamment par la croissance des bouteilles de 6kg, 12kg et 34 kg, a évolué en moyenne de 2,7% entre 2014 et 2016.

Au 31 décembre 2016, le parc repose essentiellement sur les bouteilles de 3 kg (51,8%) et les bouteilles de 12 kg (41,3%).

La taille importante du parc de bouteilles d'Afrique Gaz constitue un facteur primordial de son positionnement dans la mesure où il permet notamment la disponibilité des bouteilles à grande échelle sur le marché.

De plus l'année 2017 a connu le lancement d'un nouveau produit à savoir les bouteilles en plastique. Cette bouteille nouvelle génération d'Afrique Gaz est composée d'une couche en acier renforcée par un polymère et recouverte d'une coque esthétique en plastique. Par ailleurs, ladite bouteille utilise un détendeur « clic-on » permettant le branchement de la bouteille d'un simple clic.

La réglementation en vigueur prévoit une durée de vie de 40 ans pour les bouteilles 12 kg et 34 kg, et de 30 ans pour les bouteilles de 3 kg et 6 kg. A fin 2016, en termes d'années d'existence, le parc de bouteilles d'Afrique Gaz se décline comme suit :

Tableau 47 Parc de bouteilles en termes d'années d'existence

Age	2015	% du parc	2016	% du parc	Var. 15/16
< 5 ans	2 971 137	12,8%	3 047 928	12,8%	2,6%
Entre 5 et 15 ans	5 766 111	24,9%	5 819 130	24,4%	0,9%
> 15 ans	14 466 290	62,4%	15 011 061	62,9%	3,8%
Total	23 203 538	100,0%	23 878 119	100,0%	2,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

De plus l'année 2017 a connu le lancement d'un nouveau produit à savoir les bouteilles en plastique. Cette bouteille nouvelle génération d'Afrique Gaz est composée d'une couche en acier renforcée par un polymère et recouverte d'une coque esthétique en plastique. Par ailleurs, ladite bouteille utilise un détendeur « clic-on » permettant le branchement de la bouteille d'un simple clic.

■ Citernes

Les citernes, utilisées pour la distribution de GPL en vrac, sont installées chez les clients mais demeurent propriété d'Afrique Gaz. Leur durée de vie est fixée à 30 ans par la réglementation en vigueur.

VI.3.5. Fournisseurs de moyens administratifs et logistiques

Afin de renforcer les synergies entre les composantes de AKWA Group et de mettre à profit l'expertise développée par chacune d'elles dans son domaine d'activité, Afrique Gaz externalise en partie ses activités de support (achats, communication interne, système d'information, formation et comptabilité) aux sociétés de moyens du groupe, à savoir, AKWA Group (pilotage stratégique), TAFRAOUTI SA (gestion immobilière), PROACTIS (prestations de gestion administrative et comptable), TIMLOG (transport) et PETRODIS (ensemble des achats hors matières premières) ou à des directions fonctionnelles du groupe telles que la Direction Marketing, la Direction des Ressources humaines, la Direction Stratégie et Organisation, la direction Audit et la direction Affaires Juridiques.

Des contrats de gestion, bien définis, régissent la relation commerciale entre Afrique Gaz et ces sociétés de moyens :

- AKWA Group facture selon une clé de répartition des charges, comprenant principalement les salaires et les loyers de la holding ;
- PROACTIS facture selon une estimation du temps passé, par chaque département de la société, au service d'Afrique Gaz ;
- TIMLOG facture le kilomètre parcouru avec une décote d'environ 30% par rapport au tarif en vigueur au niveau de la SNTL ;
- TAFRAOUTI SA facture l'espace bureau utilisé par Afrique Gaz au prorata du mètre carré utilisé, à un prix inférieur à celui du marché.

VI.3.6. Système de Management Qualité Sécurité Environnement

Afrique Gaz a mis en place un Système de Management Qualité Sécurité Environnement (SMQSE) qui couvre le siège et l'ensemble des centres d'emplissage et de stockage détenus en propre.

Ce SMQSE a été établi conformément aux exigences des normes ISO 9001 version 2008, ISO 14001 version 2009 et OHSAS 18001 version 2007. Il s'applique aux domaines de l'importation, du stockage, de l'emplissage, du transport et de distribution de gaz butane et propane (conditionné et vrac).

En outre, la Société a obtenu en 2011 la certification Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement pour l'ensemble de sa chaîne de valeurs qui regroupe l'importation, le stockage, l'emplissage, le transport et la distribution de GPL.

Afriquia Gaz garantit la maîtrise totale des activités externalisées et ce grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Les Choix préalables d'externalisation intégrant les préoccupations de qualité des processus concernés et d'optimisation de leurs modalités de déploiement ;
 - L'application d'un système de surveillance et de mesure des résultats obtenus ainsi qu'un dispositif de pilotage pour la régulation et la gestion maîtrisée de leur déploiement ;
 - La caractérisation complète de ces processus et/ou la mise en œuvre d'un système documentaire complet qui est validé aussi bien en interne par les intervenants concernés au sein d'Afriquia Gaz que par les intervenants externes sollicités ;
 - La réalisation au besoin de contrats d'interface, tel que celui validé avec PETRODIS, spécialisée dans le groupe en matière d'achats, qui définit toutes les exigences applicables à cet effet.
- **Contrôles Qualité**

Pour assurer le contrôle qualité des bouteilles qu'elle remplit, Afriquia Gaz dispose de bancs d'épreuves servant à effectuer des tests hydrauliques sur les bouteilles de GPL. Ces tests consistent à mettre à l'épreuve des bouteilles de butane et de propane à des conditions de pression supérieures (respectivement 15 bars et 30 bars) aux normes requises par le Ministère de l'Energie (2 bars pour les bouteilles de GPL).

Par ailleurs, tout au long de leur durée de vie réglementaire, les bouteilles sont contrôlées et subissent des tests hydrauliques tous les cinq ans, par des organismes affiliés au ministère de l'Energie.

▪ **Procédures de sécurité**

Les mesures de sécurité mises en place par la société sont d'ordres préventif et curatif. Une couverture adéquate des risques industriels par des polices d'assurance spécialisées vient compléter le dispositif.

Les mesures curatives reposent sur l'équipement de sécurité adéquat dont dispose chacun des sites de production. Cet équipement composé entre autres d'extincteurs CO2 et azote, de circuit anti-incendie permet d'appréhender tout risque d'anomalie.

Les mesures préventives reposent, quant à elles, sur un travail régulier d'amélioration des process, d'information, de sensibilisation et de responsabilisation, à travers :

- Un pari sur la technologie de pointe dans la construction des installations et dans les procédés de fabrication et leur contrôle dans les centres d'emplissage et de stockage ;
- La sensibilisation des utilisateurs finaux aux risques inhérents à l'utilisation des gaz à travers des spots télévisés ;
- La responsabilisation de chaque salarié, en premier lieu des chefs de sites ainsi que du directeur technique, qui sont responsables de la sécurité et veillent au respect des procédures.

Enfin, la société a contracté différentes polices d'assurance pour couvrir sa responsabilité vis-à-vis des risques liés à une manipulation dangereuse des bouteilles de GPL.

Soulignons qu'à l'instar de l'ensemble des distributeurs et des emplisseurs au Maroc, les installations d'Afriquia Gaz répondent à des normes de sécurité très strictes et régulièrement contrôlées par les autorités compétentes. Par ailleurs, dans le cadre de l'appartenance de la société à AKWA Group, Afriquia Gaz est tenue de respecter les normes établies par le comité HSE propre au Groupe.

VI.3.7. *Système d'information et de gestion*■ **Système informatique**

A l'origine, l'informatique d'Afrique Gaz était gérée de façon centralisée par les informaticiens du Groupe, sur la base d'outils développés en interne depuis 1978. Le manque d'intégration et d'évolutivité de ce système ont conduit à son abandon en 1996, et à son remplacement par un progiciel intégré regroupant l'ensemble des fonctions (comptables, financières, commerciales et de gestion de production).

Les applications adoptées par Afrique Gaz sont JD Edwards, pour l'application « Finance », et AFRWARE (application spécifique à AKWA Group et à ses filiales) pour l'application « Gestion ».

Pour accompagner le fonctionnement du module intégré de suivi commercial et de production, un réseau de lignes spécialisées avec les sites de production et les dépositaires, est mis en place pour l'actualisation quotidienne des données relatives à la commercialisation et à la production.

■ **Organisation comptable et financière**

L'organisation comptable et financière de la société s'insère dans la politique du Groupe, et repose sur une prise en charge des différentes fonctions par les équipes de PROACTIS.

PROACTIS s'occupe de tout ce qui concerne la comptabilité, la gestion de la paie, la gestion des assurances et prévoyance sociale, l'optimisation fiscale, et le système d'information.

VI.4. **Politique d'investissement**

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des investissements d'Afrique Gaz sur la période s'étalant de 2014 - 2016 :

Tableau 48 *Evolution des investissements d'Afrique Gaz*

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Emballages récupérables	200 753	205 309	2,3%	183 327	-11,0%
Stockage et emplissage	77 300	160 870	>100%	167 516	4,0%
Aménagement + Agencements	283	2 561	>100%	4 121	60,9%
Mob bureaux et matériel informatique	1 638	821	-49,9%	2 995	>100%
Total investissements	279 974	369 561	32,0%	357 959	-3,0%

Les investissements d'Afrique Gaz diminuent de 3,0% (soit de -11 602 KMAD) en 2016 pour atteindre 357 959 KMAD.

Afrique Gaz a investi depuis 2007 dans la construction de deux installations de stockage au terminal de stockage de Jorf Lasfar :

- Stockage de propane : opérationnel depuis août 2009 avec une capacité de stockage après extension de 3 900 TM ;
- Stockage de butane : construction en cours de plusieurs sphères de stockage pour un total de 14 800 TM après extension.

Un pipeline reliant les installations au niveau de Jorf Lasfar a été mis en service en janvier 2010.

Un terminal de stockage à Tanger a été lancé en 2014. Il s'agit d'un projet qui s'étale sur 3 ans. Le montant prévisionnel de l'investissement global dans le Terminal de Tanger s'élève à 187,0 MMAD sur la période 2014-2017 pour une capacité totale de stockage qui s'établit à 20 000 m3. La date de mise en service est le 01 Janvier 2017.

Ces investissements permettent à Afrique Gaz de bénéficier d'une autonomie en termes de stockage vis-à-vis de la SOMAS pour le butane et des autres centres confrères pour le propane. A cela s'ajoute le fait que les capacités de stockage plus importantes de la société faciliteront une meilleure gestion des stocks permettant ainsi de minimiser les coûts d'importation en cas de libéralisation du marché.

Aussi, la mise à disposition des confrères des nouvelles capacités générera des gains en termes de rémunération sur stockage.

VI.4.1. *Parc de bouteilles*

Les principaux investissements dans le parc de bouteilles concernent :

- Le renforcement du stock-outil des centres emplisseurs, ce stock permet la poursuite des opérations d'emplissage après l'arrêt des livraisons et ce pour assurer celles de la journée suivante (tôt le matin) ;
- Le remplacement des bouteilles réformées et/ou au terme de la durée de vie réglementaire ;
- Le développement du marché national par la consignment des nouvelles bouteilles ;
- La requalification des bouteilles défectueuses (réparation à chaud de certains types de défauts répertoriés) ;
- L'acquisition d'accessoires accompagnants la bouteille : boîte à clapet, robinet, chapeau, etc.

De plus l'année 2017 a connu le lancement d'un nouveau produit à savoir les bouteilles en plastique. Cette bouteille nouvelle génération d'Afriquia Gaz est composée d'une couche en acier renforcée par un polymère et recouverte d'une coque esthétique en plastique. Par ailleurs, ladite bouteille utilise un détendeur « clic-on » permettant le branchement de la bouteille d'un simple clic.

VI.4.2. *Citernes et installations*

Le développement du marché et de l'activité de distribution en vrac nécessite une enveloppe budgétaire annuelle assez importante dont le plus gros est alloué au segment industriel « gros vrac ».

VI.4.3. *Emplissage (matériel d'exploitation)*

Pour améliorer les performances des centres emplisseurs et l'entretien des bouteilles, les principaux investissements concernent les éléments suivants :

- Bascules électroniques d'emplissage ;
- Carrousels ;
- Arrosages des cigares et des bras de chargement ;
- Cabines de peinture bouteilles ;
- Machines à laver ;
- Jaugeurs sphères et cigares ;
- Bascules d'emplissage ;
- Capsuleuses hydrauliques ;
- Casiers et containers pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Chariots élévateurs pour la logistique des centres emplisseurs ;
- Stations pour le traitement des eaux usées ;
- Compresseurs pour unité de vidange ;
- Rénovation et entretien des halls d'emplissage ;
- Rénovation et maintien des réseaux électriques, GPL, eau, etc.

VI.5. Politique de partenariat

Le secteur gazier marocain se caractérise par la mise en commun des actifs de production de toute la filière.

Ainsi, Afriquia Gaz a réalisé une partie de ses investissements en partenariat avec d'autres acteurs, en l'occurrence dans le cas de STOGAZ (co-investissement réalisé avec la Société SHELL).

En outre, Afriquia Gaz détient une participation de 20% dans le capital de SALAM GAZ, en partenariat avec TOTAL, SAMIR et ZIZ, qui interviennent également dans cette activité.

Il n'est pas inenvisageable que d'autres investissements similaires soient réalisés à l'avenir avec d'autres partenaires.

VI.6. Politique de financement

Afriquia Gaz a une politique de financement proactive. Ainsi, la Société opère des arbitrages entre les différentes sources de financement en fonction de leur coût.

Partie V. SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE DU GROUPE AFRIQUIA GAZ

I. Périmètre de consolidation

I.1. Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés annuels du Groupe Afrikaia Gaz sont établis suivant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS tels qu'adoptés par l'Union Européenne et en application de la loi n°52-10 modifiant et complétant le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993.

Les comptes consolidés d'Afrikaia Gaz relatifs aux exercices 2014, 2015 et 2016 ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Celui-ci est présumé pour les sociétés contrôlées à plus de 50% ou celles où le groupe est majoritaire au Conseil d'Administration et dont le pourcentage de contrôle dépasse 40%.

Les sociétés sous influence notable dont le pourcentage de contrôle est au moins égal à 20% sont mises en équivalence.

I.2. Effets de l'application des normes IFRS

Les principaux effets liés à l'application des normes IFRS se détaillent comme suit :

- Les conditions d'activation des charges à l'actif étant plus restrictives en IFRS, les immobilisations en non valeurs ont été portées directement en déduction des capitaux propres d'ouverture ;
- Possibilités offertes par les normes IFRS pour le retraitement des frais suivants :
- Imputation sur la prime d'émission des frais externes liés directement à l'opération d'augmentation du capital ;
- Diminution du montant de la dette des frais liés à l'émission de l'emprunt obligataire ;
- Imputation sur la valeur des titres des frais externes directement liés à la transaction d'acquisition des titres.
- Conformément aux normes IFRS, les contrats de location répondant aux critères de location financement tels que stipulés par ces normes ont fait l'objet d'un retraitement (inscription à l'actif immobilisé des biens et constatation d'une dette de financement) ;
- Annulation de la provision pour investissements à caractère fiscal ;
- La valeur du fonds de commerce inscrite à l'actif des sociétés au niveau des comptes sociaux et qui ne répond pas aux critères requis par les normes IFRS pour leur activation a été annulée en consolidation ;
- Application de l'approche par composants sur les immobilisations corporelles sujettes à des entretiens ou à des remplacements ;
- Consolidation des sociétés dans lesquelles la société exerce une influence notable ou un contrôle exclusif ;
- Ventilation au niveau du bilan passif des dettes financières à plus ou moins d'un an ;
- Harmonisation des règles comptables entre les différentes sociétés du Groupe et notamment concernant les durées d'amortissement ;
- Révision de la durée d'amortissement des sphères et citernes de 10 ans à 20 ans ;
- Allongement des durées de reprises des consignations de 10 à 20 ans afin de les aligner sur les durées d'amortissement des immobilisations y afférentes ;
- Revue de la durée d'amortissement du matériel informatique de 79 mois à 60 mois ;
- Constatation des impôts différés ;

- En IFRS, les ventes réalisées et qui n'ont pas pour objet d'augmenter les fonds propres de la société sont exclues du chiffre d'affaires. Ce retraitement n'a pas d'impact sur le résultat net.

I.3. Périmètre de consolidation des 3 derniers exercices

I.3.1. Périmètre au 31.12.2014

Le périmètre de consolidation Groupe Afrikaia Gaz au 31 décembre 2014 se présente comme suit :

Tableau 49 Périmètre de consolidation à fin 2014

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence
AKWA AFRICA	17%	17%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le groupe Afrikaia Gaz a procédé à une prise de participation dans le capital de la société AKWA AFRICA, créée en 2014, à hauteur de 170 millions représentant 17% du capital de cette société. Le montant de cette prise de participation a été libéré à hauteur de 42,5 millions de Dirhams. Cette société a été intégrée dans les comptes consolidés du groupe par une mise en équivalence sans incidence significative sur lesdits comptes.

I.3.2. Périmètre au 31.12.2015

Le périmètre de consolidation Groupe Afrikaia Gaz au 31 décembre 2015 se présente comme suit :

Tableau 50 Périmètre de consolidation à fin 2015

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence
AKWA AFRICA	17%	17%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le périmètre de consolidation du groupe Afrikaia Gaz n'a pas connu de variation entre 2014 et 2015.

I.3.3. Périmètre au 31.12.2016

Le périmètre de consolidation Groupe Afriquia Gaz au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

Tableau 51 Périmètre de consolidation à fin 2016

Titres	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
AFRIQUIA GAZ	100%	100%	Intégration globale
SODIPIT	100%	100%	Intégration globale
NATIONAL GAZ	100%	100%	Intégration globale
DRAGON GAZ	100%	100%	Intégration globale
OMNIUM STOCKAGE	100%	100%	Intégration globale
GAZAFRIC	50%	50%	Mise en équivalence
STOGAZ	50%	50%	Mise en équivalence
PROACTIS	25%	25%	Mise en équivalence
SALAM GAZ	20%	20%	Mise en équivalence
AKWA AFRICA	17%	17%	Mise en équivalence

Source : AFRIQUIA GAZ

Le périmètre de consolidation du groupe Afriquia Gaz n'a pas connu de variation entre 2015 et 2016.

II. Analyse du compte de résultat consolidé

Le tableau suivant reprend les données historiques du compte de résultat consolidé du Groupe Afrikaia Gaz pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

Tableau 52 Evolution du compte de résultat consolidé

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Produits des activités ordinaires	3 598 217	3 402 350	-5,40%	3 561 909	4,69%
Autres produits	52 746	59 221	12,30%	59 598	0,64%
Coût des biens et services vendus	-2 453 511	-2 196 975	-10,50%	-2 306 754	5,00%
Charges de personnel	-124 955	-128 796	3,10%	-131 867	2,38%
Autres charges et produits opérationnels	-250 793	-263 385	5,00%	-280 263	6,41%
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	821 704	872 415	6,20%	902 623	3,46%
Dotations aux amortissements	-226 817	-211 303	-6,80%	-233 639	10,57%
Résultat opérationnel	594 887	661 112	11,10%	668 984	1,19%
Produits de trésorerie et équivalents	2 289	2 276	-0,60%	17 374	663,36%
Coût de l'endettement financier brut	-88 948	-58 874	-33,80%	-63 666	8,14%
Coût de l'endettement financier net	-86 659	-56 598	-34,70%	-46 292	-18,21%
Autres charges et produits financiers	11 998	9 207	-23,30%	6 311	-31,45%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	520 226	613 721	18,00%	629 003	2,49%
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	41 025	-11 558	-128,20%	34 036	-394,48%
Impôts sur les résultats	-156 480	-181 546	16,00%	-184 337	1,54%
Résultat net consolidé	404 771	420 617	3,90%	478 702	13,81%
Autres charges et produits	-	-	n.a.	-	n.a.
Résultat global de la période	404 771	420 617	3,90%	478 702	13,81%
Résultat net-Part du Groupe	404 771	420 617	3,90%	478 702	13,81%
Intérêts minoritaires	-	-	n.a.	-	n.a.
Résultat net par action en DH	118	122	3,40%	139	13,93%
Résultat dilué par action en DH	118	122	3,40%	139	13,93%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'analyse ci-dessous présente les principaux postes du compte de produits et de charges sur la période s'étalant de 2014 à 2016.

II.1. Produits des activités ordinaires**Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :**

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours des trois derniers exercices:

Tableau 53 Evolution du chiffre d'affaires

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Ventes de marchandises	3 552 590	3 354 806	-5,60%	3 510 874	4,7%
Vente de services	38 497	42 426	10,20%	41 158	-3,0%
Autres produits	7 130	5 118	-28,20%	9 877	93,0%
Chiffre d'affaires consolidé	3 598 217	3 402 350	-5,40%	3 561 909	4,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butane et propane (vrac et conditionné).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Afriquia Gaz a connu durant la période 2014-2016 une croissance annuelle moyenne de -0,5%. L'évolution du chiffre d'affaires est fortement liée aux variations des prix de reprise en ce qui concerne le butane conditionné (structure des prix) et à l'évolution des cours sur le marché international en ce qui concerne le propane.

En 2016, le chiffre d'affaires enregistre une progression de 4,7%, passant ainsi de 3 402 MMAD en 2015 à 3 562 MMAD en 2016. Cette variation s'explique principalement par la hausse des ventes de marchandises suite à l'évolution positive des tonnages et l'augmentation des marges de structures.

La contribution des différentes filiales au chiffre d'affaires consolidé pour la période s'étalant de 2014 à 2016 se présente comme suit :

Tableau 54 Evolution de la contribution des filiales au chiffre d'affaires

En KMAD	2014	% du CA	2015	% du CA	Var. 15/14	2016	% du CA	Var. 16/15
AFRIQUIA GAZ	3 293 079	91,50%	3 089 339	90,80%	-6,20%	3 241 561	91,01%	4,9%
NATIONAL GAZ	130 954	3,60%	132 650	3,90%	1,30%	131 981	3,71%	-0,5%
DRAGON GAZ	128 557	3,60%	132 817	3,90%	3,30%	137 332	3,86%	3,4%
Vente de marchandises au Maroc	3 552 590	98,70%	3 354 806	98,60%	-5,60%	3 510 874	98,57%	4,7%
AFRIQUIA GAZ	26 963	0,70%	27 380	0,80%	1,50%	30 137	0,85%	10,1%
SODIPIT	5 753	0,20%	13 390	0,40%	>100,0%	6 122	0,17%	-54,3%
NATIONAL GAZ	4 746	0,10%	504	0,00%	-89,40%	3 467	0,10%	587,9%
DRAGON GAZ	1 035	0,00%	1 152	0,00%	11,30%	1 445	0,04%	25,4%
Ventes des services au Maroc	38 497	1,10%	42 426	1,20%	10,20%	41 171	1,16%	-3,0%
Autres	7 130	0,20%	5 118	0,20%	-28,20%	9 877	0,28%	93,0%
Chiffre d'affaires consolidé	3 598 217	100,00%	3 402 350	100,00%	-5,40%	3 561 922	100,00%	4,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

Le chiffre d'affaires d'Afriquia Gaz est généré par ses activités de ventes et de distribution de marchandises ainsi que ses prestations de services.

Les ventes de marchandises comprennent essentiellement les ventes de butanes vrac et conditionné ainsi que les ventes de propane vrac est conditionné.

Les prestations de services d'Afriquia Gaz et NATIONAL GAZ sont essentiellement composées de retenues de consignation.

Les ventes de services de SODIPIT concernent essentiellement les travaux de requalification des bouteilles de gaz. Le chiffre d'affaires de SODIPIT est cyclique, et est réalisé en fonction du plan de maintenance des clients (en lien avec l'âge des bouteilles des gaz possédées par les clients). Le chiffre d'affaires a enregistré une forte hausse, passant de 6 MMAD en 2014 à 13 MMAD en 2015 et a reculé pour atteindre 6 MMAD en 2016.

Au titre de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires consolidé enregistre une hausse de 4,7% par rapport à l'exercice 2015, pour atteindre 3 562 MMAD contre 3 402 MMAD, une augmentation essentiellement due à l'activité de vente de marchandises qui enregistre une progression de 156 MMAD. La vente de services au Maroc et les autres produits ont connu respectivement une baisse de 3,0% et une hausse de 93,0% par rapport à 2015.

Analyse d'Afriquia GAZ SA :

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du chiffre d'affaires social au cours des trois derniers exercices:

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Ventes de marchandises	4 461 178	3 843 359	-13,8%	3 941 041	2,5%
Vente de services	5 584	4 945	-11,4%	2 250	-54,5%
Chiffre d'affaires social	4 466 762	3 848 303	-13,8%	3 943 290	2,5%

En 2016, Afriquia Gaz réalise un chiffre d'affaires en hausse de 2,5% par rapport à 2015, et représente la majorité du chiffre d'affaires de l'ensemble consolidé.

Au niveau social, le chiffre d'affaires d'Afriquia Gaz a enregistré une régression moyenne de 6,0% sur la période 2014-2016 pour atteindre 3 943,3 MMAD.

Au titre de l'exercice 2015

Au cours de l'exercice 2015, le chiffre d'affaires d'Afriquia Gaz se contracte de 13,8% par rapport à l'année précédente, passant de 4 466,8 MMAD en 2014 à 3 848,3 MMAD en 2015. Cette variation résulte de l'effet combiné :

- Hausse de 3,0% du tonnage due à la croissance significative des ventes du conditionné,
- La baisse des prix de reprise à hauteur de 35% passant en moyenne de 7 269,16 MAD/T en 2014 à 4 693,99 MAD/T en 2015.

Au titre de l'exercice 2016

Au cours de l'exercice 2016, le chiffre d'affaires d'Afriquia Gaz augmente de 2,5% par rapport à l'année précédente, passant de 3 848,3 MMAD en 2015 à 3 943,3 MMAD en 2016. Cette variation résulte de l'effet combiné :

- Hausse du volume empli ;
- Le maintien des prix de reprise entre 2015 et 2016.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation sociaux au cours des trois derniers exercices:

Tableau 55 Evolution de la Valeur ajoutée et de l'Excédent Brut d'Exploitation

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Valeur ajoutée	819 658	833 676	1,70%	943 584	13,2%
Excédent Brut d'Exploitation	698 534	707 237	1,20%	808 591	14,3%
Taux de marge brute d'exploitation	15,6%	18,4%	2,8 pts	20,5%	2,1 pts
<i>Taux de valeur ajoutée (VA/CA)</i>	<i>18,4%</i>	<i>21,7%</i>	<i>3,3 pts</i>	<i>23,9%</i>	<i>2,2 pts</i>
<i>Marge opérationnelle (REX/CA)</i>	<i>11,8%</i>	<i>13,6%</i>	<i>1,8 pts</i>	<i>16,0%</i>	<i>2,4 pts</i>

Au titre de l'exercice 2015

- La valeur ajoutée s'établit à 833,7 MMAD en 2015, soit une hausse de 1,7% par rapport à 2014 en raison de la baisse des achats revendus de marchandises en 2015 à 2 637 MMAD contre 3 294 MMAD en 2014.

De son côté, le taux de valeur ajoutée se chiffre à 21,7% en 2015 contre 18,4% en 2014, soit une hausse de 3,3 pts.

- L'excédent brut d'exploitation enregistre une amélioration de 1,2% sur la période 2014-2015 en passant de 698,5 MMAD à 707,2 MMAD. Cette hausse est principalement liée à la hausse de la marge brute sur vente en l'état entraînant une amélioration de la valeur ajoutée. De sa part, le taux de marge opérationnelle enregistre une hausse de 1,8 pts en se chiffrant à 13,6% à fin 2015 contre 11,8% à fin 2014.

Par ailleurs, Afriquia Gaz enregistre un taux de marge brute d'exploitation atteignant 18,4% à fin 2015 (+2,8 pts par rapport à 2014).

Au titre de l'exercice 2016

- La valeur ajoutée s'établit à 943,6 MMAD en 2016, soit une hausse de 13,2% par rapport à 2015 en raison de la baisse des achats revendus de marchandises en 2016 à 2 575 MMAD contre 2 637 MMAD en 2015. De son côté, le taux de valeur ajoutée se chiffre à 23,9% en 2016 contre 21,7% en 2015, soit une hausse de 2,2 pts.
- L'excédent brut d'exploitation enregistre une amélioration de 14,3% sur la période 2015-2016 en passant de 707,2 MMAD à 808,6 MMAD. Cette hausse est principalement liée à la hausse de la marge brute sur vente en l'état entraînant une amélioration de la valeur ajoutée. De sa part, le taux de marge opérationnelle enregistre une hausse de 2,4 pts en se chiffrant à 16,0% à fin 2016 contre 13,6% à fin 2015.

Par ailleurs, Afriquia Gaz enregistre un taux de marge brute d'exploitation atteignant 20,5% à fin 2016 (+2,1 pts par rapport à 2015).

II.2. Autres produits

Le tableau suivant présente l'évolution des autres produits sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 56 Evolution des autres produits

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Production immobilisée SODIPIT	52 746	59 221	12,3%	59 598	0,6%
Autres produits	-	-	0,0%	-	n.a.
Autres produits	52 746	59 221	12,3%	59 598	0,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

La production immobilisée est relative à la réparation de bouteilles effectuée par SODIPIT pour le compte d'Afriquia Gaz, de National Gaz et de Dragon Gaz.

Au titre de l'exercice 2015, les autres produits d'exploitations enregistrent une hausse de 6 475 KMAD par rapport à l'exercice précédent, soit une hausse de 12,3%.

En 2016, la production immobilisée passe de 59 221 KMAD à fin 2015 à 59 598 KMAD à fin 2016, soit une hausse de 0,6%

II.3. Coût des biens et services vendus

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

L'historique des coûts des biens et services vendus consolidés est détaillés dans le tableau suivant :

Tableau 57 Evolution des coûts de biens et services produits consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Achats revendus de marchandises	2 362 803	2 101 105	-11,1%	2 203 928	4,9%
Achats consommés de matières et fournitures	90 708	95 870	5,7%	102 825	7,3%
Total	2 453 511	2 196 975	-10,5%	2 306 753	5,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les achats revendus de marchandises se composent principalement d'achats de butane et propane. Leur coût dépend principalement des cours internationaux. Entre 2014 et 2015, on constate une baisse liée à la diminution des prix de reprise du butane et des prix d'achat du propane en 2015.

En 2015, les achats revendus de marchandises du groupe ont baissé de 11,1% et s'établissent à 2 101,1 MMAD.

Concernant les achats consommés de matières et fournitures, ils enregistrent une hausse de 5,7% pour atteindre 95,9 MMAD (contre 90,7 MMAD en 2014).

En 2016, les achats revendus de marchandises ont connu une évolution de 4,9% et s'établissent à 2 203,9 MMAD.

De même, la consommation du groupe Afriquia Gaz a connu une augmentation de 7,3% pour atteindre 102,8 MMAD (contre 95,9 en 2015).

Analyse d'Afriquia GAZ SA:

L'historique des coûts des biens et services vendus sociaux est détaillés dans le tableau suivant :

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Achats revendus de marchandises	3 294 128	2 637 393	-19,9%	2 575 496	-2,3%
Achats consommés de matières et fournitures	84 800	91 760	8,2%	98 951	7,8%
Total	3 378 928	2 729 153	-19,2%	2 674 447	-2,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

En 2015, les achats revendus de marchandises baissent de 19,9%, passant à 2 637,4 MMAD principalement en raison de la baisse des prix de reprise opérée au cours de l'exercice.

En parallèle, la consommation d'Afriquia Gaz augmente de 8,2% pour s'établir à 91,8 MMAD. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation des achats non stockés et des prestations de services sur la période.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, les achats revendus de marchandises ont baissé de 2,3% passant de 2 637,4 MMAD à 2 575,5 MMAD en raison de la baisse des prix de reprise enregistré au cours de l'exercice.

Les achats consommés de matières et fournitures ont progressé de 7,2 MMAD passant ainsi de 91,8 MMAD à fin 2015 à 99,0 MMAD au titre de l'année 2016, et ce en raison de l'augmentation des achats non stockés et des prestations de services.

II.4. Charges de personnel**Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de personnel consolidées sur la période s'étalant de 2014 à 2016:

Tableau 58 Evolution des charges de personnel consolidées

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Charges de personnel	98 467	101 158	2,7%	101 928	0,8%
Charges sociales	26 488	27 638	4,3%	29 939	8,3%
Salaires et charges	124 955	128 796	3,1%	131 867	2,4%
Frais de personnel	124 955	128 796	3,1%	131 867	2,4%
Effectif	822	1 037	26,2%	1 073	3,5%
Frais de personnel/collaborateur	152	124	-18,3%	123	-0,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

L'année 2015 est marquée par une augmentation de l'effectif de 215 salariés, marquant ainsi une légère augmentation des frais de personnel (+3,1%) pour s'établir à 128,8 MMAD (contre 125,0 MMAD en 2014). Cette évolution s'explique par l'augmentation des charges de personnel de 2,7%. Ces évolutions ont pour conséquence d'abaisser la rémunération moyenne par collaborateur qui baisse de 28 KMAD par rapport à 2014 pour s'élever à 124 KMAD.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, les frais de personnel ont constaté une hausse de 2,4% par rapport à 2015 atteignant 131,9 MMAD. Cette évolution s'explique par la hausse des charges de personnel de 0,8% (101,9 MMAD en 2016 contre 101,2 MMAD en 2015) et la progression des charges sociales qui passent de 27,6 MMAD en 2015 à 29,9 MMAD en 2016 soit une hausse de 8,3%.

En parallèle, l'effectif total d'Afriquia Gaz s'est apprécié de 3,5 % passant de 1 037 personnes en 2015 à 1 073 personnes en 2016.

Analyse d'Afriquia GAZ SA :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des charges de personnel sociales sur la période s'étalant de 2014 à 2016:

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Charges de personnel	92 943	96 185	3,5%	98 753	2,7%
Charges sociales	25 642	27 340	6,6%	29 078	6,4%
Salaires et charges	118 585	123 525	4,2%	127 830	3,5%
Rémunération payées en actions	-	-	0,0%	-	n.a.
Frais de personnel	118 585	123 525	4,2%	127 830	3,5%
Effectif	799	830	3,9%	833	0,4%
Frais du personnel/collaborateur	148	149	0,6%	153	3,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

Les charges de personnel d'Afriquia Gaz totalisent 123,5 MMAD à fin 2015 pour un effectif de 830 personnes, soit une augmentation de 4,2% par rapport à 2014 (vs. une progression de l'effectif de 3,9%), dénotant d'une légère progression de la rémunération moyenne par employé.

Au titre de l'exercice 2016

Les charges de personnel d'Afriquia Gaz totalisent 127,8 MMAD à fin 2016 pour un effectif de 833 personnes, soit une augmentation de 3,5% par rapport à 2015 (vs. une progression de l'effectif de 0,4%), dénotant d'une légère progression de la rémunération moyenne par employé.

II.5. Autres produits et charges opérationnels**Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :**

L'évolution des autres produits et charges opérationnels consolidés sur la période s'étalant de 2014 à 2016 est détaillée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 59 Evolution des autres produits et charges opérationnels consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Autres charges externes	241 601	244 577	1,2%	272 790	11,5%
Impôts et taxes	2 648	3 016	13,9%	7 334	143,2%
Autres charges d'exploitation	11 471	13 124	14,4%	1 586	-87,9%
Autres produits d'exploitation	-6 063	-2 336	-61,5%	-2 144	-8,2%
Provisions nettes pour dépréciation des créances clients	1 136	5 004	340,5%	698	-86,1%
Charges fiscales	-	-	n.a.	-	n.a.
Total	250 793	263 385	5,0%	280 263	6,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

En 2015, le total des autres charges et produits opérationnels progressent de 5,0% pour atteindre 263,4 MMAD. Cette évolution est en partie due à l'augmentation des autres charges externes de 1,2% liée à l'effet combiné de :

- Les locations et charges locatives ont évolué de 8,1% (25,4 MMAD en 2014 vs 27,5 MMAD en 2015).
- Les frais de déplacements, de missions et de réceptions ont plus que doubler pour s'élever à 27,8 MMAD en 2015, contre 9,8 MMAD en 2014.
- Les autres charges externes qui augmentent de 29,8% en 2015 pour s'établir à 51,1 MMAD.

En 2015, les autres charges d'exploitation progressent de 1 653 KMAD (+14,4%), pour se monter à 13 124 KMAD.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, le total des autres charges et produits opérationnels progressent de 6,4% pour atteindre 280,3 MMAD. Cette évolution est en partie due à l'augmentation des autres charges externes de 11,5% liée à l'effet combiné de :

- Les entretiens et réparations ont évolué de 15,7% (66,2 MMAD en 2016 vs 57,2 MMAD en 2015).
- Les frais de déplacements, de missions et de réceptions ont progressé de 38,9% pour s'élever à 38,6 MMAD en 2016 contre 27,8 MMAD en 2015.
- Les autres charges externes qui augmentent de 13,4% en 2016 pour s'établir à 58,0 MMAD.

En 2016, les autres charges d'exploitation reculent de 11,6 MMAD (-87,9%), pour s'établir à 1,6 MMAD.

Analyse d'Afriquia GAZ SA :

L'évolution des autres produits et charges opérationnels sociaux sur la période s'étalant de 2014 à 2016 est détaillée dans le tableau ci-dessous

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Autres charges externes	268 176	285 474	6,5%	325 259	13,9%
Impôts et taxes	2 539	2 914	14,8%	7 162	145,8%
Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	0,0%	1 500	0,0%
Autres produits d'exploitation	26 344	28 809	9,4%	30 147	4,6%
Total	298 559	318 697	6,7%	364 068	14,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

Les autres charges externes enregistrent une hausse de 6,5% passant de 268,1 MMAD en 2014 à 285,4 MMAD en 2015 suite principalement à :

- L'augmentation des coûts d'entretien et réparation des biens mobiliers et immobiliers, qui passent de 44,8 MMAD en 2014 à 52,8 MMAD en 2015 ;
- La hausse des frais de déplacements, missions et réceptions de 18,0 MMAD pour s'établir à 27,2 MMAD en 2015 ;
- La croissance des rémunérations des intermédiaires, qui ont augmenté de 67,6% (7,1 MMAD en 2014 vs 12,0 MMAD en 2015).

Au titre de l'exercice 2016

Les autres charges externes enregistrent une hausse de 13,9% passant de 285,4 MMAD en 2015 à 325,3 MMAD en 2016 suite principalement à :

- L'augmentation des redevances de crédit-bail qui passent de 61,8 MMAD en 2015 à 83,6 MMAD en 2016 ;
- La hausse des frais de transports qui augmentent de 14,0% par rapport à 2015 pour s'établir à 58,2 MMAD à fin 2016 ;
- La hausse des frais de déplacements, missions et réceptions de 11,3 MMAD pour s'établir à 38,5 MMAD en 2016.

II.6. Dotations aux amortissements

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des dotations aux amortissements consolidées sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 60 Evolution des dotations aux amortissements consolidées

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Dotations aux amortissements des immo. corpo.	226 817	211 303	-6,8%	233 639	10,6%
Total	226 817	211 303	-6,8%	233 639	10,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2015, les dotations aux amortissements consolidées enregistrent une régression, passant de 226,8 MMAD en 2014 à 211,3 MMAD.

En 2016, les dotations aux amortissements consolidées s'élèvent à 233,6 MMAD soit une augmentation de 10,6% par rapport à l'année 2015 principalement liée à l'augmentation des immobilisations corporelles.

II.7. Résultat opérationnel

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat opérationnel consolidé sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 61 Evolution du résultat opérationnel consolidé

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Produits des activités ordinaires	3 598 217	3 402 350	-5,4%	3 561 909	4,7%
Autres produits	52 746	59 221	12,3%	59 598	0,6%
Coût des biens et services vendus	-2 453 511	-2 196 975	-10,5%	-2 306 754	5,0%
Charges de personnel	-124 955	-128 796	3,1%	-131 867	2,4%
Autres charges et produits opérationnels	-250 793	-263 385	5,0%	-280 263	6,4%
Rés. Opérationnel avant dot. aux amort.	821 704	872 415	6,2%	902 623	3,5%
Dotations aux amortissements	-226 817	-211 303	-6,8%	-233 639	10,6%
Résultat opérationnel	594 886	661 112	11,1%	668 984	1,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

En 2015, le résultat opérationnel du groupe a progressé de 11,1% passant de 594,9 MMAD en 2014 à 661,1 MMAD en 2015. Cette progression est due à :

- La baisse du coût des biens et services vendus de 256,5 MMAD pour s'établir à 2 197,0 MMAD;
- La maîtrise des charges opérationnelles notamment les charges de personnel, les dotations aux amortissements et les autres charges externes.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, le résultat opérationnel du groupe a augmenté de 1,2% passant de 661,1 MMAD en 2015 à 669,0 MMAD en 2016. Cette progression est due à :

- La hausse du produit des activités ordinaires grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires du groupe sous l'effet de l'évolution des volumes écoulés par Afriquia Gaz.
- La maîtrise des charges opérationnelles notamment les charges de personnel, les dotations aux amortissements et les autres charges externes.

Analyse d'Afriquia GAZ SA :

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du résultat opérationnel social sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Produits d'exploitation					
. Ventes de m/ses (en l'état)	4 461 178	3 843 359	-13,8%	3 941 041	2,5%
. Ventes de biens et services produits	5 584	4 945	-11,4%	2 250	-54,5%
Chiffre d'affaires	4 466 762	3 848 303	-13,8%	3 943 290	2,5%
. Variation de stocks de produits	-	-	0,0%	-	n.a.
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	0,0%	-	n.a.
. Subventions d'exploitation	-	-	0,0%	-	n.a.
. Autres produits d'exploitation	26 344	28 809	9,4%	30 147	4,6%
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	5 037	2 479	-50,8%	3 618	45,9%
TOTAL I	4 498 144	3 879 591	-13,8%	3 977 055	2,5%
Charges d'exploitation					
. Achats revendus de m/ses	3 294 128	2 637 393	-19,9%	2 575 496	-2,3%
. Achats consommés de matières te fournitures	84 800	91 760	8,2%	98 951	7,8%
. Autres charges externes	268 176	285 474	6,5%	325 259	13,9%
. impôts et taxes	2 539	2 914	14,8%	7 162	145,8%
. Charges de personnel	118 585	123 525	4,2%	127 830	3,5%
. Autres charges d'exploitation	1 500	1 500	0,0%	1 500	0,0%
. Dotation d'exploitation	200 714	212 223	5,7%	210 002	-1,0%
TOTAL II	3 970 442	3 354 790	-15,5%	3 346 201	-0,3%
Résultat Opérationnel	527 701	524 801	-0,5%	630 854	20,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

En 2015, le résultat d'exploitation de la Société diminue de 0,5% et s'établit à 524,8 MMAD (vs. 527,7 MMAD en 2014). Cette évolution est attribuable principalement à :

- La légère progression de l'excédent brut d'exploitation de 1,2% (707,2 MMAD en 2015 vs 698,5 MMAD en 2014).
- La progression des dotations d'exploitation de 5,7% sur la période.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, le résultat d'exploitation de la Société est en hausse de 20,2% par rapport à 2015 et s'établit à 630,9 MMAD. Cette évolution est due principalement à

- L'augmentation de l'excédent brut d'exploitation de 14,3% (808,6 MMAD en 2016 vs 707,2 MMAD en 2015) ;
- Le recul des dotations d'exploitation de 1,0% sur la période.

II.8. Coût d'endettement financier net et autres charges et produits financiers

Tableau 62 Evolution du coût de l'endettement

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

L'évolution du coût de l'endettement consolidé pour les trois derniers exercices se présente comme suit :

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires	-88 948	-58 874	-33,8%	-63 666	8,1%
Produits de placement	2 289	2 276	-0,6%	17 374	663,4%
Coût d'endettement net	-86 659	-56 598	-34,7%	-46 292	-18,2%
Autres charges et produits financiers	1 885	537	-71,5%	-89	-116,6%
Effet de l'actualisation de dettes à plus d'un an	10 113	8 669	-14,3%	6 400	-26,2%
Produits des titres de participation non consolidés	11 998	9 207	-23,3%	6 311	-31,5%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

En 2015, le coût de l'endettement a diminué de 30,0 MMAD par rapport à 2014 passant de 86,7 MMAD en 2014 à 56,6 MMAD en 2015), cette évolution s'explique par la baisse du coût de l'endettement financier brut à savoir les charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, le coût de l'endettement a diminué de 10,3 MMAD par rapport à 2015 passant de -56,6 MMAD en 2015 à -46,3 MMAD en 2016, cette évolution s'explique par l'effet combiné de (i) la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts et encours bancaires et (ii) les remboursements réguliers de la caisse des compensations générant des disponibilités placées induisant l'augmentation des produits de placement qui s'établissent à 17,4 MMAD à fin 2016.

Analyse d'Afrique GAZ SA :

L'évolution du coût de l'endettement social pour les trois derniers exercices se présente comme suit :

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
PRODUITS FINANCIERS					
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	61 907	67 749	9,4%	28 613	-57,8%
. Gain de change	406	946	133,0%	318	-66,4%
. Intérêts et autres produits financiers	9 169	11 711	27,7%	22 280	90,2%
. Reprises financières et transferts de charges	28	-	n.a.	-	n.a.
TOTAL IV	71 510	80 405	12,4%	51 211	-36,3%
CHARGES FINANCIERES			n.a.	n.a.	
. Charges d'intérêts	60 590	42 508	-29,8%	34 660	-18,5%
. Pertes de change	44	136	209,1%	157	15,3%
. Autres charges financières	3 553	422	-88,1%	89	-78,8%
. Dotations financières	-	-	n.a.	-	n.a.
TOTAL V	64 187	43 066	-32,9%	34 906	-18,9%
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	7 323	37 338	409,9%	16 305	-56,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

Durant l'exercice 2015, le résultat financier d'Afriquia Gaz s'est apprécié, et passe de 7,3 MMAD en 2014 à 37,3 MMAD en 2015. Cette évolution s'explique par :

- La diminution des charges d'intérêt de 29,8% sur la période (60,6 MMAD en 2014 vs. 42,5 MMAD en 2015) en raison principalement de la diminution de la trésorerie passif ;
- La diminution des autres charges financières de 3,1 MMAD ;
- L'augmentation des produits de titres de participation de 9,4%, passant de 61,9 MMAD en 2014 à 67,7 MMAD en 2015.

Au titre de l'exercice 2016

Durant l'exercice 2016, le résultat financier d'Afriquia Gaz passe de 37,3 MMAD en 2015 à 16,3 MMAD en 2016 soit une baisse de 56,3%. Cette évolution s'explique par l'effet combiné de :

- La baisse des produits financiers durant l'exercice suite au recul des produits des titres de participations et autres titres immobilisés de 39,1 MMAD pour s'établir à 28,6 MMAD ;
- La baisse des charges financières qui s'établissent à 34,9 MMAD à fin 2016 soit un recul de 8,2 MMAD par rapport à 2015.

II.9. Résultat net consolidé

Tableau 63 Evolution du résultat net

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ:

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net de l'ensemble consolidé sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Résultat opérationnel	594 886	661 112	11,1%	668 984	1,2%
Coût de l'endettement financier net	-86 659	-56 598	-34,7%	-46 292	-18,2%
Autres charges et produits financiers	11 998	9 207	-23,3%	6 311	-31,5%
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	520 226	613 721	18,0%	629 003	2,5%
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	41 025	-11 558	-128,2%	34 036	-394,5%
Impôts sur les résultats	-156 480	-181 546	16,0%	-184 337	1,5%
Résultat net consolidé	404 771	420 617	3,9%	478 702	13,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

Le résultat net consolidé d'Afriquia Gaz enregistre une amélioration sur la période pour atteindre 420,6 MMAD à fin 2015, cette évolution résulte principalement de l'amélioration de son résultat opérationnel, passant ainsi de 594,9 MMAD en 2014 à 661,1 MMAD en 2015. Les remboursements des créances de la Compensation sont plus réguliers que ceux de l'année 2014, les prix de reprises sont en nette diminution par rapport à 2013 et 2014 : le volume global à financer est donc moins important sur l'année 2015 résultant ainsi à une baisse du coût de l'endettement financier.

Au titre de l'exercice 2016

Le résultat net consolidé d'Afriquia Gaz enregistre une amélioration 13,8% sur la période 2015-2016 pour atteindre 478,7 MMAD à fin 2016, cette évolution résulte principalement de ;

- La hausse du résultat avant impôt des sociétés intégrées qui s'établit à 629,0 MMAD à fin 2016 suite à (i) l'amélioration du résultat opérationnel, passant de 661,1 MMAD en 2015 à 669,0 MMAD en 2016, (ii) la

baisse du coût de l'endettement financier qui recule de 18,2% sur la période et (iii) la diminution des autres charges et produits financiers ;

- L'augmentation des résultats nets des entreprises mises en équivalence qui passe de -11,6 MMAD à fin 2015 à 34,0 MMAD à fin 2016.

Ainsi, la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence se présente comme suit :

Tableau 64 Evolution de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
SALAM GAZ	32 500	-16 425	-150,5%	26 319	-260,2%
GAZAFRIC	8 617	4 711	-45,3%	6 245	32,6%
STOGAZ	223	120	-46,2%	75	-37,5%
PROACTIS	80	36	-55,0%	248	588,9%
Akwa Africa	-395	-	n.a.	1 150	n.a.
Total	41 025	-11 558	-128,2%	34 036	-394,5%
Résultat net, part du groupe	404 771	420 617	3,9%	478 702	13,8%
Résultat net ajusté, part du groupe	404 771	420 617	3,9%	478 702	13,8%
Nombre d'actions (en milliers)	3 438	3 438	0,0%	3 438	0,0%
Résultat par action (en MAD)	118	122	3,4%	139	14,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

L'année 2014 a connu la prise de participation dans la société Akwa Africa à hauteur de 17%. Elle réalise, sur la période, un résultat de -395 KMAD.

Au titre de l'exercice 2015

En 2015, la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence se contracte de 52,6 MMAD, essentiellement en raison de la baisse des résultats de Salam Gaz et de GAZAFRIC sur la période qui baissent respectivement de 48,9 MMAD et de 3,9 MMAD.

Au titre de l'exercice 2016

En 2016, la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence augmente de 45,6 MMAD, essentiellement en raison de la hausse des résultats de Salam Gaz et de GAZAFRIC sur la période qui prennent respectivement de 42,7 MMAD et de 1,5 MMAD.

Analyse d'Afريقيا GAZ SA :

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net social sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Résultat d'exploitation	527 701	524 801	-0,5%	630 854	20,2%
Résultat financier	7 323	37 338	409,9%	16 305	-56,3%
Résultat courant	535 024	562 140	5,1%	647 159	15,1%
Résultat non courant	4 768	-3 052	-164,0%	571	-118,7%
Résultat avant impôts	539 792	559 088	3,6%	647 730	15,9%
Impôts sur les résultats	-154 459	-159 021	3,0%	-192 890	21,3%
Résultat net	385 332	400 067	3,8%	454 841	13,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2015

Durant l'exercice 2015, le résultat net d'Afريقيا Gaz enregistre une hausse (+3,8%) et s'établit à 400,0 MMAD. Cette hausse est principalement due à l'appréciation du résultat financier qui passe de 7,3 MMAD à 37,3 MMAD en 2015.

Au titre de l'exercice 2016

Durant l'exercice 2016, le résultat net d'Afريقيا Gaz enregistre une hausse de 13,7% et s'établit à 454,8 MMAD. Cette hausse est principalement due à l'appréciation du résultat d'exploitation qui augmente de 106,1 MMAD entre 2015 et 2016 pour s'établir à 630,9 MMAD.

III. Analyse du bilan consolidé et du bilan social d'Afrique GAZ SA

Le bilan consolidé du Groupe Afrique Gaz au titre des trois derniers exercices se présente de la manière suivante:

Tableau 65 Evolution des éléments du bilan consolidé

En KMAD	2014	%	2015	%	Var. 15/14	2016	%	Var. 16/15
ACTIF								
Ecart d'acquisition	625 289	8,5%	625 289	9,8%	0,00%	625 289	9,7%	0,0%
Immobilisations incorporelles	-	0,0%	-	0,0%	n.a.	-	0,0%	n.a.
Immobilisations corporelles	2 487 517	33,7%	2 682 484	41,9%	7,80%	2 933 582	45,3%	9,4%
Immobilisations financières	20 740	0,3%	20 740	0,3%	0,00%	20 740	0,3%	0,0%
Titres mis en équivalence	217 089	2,9%	159 530	2,5%	-26,50%	187 568	2,9%	17,6%
Autres immobilisations financières	1 332	0,0%	1 307	0,0%	-1,90%	1 307	0,0%	0,0%
Actif immobilisé	3 351 967	45,4%	3 489 350	54,5%	4,10%	3 768 486	58,2%	8,0%
Autres actifs non courants	42 874	0,6%	87 130	1,4%	>100,0%	129 963	2,0%	49,2%
Impôts différés actif	116 124	1,6%	118 818	1,9%	2,3%	138 910	2,1%	16,9%
Total des autres actifs non courants	158 998	2,2%	205 948	3,2%	29,5%	268 873	4,2%	30,6%
Total Actif non courant	3 510 965	47,6%	3 695 298	57,8%	5,3%	4 037 359	62,3%	9,3%
Stocks	276 021	3,7%	216 546	3,4%	-21,5%	220 802	3,4%	2,0%
Clients	370 620	5,0%	381 667	6,0%	3,0%	435 835	6,7%	14,2%
Titres de placement	264	0,0%	-	0,0%	-100,0%	-	0,0%	n.a.
Actif d'impôt exigible	10 955	0,1%	1 110	0,0%	-89,9%	134	0,0%	-87,9%
Autres créances et comptes de régularisation	2 522 068	34,2%	1 310 235	20,5%	-48,0%	1 426 835	22,0%	8,9%
Actifs d'exploitation	3 179 928	43,1%	1 909 558	29,8%	-39,9%	2 083 606	32,2%	9,1%
Trésorerie Actif	685 479	9,3%	792 509	12,4%	15,6%	354 522	5,5%	-55,3%
Total des actifs courants	3 865 407	52,4%	2 702 067	42,2%	-30,1%	2 438 128	37,7%	-9,8%
Total Actif	7 376 372	100,0%	6 397 365	100,0%	-13,3%	6 475 487	100,0%	1,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

En KMAD	2014	%	2015	%	Var. 15/14	2016	%	Var. 16/15
PASSIF								
Capital	343 750	4,70%	343 750	5,4%	0,00%	343 750	5,3%	0,0%
Prime d'émission	842 674	11,40%	842 674	13,2%	0,00%	842 674	13,01%	0,0%
Réserves consolidées	466 006	6,30%	509 839	8,0%	9,40%	569 517	8,79%	11,7%
Résultat consolidé	404 771	5,50%	420 617	6,6%	3,90%	478 702	7,39%	13,8%
Total Capitaux propres part du groupe	2 057 201	27,90%	2 116 880	33,1%	2,90%	2 234 643	34,51%	5,6%
Intérêts minoritaires	3	0,00%	3	0,0%	0,00%	3	0,00%	0,0%
Total Capitaux propres	2 057 204	27,90%	2 116 883	33,1%	2,90%	2 234 646	34,51%	5,6%
Dettes de financement à plus d'un an	893 082	12,10%	930 299	14,5%	4,20%	895 369	13,83%	-3,8%
Autres passifs non courants	566 615	7,70%	581 749	9,1%	2,70%	619 066	9,56%	6,4%
Impôts différés - Passif	-	0,00%	29 820	0,5%	n.a.	32 079	0,50%	7,6%
Total des passifs non courants	1 460 827	19,80%	1 541 868	24,1%	5,50%	1 546 514	23,88%	0,3%
Fournisseurs et comptes rattachés	3 217 486	43,60%	2 444 206	38,2%	-24,00%	2 167 418	33,47%	-11,3%
Dettes de financement à moins d'un an	83 508	1,10%	90 826	1,4%	8,80%	81 567	1,26%	-10,2%
Passif d'impôt exigible	5 554	0,10%	4 960	0,1%	-10,70%	16 206	0,25%	226,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	301 069	4,10%	165 506	2,6%	-45,00%	298 202	4,61%	80,2%
Dettes d'exploitation	3 607 617	48,90%	2 705 498	42,3%	-25,00%	2 563 393	39,59%	-5,3%
Trésorerie et équivalents	250 724	3,40%	33 116	0,5%	-86,80%	130 934	2,02%	295,4%
Total des passifs courants	3 858 341	52,30%	2 738 614	42,8%	-29,00%	2 694 327	41,61%	-1,6%
Total Passif	7 376 372	100,00%	6 397 365	100,0%	-13,30%	6 475 487	100,00%	1,2%

L'analyse des comptes du bilan de l'ensemble consolidé sur la période 2014 -2016 se présente comme suit :

III.1. Actif non-courant

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

L'évolution des rubriques de l'actif non-courant sur la période s'étalant de 2014 à 2016 se présente de la façon suivante :

Tableau 66 Evolution de l'actif non-courant consolidé

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Ecart d'acquisition	625 289	625 289	0,0%	625 289	0,0%
Immobilisations incorporelles	-	-	n.a.	0	n.a.
Immobilisations corporelles	2 487 517	2 682 484	7,8%	2 933 582	9,4%
Immobilisations financières	20 740	20 740	0,0%	20 740	0,0%
Titres mis en équivalence	217 089	159 530	-26,5%	187 568	17,6%
Autres immobilisations financières	1 332	1 307	-1,9%	1 307	0,0%
Actif immobilisé	3 351 968	3 489 350	4,1%	3 768 486	8,0%
Autres actifs non courants	42 874	87 130	>100,0%	129 963	49,2%
Impôts différés actif	116 124	118 818	2,3%	138 910	16,9%
Total des autres actifs non courants	158 999	205 948	29,5%	268 873	30,6%
Total Actif non courant	3 510 966	3 695 298	5,3%	4 037 359	9,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2016, l'actif immobilisé du Groupe progresse de 8.0% tiré par la hausse des immobilisations corporelles qui s'inscrivent dans la continuité du programme d'investissement en bouteilles ainsi que l'acquisition des immobilisations dans le cadre de l'investissement relatif à Tanger Med.

Analyse d'Afriquia GAZ SA :

Tableau 67 Evolution de l'actif non-courant social

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Immobilisations en non valeurs	3 896	2 107	-45,9%	1 695	-19,5%
Immobilisations incorporelles	713 000	713 000	0,0%	713 000	0,0%
Immobilisations corporelles	1 988 182	2 025 920	1,9%	2 128 865	5,1%
Immobilisations financières	262 747	262 747	0,0%	305 247	16,2%
Actif immobilisé	2 967 826	3 003 774	1,2%	3 148 808	4,8%

L'actif immobilisé d'Afriquia Gaz SA progresse de 4,8% pour s'établir à 3 148,8 MMAD au 31 décembre 2016. Cette évolution s'explique par l'effet conjuguée de :

- Une baisse de 19,5% des immobilisations en non valeurs ;
- Une augmentation de 102,9 MMAD des immobilisations corporelles en raison de l'acquisition de nouvelles immobilisations totalisant un montant de 358,0 MMAD ;
- Une hausse des immobilisations financières de 16,2% pour s'établir à 305,2 MMAD en 2016 contre 262,7 MMAD en 2015.

III.1.1. Ecart d'acquisition

Sur la période 2014-2016, aucune dépréciation du Goodwill n'a été constatée. Le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé au 31 décembre 2016 est entièrement affecté à l'activité principale de la société (distribution de GPL).

III.1.2. Immobilisations corporelles

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations corporelles nettes consolidées sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 68 Evolution de la structure des immobilisations corporelles nettes consolidées

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Terrains	58 301	62 080	6,5%	169 575	173,2%
Constructions	338 773	319 755	-5,6%	296 743	-7,2%
Installations techniques, matériels et outillage	2 018 732	2 118 274	4,9%	2 169 140	2,4%
Matériel de transport	2 440	3 204	31,3%	3 517	9,8%
Mobiliers, matériel de bureau et aménagement divers	9 839	7 618	-22,6%	7 626	0,1%
Autres immobilisations corporelles	1	1	0,0%	1	0,0%
Immobilisations corporelles en cours	59 431	171 552	>100,0%	286 979	67,3%
Immobilisations corporelles nettes	2 487 517	2 682 484	7,8%	2 933 582	9,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les immobilisations corporelles concernent les immobilisations inscrites à l'actif des sociétés du Groupe ainsi que celles prises en location financement dont la valeur nette s'élève à 499,9 MMAD au 31 décembre 2016 contre 426,1 MMAD au 31 décembre 2015.

Les immobilisations corporelles nettes augmentent de 9,4% pour s'établir à 2 933,6 MMAD à fin 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'effet conjugué de :

- La hausse du poste terrain qui passe de 62,1 MMAD en 2015 à 169,6 MMAD à fin 2016 suite à l'acquisition de nouveaux terrains situés à El Jadida et Ouazzane ;
- La hausse du poste « Installation techniques, matériels et outillages », due aux efforts de réinvestissement de la part d'Afriquia Gaz SA, notamment en bouteilles neuves et accessoires ainsi que d'autres installations techniques (citernes et autre matériel d'exploitation).
- La hausse des immobilisations en cours de près 115,4 MMAD correspondant notamment au nouvel investissement en cours de la construction d'un nouveau terminal de stockage de Tanger Med.

III.1.3. Immobilisations financières

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure des immobilisations financières nettes consolidées sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 69 Evolution des immobilisations financières consolidées

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Immobilisations financières	20 740	20 740	0,0%	20 740	0,0%
Autres immobilisations financières	1 332	1 307	-1,9%	1 307	0,0%
Total net	22 073	22 047	-0,1%	22 047	0,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, les immobilisations financières se stabilisent à 22,0 MMAD.

Depuis 2013, Afriquia Gaz détient des titres de participation principalement dans les sociétés SOMAS (15%) et Allo Gaz (12%). Aucune autre immobilisation financière n'a été enregistré au titre de l'exercice 2016.

Les autres immobilisations financières concernent essentiellement des dépôts et cautionnement d'une échéance entre 1 et 5 ans.

III.1.4. Titres mis en équivalence

Le tableau ci-dessous résume les pourcentages de contrôle dans les sociétés mises en équivalence ainsi que l'évolution de la valeur des titres mis en équivalence sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 70 % de contrôle et évolution de la valeur des titres des sociétés mises en équivalence

2	Pourcentages de contrôle	Valeur des titres mis en équivalence		
		2014	2015	2016
GAZAFRIC	50%	55 153	53 863	54 107
SALAM GAZ	20%	95 492	39 067	65 387
STOGAZ	50%	23 411	23 531	23 606
PROACTIS	25%	927	963	1212
AKWA AFRICA	17%	42 106	42 106	43 256
Total		217 089	159 530	187 568

Source : AFRIQUIA GAZ

Les principales informations financières sur les sociétés mises en équivalence se présentent comme suit :

Il est à noter que les informations ci-dessous sont des données sociales.

GAZAFRIC

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Chiffre d'affaires	1 575 214	1 042 773	-33,8%	1 012 365	-3,0%
Résultat opérationnel	32 208	28 845	-10,4%	40 639	41,0%
Situation nette	73 070	74 107	-100,0%	78 836	6,0%
Résultat net	17 567	13 036	-25,8%	18 489	41,8%
Total bilan	999 373	808 512	-19,1%	853 769	6,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

SALAM GAZ

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Chiffre d'affaires	5 136 484	3 498 217	-31,9%	3 326 443	-4,9%
Résultat opérationnel	213 431	172 010	-19,4%	284 216	65,2%
Situation nette	483 176	168 314	-65,2%	168 240	0,0%
Résultat net	162 312	-114 863	n.a.	213 834	-286,2%
Total bilan	4 366 912	3 188 767	-27,0%	2 979 618	-6,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

STOGAZ

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Chiffre d'affaires	8 362	8 326	-0,4%	8 326	0,0%
Résultat opérationnel	647	606	-6,3%	371	-38,8%
Situation nette	46 821	47 050	0,5%	47 212	0,0%
Résultat net	118	229	94,8%	161	-29,7%
Total bilan	55 000	53 097	-3,5%	49 871	-6,1%

Source : AFRIQUIA GAZ

PROACTIS

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Chiffre d'affaires	46 598	48 439	4,0%	55 641	14,9%
Résultat opérationnel	35	406	1060,0%	6 124	1408,4%
Situation nette	4 115	4 200	2,1%	5 444	29,62%
Résultat net	150	85	-43,3%	1 244	1363,5%
Total bilan	16 861	15 384	-8,8%	18 723	21,7%

Source : AFRIQUIA GAZ

AKWA AFRICA

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Chiffre d'affaires	-	2 167	n.a.	2 681	23,7%
Résultat opérationnel	-2 572	-3 568	-38,7%	-6 512	82,5%
Situation nette	247 645	250 533	1,2%	245 466	-2,0%
Résultat net	-2 355	2 887	n.a.	819	-71,6%
Total bilan	346 563	456 181	31.6%	482 436	5,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

III.1.5. Autres actifs non-courants

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des autres actifs non-courants consolidés durant la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 71 Evolution des autres actifs non-courants consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Avances au personnel	4 021	3 739	-7,0%	109	-97,1%
Divers débiteurs	38 853	83 391	114,6%	129 854	55,7%
Total net	42 874	87 130	103,2%	129 963	49,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, les autres actifs non courants se composent principalement des avances accordées à des parties liées. La société considère comme parties liées :

- les administrateurs et directeurs généraux de la société ;
- les sociétés mises en équivalence ;
- les sociétés dans lesquelles les administrateurs de la société sont directement ou indirectement liés.

III.1.6. Impôts différés

Le Groupe Afrikaia Gaz a opté dans la comptabilisation des impôts différés pour la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des impôts différés actifs et passifs et de la position nette :

Tableau 72 Evolution des impôts différés ainsi que la position nette

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Impôts différés Actif	116 124	118 818	2,3%	138 910	16,9%
Impôts différés Passif	-	29 820	n.a.	32 079	7,6%
Position nette	116 124	88 998	-23,4%	106 831	20,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2016, l'impôt différé enregistre une hausse de 20,0% par rapport à 2015, s'établissant à 106,8 MMAD contre 89,0 MMAD en 2015.

Cette hausse s'explique principalement l'augmentation des impôts différés actif suite à l'effet de l'actualisation des dettes de consignations, des reclassements ainsi que les retraitements du Crédit-Bail.

III.2. Actif courant

La composition des actifs courants sur les exercices 2014, 2015 et 2016 se présente comme suit :

Tableau 73 Evolution de la composition des actifs courants consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Stocks	276 021	216 546	-21,5%	220 802	2,0%
Clients	370 620	381 667	3,0%	435 835	14,2%
Titres de placement	264	-	-100,0%	-	n.a.
Actif d'impôt exigible	10 955	1 110	-89,9%	134	-87,9%
Autres créances et comptes de régularisation	2 522 068	1 310 235	-48,0%	1 426 835	8,9%
Actifs d'exploitation	3 179 928	1 909 558	-39,9%	2 083 606	9,1%
Trésorerie Actif	685 479	792 509	15,6%	354 522	-55,3%
Total des actifs courants	3 865 406	2 702 067	-30,1%	2 438 128	-9,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, l'actif d'exploitation a connu une hausse de 9,1%, passant de 1 909,6 MMAD en 2015 à 2 083,6 MMAD à fin 2016, principalement en raison de :

- L'augmentation du niveau des stocks, qui affichent une progression de 2,0% et qui s'établit à 220,8 MMAD ;
- L'évolution des créances clients qui passent de 381,7 MMAD en 2015 à 435,8 MMAD en 2016 soit une hausse de 14,2% ;
- La hausse des autres créances et comptes de régularisation de 8,9%, s'établissant à 1 426,8 MMAD en 2016 contre 1 310,2 MMAD en 2015.

Il est à noter que les stocks de marchandises sont ajustés à chaque changement de structure de prix via un compte de revalorisation des stocks. Cette revalorisation est systématique au moment de l'achat et en cas de changement de prix de reprise (éventuellement pour les réceptions de fin de mois). La correction est, ainsi, enregistrée directement dans les achats et partant au niveau de la marge.

III.3. Stocks

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Le tableau suivant présente l'évolution des stocks sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 74 Evolution des stocks consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Stocks de GPL	276 000	215 000	-22,1%	218 000	1,4%
Autres	814	3 062	276,2%	3 595	17,4%
Stocks	276 814	218 062	-21,2%	221 595	1,6%
Dépréciation	793	1 516	91,2%	793	-47,7%
Total net	276 021	216 546	-21,5%	220 802	2,0%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les stocks sont principalement constitués de stocks de GPL (bouteilles Afrikaia Gaz SA) qui s'établissent à 218,0 MMAD en 2016, soit une hausse de 1,4%.

Analyse d'Afrikaia GAZ SA :

Tableau 75 Evolution des stocks d'Afrikaia GAZ SA

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Marchandises	273 383	213 862	-21,8%	218 932	2,4%
Matières et fournitures consommables ⁸	2 540	2 540	0,0%	2 540	0,0%
Total des stocks	275 923	216 401	-21,6%	221 471	2,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2015, les stocks de marchandises de la société baissent de 21,8% et passent à 213,9 MMAD, essentiellement en raison de la baisse des prix de reprise constatée sur la période.

Au 31 décembre 2016, les stocks de la société ont augmenté de 2,3%, passant de 216,4 MMAD en 2015 à 221,5 MMAD. Cette augmentation est due principalement à la progression du stock de GPL (effet de volume et prix).

III.3.1. Créances clients

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances clients consolidées pour les trois derniers exercices ainsi que le taux de provisionnement :

Tableau 76 Evolution des créances clients et du taux de provisionnement

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Clients et comptes rattachés	426 241	441 707	3,6%	497 115	12,5%
Dépréciation	55 621	60 040	7,9%	61 280	2,1%
Total net	370 620	381 667	3,0%	435 835	14,2%
Taux de provisionnement	13,00%	13,6%	0,6 pts	12,3%	-9,4%

Source : AFRIQUIA GAZ.

⁸ Les matières et fournitures consommables comprennent les pièces de rechanges et autres consommables.

Au titre de l'exercice 2015 :

Les créances clients enregistrent une hausse de 3,6% passant de 426,2 MMAD en 2014 à 441,7 MMAD en 2015. De même, la dépréciation du compte client enregistre une hausse de 7,9% ramenant le taux de provisionnement à 13,6% en 2015 contre 13,0% en 2014.

Cette évolution est essentiellement liée à la progression des créances clients de la société AFRIQUIA GAZ SA. Ainsi, pour AFRIQUIA GAZ SA, les créances clients en 2015 enregistrent une hausse de 6,6% pour s'établir à 418,8 MMAD en 2015 contre 392,7 MMAD en 2014.

Au titre de l'exercice 2016 :

Les créances clients ont connu une augmentation de 12,5% passant de 441,7 MMAD en 2015 à 497,1 MMAD en 2016. De plus, la dépréciation du compte client enregistre également une évolution positive de 2,1% soit un taux de provisionnement de 12,3% en 2016 contre 13,6% en 2015.

Malgré une conjoncture difficile, les équipes Afriquia continuent leurs efforts permanents de recouvrement, du suivi des résolutions décidées par le comité de recouvrement et l'amélioration continue liée à la veille du risque-recouvrement via les blocages automatiques, et le suivi des dossiers clients.

III.4. Trésorerie et titres de placement

La trésorerie et équivalents de trésorerie évoluent de la manière suivante :

Tableau 77 Evolution de la trésorerie et équivalents consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Trésorerie - Actif	685 479	792 509	15,6%	354 522	-55,3%
Trésorerie - Passif	250 724	33 116	-86,8%	130 934	295,4%
Trésorerie et équivalents	434 755	759 393	74,7%	223 588	-70,6%
Titres de placement	264	-	-100,0%	-	n.a.

Source : AFRIQUIA GAZ

L'évolution de la trésorerie et équivalents est détaillée dans la partie liée à l'analyse du tableau des flux de trésorerie.

Au titre de l'exercice 2015 les titres de placement consolidés de la société sont nuls contre 0,3 MMAD à fin 2014.

Au titre de l'exercice 2016 les titres de placement consolidés de la société restent nuls.

III.4.1. Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous détaille la composition des autres créances et comptes de régularisation consolidés sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 78 Evolution des autres créances et comptes de régularisation consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	4 258	3 473	-18,4%	3 386	-2,5%
Personnel	82	97	18,3%	4 485	4523,7%
Etat-débiteurs	2 513 472	1 301 330	-48,2%	1 372 091	5,4%
<i>Dont TVA Récupérable</i>	<i>180 000</i>	<i>146 000</i>	<i>-18,9%</i>	<i>108 000</i>	<i>-26,0%</i>
<i>Dont Caisse de Compensation</i>	<i>1 709 000</i>	<i>293 000</i>	<i>-82,9%</i>	<i>764 000</i>	<i>160,8%</i>
Autres débiteurs	566	1 478	>100,0%	42 267	2759,7%
Autres comptes de régularisations - Actif	3 686	3 857	4,6%	4 606	19,4%
Total net	2 522 064	1 310 235	-48,0%	1 426 835	8,9%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les autres créances et comptes de régularisation enregistre au 31 décembre 2016, une augmentation de 8,9% par rapport à l'exercice précédent passant ainsi de 1 310,2 MMAD en 2015 à 1 426,8 MMAD en 2016.

Cette augmentation est principalement liée à la hausse du poste « Etat débiteur », composé principalement de la TVA récupérable pour 108 MMAD en 2016 contre 146 MMAD en 2015, elle comprend également un crédit de TVA structurel de 174 MMAD en 2016 contre 131 MMAD en 2015 et des créances vis-à-vis de la Caisse de Compensation pour 764 MMAD en 2016 contre 296 MMAD en 2015.

La ligne « autres débiteurs » correspond principalement à des avances financières rémunérées accordées à d'autres sociétés de AKWA Group dans le cadre de conventions réglementées.

III.5. Passif non-courant

Le passif non courant du Groupe pour la période 2014-2016 se présente comme suit :

Tableau 79 Evolution du passif non-courant

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Capital	343 750	343 750	0,0%	343 750	0,0%
Prime d'émission	842 674	842 674	0,0%	842 674	0,0%
Réserves consolidées	466 006	509 839	9,4%	569 517	11,7%
Résultat consolidé	404 771	420 617	3,9%	478 702	13,8%
Total Capitaux propres part du groupe	2 057 202	2 116 880	2,9%	2 234 643	5,6%
Intérêts minoritaires	3	3	0,0%	3	0,0%
Total Capitaux propres	2 057 205	2 116 883	2,9%	2 234 646	5,6%
Dettes de financement à plus d'un an	893 082	930 299	4,2%	895 369	-3,8%
Autres passifs non courants	566 615	581 749	2,7%	619 066	6,4%
Impôts différés - Passif	-	29 820	n.a.	32 079	7,6%
Total des passifs non courants	1 459 697	1 541 868	5,6%	1 546 514	0,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2015, les capitaux propres ont progressé de 2,9% par rapport à 2014 pour s'établir à 2 116,9 MMAD. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 9,4% des réserves consolidés qui sont passées de 466,0 MMAD en 2014 à 509,8 MMAD en 2015.

En 2016, les capitaux propres ont progressé de 5,6% par rapport à 2015 pour s'établir à 2 234,6 MMAD contre 2 116,9 MMAD en 2015. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de 11,7% des réserves consolidés qui sont passées de 509,8 MMAD en 2015 à 569,5 MMAD ainsi que la hausse du résultat consolidé qui atteint 478,7 MMAD à fin 2016.

III.5.1. Dettes de financement à plus d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à plus d'un an sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 80 Evolution des dettes de financement à plus d'un an

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Dettes de financement à + 1 ans	893 082	930 299	4,2%	895 369	-3,8%
Contribution pour Financement de Stocks (CFS)	245 304	261 715	6,7%	268 954	2,8%

Source : AFRIQUIA GAZ

Les passifs non-courants augmentent de 0,3% en 2016, pour atteindre 1 546,5 MMAD contre 1 541,9 MMAD en 2015. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de 6,4% des autres passifs non courants. Les dettes de financement du groupe passent de 930,3 MMAD en 2015 à 895,4 MMAD en 2016 soit une

baisse de 3,8%. Les dettes de financement à plus d'un an ont connu un remboursement à hauteur de 19,7 MMAD au cours de l'exercice 2016.

Le solde actuel du compte destiné à la Contribution pour Financement de Stocks (CFS) s'établit à 268,9 MMAD en 2016, en hausse sur la période objet de l'étude, et s'alimente depuis la création du 1^{er} centre emplitisseur d'AFRIQUIA GAZ. Il s'agit d'une provision constituée comme dette à long terme vis-à-vis de la caisse de compensation en vue de financer les stocks de sécurité et de faire face à la demande du marché. Ce compte s'alimente sur la base de 30 MAD/tonnes empli uniquement par le butane conditionné.

Tableau 81 Ventilation par échéance des dettes contractées pour la période 2015 - 2016

En KMAD	2015				2016			
	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes de financement à + 1 ans	-	911 791	18 508	930 299	-	870 059	25 310	895 369

Source : AFRIQUIA GAZ

Les dettes de financement entre 1 et 5 ans sont principalement constituées d'un emprunt obligataire à caractère récurrent de 600 MMAD le dernier ayant été émis le 16 Juillet 2015 dont la maturité est de cinq ans remboursable In fine au taux de 4%

Au 31 décembre 2016, les dettes de financement relatives aux contrats de location financement s'élevaient à 276 MMAD contre 301 MMAD à fin 2015. Le taux d'endettement est compris entre 4% et 6%.

Au 31 décembre 2015, deux emprunts ont été souscrits pour un total de 400 MMAD (200 MMAD chacun) débloqués à hauteur de 100 MMAD (50 MMAD chacun). Le taux d'endettement convenus pour ces deux emprunts s'élèvent à 4,25% pour la BMCI et 4,4% pour la Société Générale.

En 2014, deux emprunts CMT ont été souscrits pour un total de 400 MMAD (200 MMAD chacun) débloqués à hauteur de 100 MMAD (50 MMAD chacun).

Tableau 82 Evolution du ratio d'endettement

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Capitaux propres	2 057 204	2 116 880	2,9%	2 234 643	5,6%
Endettement net	787 139	523 447	-33,5%	1 022 302	95,3%
<i>Dont: CFS</i>	<i>245 304</i>	<i>261 715</i>	<i>6,7%</i>	<i>268 954</i>	<i>2,8%</i>
Ratio d'endettement (D/(D+E))	27,7%	19,8%	-7,9 pts	31,4%	11,6 pts
Ratio d'endettement (hors CFS)	20,8%	11,0%	-9,8 pts	25,2%	14,2 pts

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2015, le ratio d'endettement se situe à 19,8% (contre 27,7% en 2014), cette amélioration est due à la baisse de l'endettement net pendant cette période, suite notamment à une trésorerie excédentaire en nette amélioration

En 2016, le ratio d'endettement se situe à 31,4% (contre 19,8% en 2015), cette augmentation est due à la hausse de l'endettement net pendant cette période, suite notamment à l'augmentation de la trésorerie passive et le recul de la trésorerie active.

Par ailleurs, le ratio d'endettement hors CFS passe de 20,8% en 2014 à 11,0% en 2015 en raison d'une amélioration de la trésorerie. Au titre de l'exercice 2016, une hausse de 14,2 pbs est enregistrée au niveau du ratio d'endettement hors CFS qui se chiffre à 25,2%.

■ Autres passifs non courants

Le tableau suivant présente l'évolution des autres passifs non courants consolidés sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 83 Evolution des autres passifs non-courants consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Provisions pour risques et charges	11 626	-	-100,0%	-	n.a.
Autres passifs non courants	554 989	581 749	4,8%	619 066	6,4%
Total	566 615	581 749	2,7%	619 066	6,4%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au titre de l'exercice 2016

Au 31 décembre 2016, les autres passifs non courants sont essentiellement relatifs aux consignations et à la contribution pour le financement des stocks pour 262 MMAD. Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/20 par an. La part à reprendre en 2016 est constatée au niveau des passifs circulants.

Les dettes de subventions du financement des stocks ne font pas l'objet d'une actualisation du fait du caractère incertain de la date de remboursement.

Au titre de l'exercice 2015

Au 31 décembre 2015, les autres passifs non courants sont essentiellement relatifs aux consignations pour 261 MMAD et à la contribution pour le financement des stocks pour 262 MMAD.

Les consignations font l'objet de reprises annuelles à hauteur de 1/20 par an. La part à reprendre en 2015 est constatée au niveau des passifs circulants.

Les dettes de subventions du financement des stocks ne font pas l'objet d'une actualisation du fait du caractère incertain de la date de remboursement.

Le détail des provisions pour risques et charges se présente comme suit :

Tableau 84 Evolution des provisions pour risques et charges

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Provision pour impôts	11 626	-	-100,0%	-	n.a.
Autres provisions pour risques et charges	-	-	0,0%	-	n.a.
Total	11 626	-	-100,0%	-	n.a.

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, les provisions restent nulles.

Au 31 décembre 2015, les provisions baissent de 100%. La consommation de la provision pour impôt correspond à l'étalement de l'imposition de la plus-value de fusion entre Afriquia Gaz et TPZ.

III.6. Passif courant**III.6.1. Fournisseurs et comptes rattachés**

L'évolution de la rubrique Fournisseurs et comptes rattachés sur la période s'étalant de 2014 à 2016 se présente comme suit :

Tableau 85 Evolution des dettes fournisseurs consolidés

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Fournisseurs et comptes rattachés	3 217 486	2 444 206	-24,0%	2 167 418	-11,3%
Total	3 217 486	2 444 206	-24,0%	2 167 418	-11,3%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 167,4 MMAD en baisse de 11,3% par rapport à 2015 principalement en raison de la baisse des cours de GPL. L'échéance des dettes fournisseurs est à moins d'un an.

III.6.2. Dettes de financement à moins d'un an

Le tableau suivant présente l'évolution des dettes de financement à moins d'un an sur la période s'étalant de 2014 à 2016 :

Tableau 86 Evolution des dettes de financement à moins d'un an

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Dettes de financement à - 1 an	83 508	90 826	8,8%	81 567	-10,2%
Total	83 508	90 826	8,8%	81 567	-10,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, les dettes de financement à court terme reculent de 10,2% par rapport à 2015 et s'établissent à 81,6 MMAD.

III.6.3. Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période s'étalant de 2013 à 2015 se présente comme suit :

Tableau 87 Evolution des autres dettes et comptes de régularisation

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Dettes fiscales	226 732	96 983	-57,2%	164 456	69,6%
Dettes sociales	10 041	11 755	17,1%	11 756	0,0%
Autres dettes et comptes de régularisation	64 296	56 768	-11,7%	121 988	114,9%
Total	301 069	165 506	-45,0%	298 202	80,2%

Source : AFRIQUIA GAZ

Au 31 décembre 2016, le poste dettes fiscales comprend essentiellement la TVA collectée pour un montant de 126 MMAD contre 70 MMAD au 31 décembre 2015.

Les autres dettes et comptes de régularisation concernent essentiellement les retenues de consignation à moins d'un an pour 26 MMAD à fin 2016 contre 22 MMAD en 2015.

Le montant des subventions comptabilisées en moins des comptes de charges s'élève à 2 556 MMAD au 31 décembre 2016 contre 2 867 MMAD en 2015. Les subventions sont relatives à la distribution du butane (subvention au client final), au transport et sur importations.

Depuis la libéralisation du secteur d'activité courant 2016, la société n'est plus éligible à la subvention import.

Analyse du groupe AFRIQUIA GAZ :

Le passif courant consolidé du Groupe pour la période 2014-2016 se présente comme suit :

Tableau 88 Evolution du passif courant consolidé

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Fournisseurs et comptes rattachés	3 217 486	2 444 206	-24,0%	2 167 418	-11,3%
Dettes de financement à moins d'un an	83 508	90 826	8,8%	81 567	-10,2%
Passif d'impôt exigible	5 554	4 960	-10,7%	16 206	226,7%
Autres dettes et comptes de régularisation	301 069	165 506	-45,0%	298 202	80,2%
Dettes d'exploitation	3 607 617	2 705 498	-25,0%	2 563 393	-5,3%
Trésorerie et équivalents	250 724	33 116	-86,8%	130 934	295,4%
Total des passifs courants	3 858 341	2 738 614	-29,0%	2 694 327	-1,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

En 2016, le total des passifs courants du Groupe affiche une baisse de 1,6% imputable à l'effet combiné des éléments suivants :

- La baisse des dettes fournisseurs de 11,3% suite à la diminution des cours des combustibles à l'échelle internationale ;
- La baisse des dettes de financement à moins d'un an de 10,2% ;
- L'augmentation de 11,2 MMAD du compte passif d'impôt exigible ;
- La hausse de 80,2% des autres dettes et comptes de régularisation ;
- La progression de la trésorerie passif et équivalents de trésorerie de 97,8 MMAD.

III.6.4. Equilibre bilanciel

Le tableau suivant présente les différents éléments de l'équilibre bilanciel du Groupe Afriquia Gaz pour les exercices 2014, 2015 et 2016 :

Tableau 89 Evolution de l'équilibre bilanciel du Groupe consolidé sur la période 2014-2016

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Financement permanent	3 516 902	3 658 751	4,0%	3 781 160	3,3%
Actifs immobilisés	3 510 966	3 695 298	5,3%	4 037 359	9,3%
Fonds de roulement	5 935	-36 547	-715,8%	-256 199	601,0%
Actifs circulants	3 179 928	1 909 558	-39,9%	2 083 606	9,1%
Passif circulants	3 607 617	2 705 498	-25,0%	2 563 393	-5,3%
Besoin en fonds de roulement	-427 690	-795 940	86,1%	-479 787	-39,7%
Trésorerie nette	434 755	759 393	74,7%	223 588	-70,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

Evolution de l'équilibre financier entre 2014 et 2015

Le fond de roulement passe de 5,9 MMAD en 2014 à -36,5 MMAD en 2015, soit une baisse de 42,5 MMAD sur la période. Cette situation s'explique par une augmentation des actifs immobilisés plus importante que celle du financement permanent.

En parallèle, le besoin en fonds de roulement s'améliore de 368,3 MMAD en raison de la forte diminution de l'actif circulant sur la période (-39,9%).

En conséquence, la trésorerie nette est en augmentation de 74,7%, et s'établit à 759,4 MMAD.

Evolution de l'équilibre financier entre 2015 et 2016

Au cours de l'exercice 2016 l'équilibre financier de la société est impacté par (i) l'acquisition de terrains ainsi que (ii) les immobilisations encours constatées relatives au terminal Tanger.

En effet, le fond de roulement passe de -36,5 MMAD en 2015 à -256,2 MMAD en 2016, soit une baisse de 219,7 MMAD sur la période. Cette situation s'explique par une augmentation des actifs immobilisés plus importante que celle du financement permanent.

De même, le besoin en fonds de roulement diminue de 316,2 MMAD et s'établit à -479,8 MMAD à fin 2016 et ce malgré la hausse de l'actif circulants de 9,1% et la diminution du passif circulant de 5,3% sur la période.

En conséquence, la trésorerie nette est en baisse de 70,6%, et s'établit à 223,6 MMAD.

III.6.4.1. Présentation des délais de rotation et règlement du groupe Afrikaia Gaz :

L'évolution des ratios de liquidité sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

Ratios	2014	2015	2016
Délais de rotation des stocks (en jours de CA HT)	28	23	22
Délais de règlement clients (en jours de CA TTC)	31	34	37
Délais de règlements fournisseurs (en jours d'achats TTC)	393	334	282

Evolution des ratios de liquidité du groupe entre 2014 et 2015 :

Entre 2014 et 2015, les délais de règlement des clients augmentent de 3 jours suite à l'augmentation du compte client sur la période.

Pour ce qui est des délais de crédits des fournisseurs, ce dernier connaît une importante régression pour atteindre 334 jours en raison de la baisse des achats consommés et des dettes fournisseurs.

En 2015, les délais de rotations des stocks baissent de 17,9% pour atteindre 23 jours principalement en raison de la baisse importante des niveaux des stocks entre 2014 et 2015.

Evolution des ratios de liquidité du groupe entre 2015 et 2016 :

En 2016, les délais de rotations des stocks baissent de 1 jour pour atteindre 22 jours principalement en raison de la hausse du chiffre d'affaires plus importantes que celle des stocks entre 2015 et 2016.

Entre 2015 et 2016, les délais de règlement des clients augmentent de 3 jours suite à l'augmentation du compte client sur la période.

Pour ce qui est des délais de crédits des fournisseurs, ce dernier connaît une importante régression pour atteindre 282 jours en raison de l'effet combiné de (i) la baisse des dettes fournisseurs et (ii) la hausse des achats consommés.

III.6.4.2. Présentation des ratios de rentabilité du groupe Afrikaia Gaz :

L'évolution des ratios de rentabilité sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

KMAD	2014	2015	2016
Résultat net	405 771	420 617	478 702
Total actif	7 376 372	6 397 365	6 475 487
Fonds propres	2 057 201	2 116 880	2 234 646
ROE ⁽¹⁾	19,7%	19,9%	21,4%
ROA ⁽²⁾	5,5%	6,6%	7,4%

(1) Résultat net / Fonds propres

(2) Résultat net / Total actif

Evolution des ratios de rentabilité du groupe entre 2014 et 2015 :

La rentabilité des fonds propres s'apprécie de 0,2 points pour s'établir à 19,9% en 2015. Cette amélioration est la conséquence de la progression du résultat net sur la période, supérieur à la croissance des fonds propres.

De même, la rentabilité des actifs s'améliore de 1,1 point pour s'établir à 6,6% en 2015.

Evolution des ratios de rentabilité du groupe entre 2015 et 2016 :

La rentabilité des fonds propres s'apprécie de 1,5 point pour s'établir à 21,4% en 2016. Cette amélioration est la conséquence de la progression du résultat net sur la période, supérieur à la croissance des fonds propres.

De même, la rentabilité des actifs s'améliore de 0,8 point pour s'établir à 7,4% en 2016.

III.6.4.3. Présentation des ratios d'endettement du groupe Afriquia Gaz :

L'évolution des ratios de liquidité et d'endettement consolidé de la société sur la période 2014-2016 se présente comme suit :

KMAD	2014	2015	2016
Fonds propres	2 057 201	2 116 880	2 234 646
Dettes financières LT	893 082	930 299	895 369
Trésorerie actif (y compris TVP)	685 478	792 509	354 522
Trésorerie passif	250 723	33 116	130 934
Charges d'intérêt	88 948	58 874	63 666
EBE	821 704	872 415	902 623
Endettement net	787 139	523 447	1 022 302
<i>Dont cfs</i>	245 304	261 715	268 954
Ratio d'endettement (D/D+E)	27,7%	19,8%	31,4%
Gearing (D/E)	38,3%	24,7%	45,7%
Charges d'intérêt/EBE	10,8%	6,7%	7,1%
Liquidité générale ⁽¹⁾	82,4%	69,7%	77,3%
Liquidité réduite ⁽²⁾	75,3%	61,8%	69,1%
Liquidité immédiate ⁽³⁾	17,8%	28,9%	13,2%
Ratio de solvabilité ⁽⁴⁾	10,7%	8,2%	15,8%
Coût de la dette ⁽⁵⁾	6,6%	5,1%	6,0%
Service de la dette ⁽⁶⁾	7,1	1,2	5,7

Source : AFRIQUIA GAZ

(1) Liquidité générale = Actif circulant/ Passif exigible à court terme

(2) Liquidité réduite = (Actif circulant – stocks)/ Passif exigible à court terme

(3) Liquidité immédiate = Trésorerie Actif/ Passif exigible à court terme

(4) Ratio de solvabilité = Endettement net/ Total Bilan

(5) Coût de la dette = Charges d'intérêts/(Dettes de financements à moyen et long terme + moyenne (trésorerie passif à fin « n » + trésorerie passif à fin « n-1 »))

(6) Service de la dette = EBE/ (Charges d'intérêts+ Remboursement de capital)

Evolution des ratios d'endettement du groupe entre 2014 et 2015 :

- L'endettement net recule fortement pour atteindre un montant de 523,4 MMAD. Cette baisse fait suite à la réduction de l'encours de l'endettement financier ainsi qu'à l'augmentation des disponibilités sur l'année. Ce nouveau niveau d'endettement fait ressortir, un ratio d'endettement de 19,8%, un *gearing* de 24,7% et un ratio charges d'intérêt / l'excédent brut d'exploitation de 6,7%.

- Le ratio de liquidité générale du groupe se chiffre à 69,7% en baisse par rapport à 2014 de 12,7 pbs en raison de la baisse des actifs d'exploitation, principalement, les postes « Stocks » et « Autres créances et comptes de régularisation ». Par ailleurs, le ratio de liquidité réduite et le ratio de liquidité immédiate se chiffrent, respectivement, à 61,8% et 28,9% à fin 2015.
- Le ratio de solvabilité s'élève à 8,2% à fin 2015 en raison de la baisse de l'endettement net.
- Le coût de la dette s'établit à 5,1% à fin 2015 contre 6,6% à fin 2014.
- Par ailleurs, le service de la dette est de 1,2 au titre de l'exercice 2015 et ce suite au remboursement de l'emprunt de 600 MMAD, signifiant, ainsi, la capacité d'Afriquia Gaz à générer suffisamment de marge d'exploitation pour couvrir ses engagements.

Evolution des ratios d'endettement du groupe entre 2015 et 2016 :

- L'endettement net augmente fortement pour atteindre un montant de 1 022,3 MMAD. Cette hausse fait suite à la détérioration de la trésorerie. Ce nouveau niveau d'endettement fait ressortir, un ratio d'endettement de 31,4%, un *gearing* de 45,7% et un ratio charges d'intérêt / l'excédent brut d'exploitation de 7,1%.
- Le ratio de liquidité générale du groupe se chiffre à 77,3% en hausse par rapport à 2015 de 7,6 pbs en raison principalement de l'augmentation de la trésorerie passive. Par ailleurs, le ratio de liquidité réduite et le ratio de liquidité immédiate se chiffrent, respectivement, à 69,1% et 13,2% à fin 2016.
- Le ratio de solvabilité s'élève à 15,8% à fin 2015 en raison de la hausse de l'endettement net.
- Le coût de la dette s'établit à 6,0% à fin 2016 contre 5,1% à fin 2015.
- Par ailleurs, le service de la dette est de 5,7 au titre de l'exercice 2016.

IV. Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie relatif aux exercices 2014, 2015 et 2016 se présente comme suit :

Tableau 90 Evolution des flux de trésorerie consolidé

En KMAD	2014	2015	Var. 15/14	2016	Var. 16/15
Résultat net consolidé	404 771	420 617	3,9%	478 702	13,8%
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie	-	-	n.a.	-	n.a.
- Dotations aux amortissements	226 217	211 303	-6,6%	233 639	10,6%
- Charges produits sans effets de trésorerie	33 152	27 126	-18,2%	-17 832	-165,7%
- Reprises de dettes de consignation	-22 042	-29 384	33,3%	-15 183	-48,3%
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-1 025	57 558	-5715,4%	-28 036	-148,7%
Marge brute d'autofinancement	641 073	687 221	7,2%	651 290	-5,2%
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-403 546	352 870	-187,4%	-309 396	-187,7%
Flux net de trésorerie généré par l'activité	237 527	1 040 091	337,9%	341 894	-67,1%
Acquisition de titres non consolidés	-	-	n.a.	-	n.a.
Cession de sociétés non consolidés	-	-	n.a.	-	n.a.
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-42 500	-	-100,0%	-	n.a.
Investissements en immobilisations corporelles	-268 453	-277 542	3,4%	-433 436	56,2%
Variation de périmètre	-	-	n.a.	-	n.a.
Autres	-	-	n.a.	-1 376	n.a.
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-310 953	-277 542	-10,7%	-434 812	56,7%
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-360 938	-360 938	0,0%	-360 938	0,0%
Souscription d'emprunt	100 000	600 000	500,0%	-	-100,0%
Remboursement d'emprunt	-26 769	-686 599	2464,9%	-95 491	-86,1%
Variations des autres actifs et passifs financiers	-31 339	9 627	-130,7%	13 542	40,7%
Autres	-	-	n.a.	-	n.a.
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-319 046	-437 910	37,3%	-442 887	1,1%
Mouvements de conversion	-	-	n.a.	-	n.a.
Variation de trésorerie	-392 472	324 638	-182,7%	-535 805	-265,0%
Trésorerie d'ouverture	827 227	434 755	-47,4%	759 393	74,7%
Trésorerie de clôture	434 755	759 393	74,7%	223 588	-70,6%

Source : AFRIQUIA GAZ

Flux net de trésorerie généré par l'activité

Les flux net de trésorerie générés par l'activité en 2016 ont baissé de 1 040,1 MMAD et s'établissent à 341,9 MMAD (-67,1%). Cette diminution est due principalement à la variation négative des autres actifs et passifs d'exploitation et aux résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

En 2016, le flux net sortant de trésorerie liée aux opérations d'investissement s'élève à - 434,8 MMAD contre -277,5 MMAD en 2015.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Le niveau des flux net de trésorerie liés aux opérations de financement s'élève à -442,9 MMAD en 2016 contre -437,9 MMAD en 2015, un montant ayant servi à payer les dividendes aux actionnaires ainsi que le remboursement d'emprunt.

Partie VI. PERSPECTIVES

AVERTISSEMENT

Les prévisions données ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part d'Afrique GAZ

I. Perspectives de développement du secteur du GPL

Les produits de GPL conditionnés sont destinés à l'usage domestique tandis que les produits en vrac répondent à une demande industrielle et professionnelle (industries céramiques et métallurgiques, tourisme, etc.).

Ainsi, la demande en GPL conditionné – particulièrement le butane – est corrélée à l'accroissement du nombre de ménages, à l'urbanisation de la population ainsi que le développement du nombre de logements tandis que l'évolution des ventes du GPL en vrac est liée à la croissance de la production industrielle en général.

Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le nombre de ménages est passé d'environ 6,5 millions de ménages en 2010 à plus de 7,5 millions de ménages en 2016 et devrait dépasser les 10,1 millions de ménages à horizon 2030. Ainsi, la croissance annuelle moyenne du nombre de ménages est estimée à 2,2% sur la période prévisionnelle. En milieu urbain, ce taux devrait s'établir à 2,3% par an. En effet, selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le taux d'urbanisation de la population a gagné 2,7 point passant de 57,8% en 2010 à 60,5% en 2016. A l'horizon 2050, le taux d'urbanisation devrait se situer aux alentours de 68,5%.

Cette croissance démographique induit une demande croissante en logements, alors que l'offre existante est insuffisante.

Pour faire face au déficit en matière de logement et répondre à une demande en constante progression, l'Etat mène depuis plusieurs années une politique volontariste qui vise la production de 100 000 logements sociaux par an.

Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'unités hôtelières, dans le cadre de la Vision 2020, devrait contribuer à la croissance de la consommation de GPL vrac.

Concernant la production industrielle, les investissements prévus dans les différentes branches, devraient se traduire par une hausse sensible de la consommation de GPL.

Le Plan d'accélération industrielle 2014-2020 se veut une feuille de route devant donner une impulsion nouvelle au secteur industriel et renforcer sa place en tant que pourvoyeur d'emploi et levier de croissance, il s'agit d'un plan ambitieux doté de 20 milliards de dirhams et qui table sur la création à terme d'un demi-million d'emplois ; l'objectif est d'augmenter la part de l'industrie dans l'économie nationale pour qu'elle passe de 14% à 23% du PIB d'ici 2020⁹.

Selon les estimations du Ministère de l'Energie et des Mines, la croissance annuelle moyenne des besoins en GPL du Maroc devait s'établir à 3,9% sur la période 2009 – 2014, passant de 1,9 million de tonnes en 2009 à 2,3 millions de tonnes en 2014. Cette croissance devrait se poursuivre jusqu'en 2030 et la part des GPL dans la demande de produits pétroliers devrait suivre cette tendance.

Sur la période 2014-2030, la consommation du GPL devrait connaître une croissance annuelle moyenne de 4,7%, pour s'établir à 5,0 millions de tonnes.

Compte tenu de ces perspectives de croissance de la demande, l'Etat marocain a opté pour une stratégie qui s'articule autour de 3 axes :

⁹ Source : Plan d'accélération industrielle 2014-2020

- **Développement des capacités d'importation et de réception**

Depuis l'arrêt de la Samir cette part a baissé à 0% pour la Société.

- **Développement des capacités de stockage et de transport**

Les capacités de stockage existantes au niveau des distributeurs représentent 45 jours de consommation. Cet axe vise principalement le renforcement du stock de sécurité du pays à travers un investissement massif en infrastructures de stockage et de transport. L'objectif étant d'atteindre 60 jours de consommation.

Les projets de développement entrepris par le Maroc permettront de satisfaire les besoins nationaux en GPL jusqu'à l'horizon 2020.

- **Développement du gaz naturel**

Dans sa stratégie énergétique, le Maroc prévoit la possibilité de recourir au gaz naturel comme source d'énergie « propre ». Ce choix stratégique ouvre des perspectives très intéressantes aux opérateurs du GPL dans la mesure où ils sont les mieux placés pour jouer un rôle important dans ce domaine.

Le développement du gaz naturel constitue une option de diversification intéressante pour les opérateurs du secteur du GPL. Néanmoins, l'introduction de cette solution énergétique nécessitera des investissements massifs en termes de capacités de réception (port gazier, unité de regazéification), de stockage et de transport (réseau de gazoducs).

II. Orientations stratégiques d'Afriquia GAZ

La société Afriquia Gaz, leader de la distribution de GPL au Maroc, est engagée depuis quelques années dans une politique de développement volontariste lui permettant d'envisager de réaliser un résultat net consolidé à fin 2017 de l'ordre de 470 MMAD.

En effet, la Société multiplie les opérations stratégiques avec à son actif le rapprochement opéré en 2005 avec TISSIR PRIMAGAZ, l'acquisition (i) en 2009 du distributeur NATIONAL GAZ dans la région de l'Oriental, et (ii) en 2010 de DRAGON GAZ via NATIONAL GAZ, ou encore plus récemment, en 2011, la mise en service de terminal de stockage de Jorf Lasfar.

Toutes ces actions ont permis à Afriquia Gaz de s'imposer comme un opérateur incontournable de la place. La Société est, aujourd'hui, le premier importateur de GPL au Maroc, détient la plus importante capacité de stockage et d'emplissage et écoule plus de 40% des volumes commercialisés du secteur.

Afriquia Gaz est également le premier opérateur gazier au Maroc à avoir obtenu la triple certification qualité, environnement, hygiène et sécurité.

Encouragée par le succès rencontré par sa stratégie passée et par la solidité et le dynamisme de l'économie marocaine, Afriquia Gaz ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. En effet, la Société entend consolider son *leadership* à travers la poursuite de son programme d'investissement pour l'extension de ses capacités de stockage afin de mieux répondre à l'accroissement de la demande.

Aussi, le programme d'investissement du groupe sera axé principalement sur :

- La sécurité d'approvisionnement à travers l'extension de la capacité de stockage (investissement dans un nouveau terminal de stockage prévu à moyen terme) ;
- L'extension de la supply chain et ceci grâce à l'augmentation de la capacité des centres emplisseurs ;
- Le développement du maillage territorial par l'injection de bouteilles neuves.

Le programme d'investissement prévisionnel de Afriquia Gaz sur les trois prochaines années est décrit dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2016	2017e	2018p	Var 17/18	2019p	Var 18/19
Emballages récupérables	183 327	220 087	221 833	0,8%	200 000	-9,8%
Stockage et emplissage	167 516	142 355	140 129	-1,6%	100 000	-28,6%
Aménagement + Agencements	4 121	5 271	12 001	>100%	5 000	-58,3%
Mob bureaux et matériel informatique	2 995	1 547	2 129	37,6%	2 000	-6,1%
Total investissements	357 959	369 260	376 092	1,9%	307 000	-18,4%

Outre les investissements que Afriquia Gaz prévoit de réaliser dans des infrastructures de stockage et d'emplissage stratégiques en cours ou futurs, la Société compte également maintenir les investissements récurrents qui s'inscrivent dans le cadre de son activité. Ces derniers comprennent notamment le renouvellement et la mise à niveau du parc de bouteilles ainsi que les installations de citernes chez les clients.

La qualité et la sécurité des installations étant une priorité pour AFRIQUIA GAZ eu égard à sa responsabilité citoyenne et aux exigences dictées par sa certification et sa position de *leader*.

Enfin, effort considérable de prospection est déployé par la Société dans le but de se saisir de toute opération pouvant contribuer à la consolidation de sa position actuelle.

III. Objectifs de résultat

Pour l'exercice 2017, le groupe prévoit de réaliser un résultat net consolidé de 470 MMAD et 490 MMAD en 2018 soit une évolution de 4%.

Partie VII. FACTEURS DE RISQUE

I. Risques concurrentiels

Le marché de la distribution de GPL est concurrentiel. Toutefois il convient de souligner que l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché national du conditionné est peu probable en raison de l'importance de l'investissement de départ. Ainsi, les coûts des installations élevés et le réseau de distribution existant, couvrant presque la totalité du territoire marocain, constituent des barrières à l'entrée.

Sur le marché du vrac, AFRIQUIA GAZ est liée par des contrats.

II. Risques liés à l'évolution du marché

L'évolution récente du marché fait apparaître clairement une tendance haussière de la consommation nationale de GPL conditionné. L'élément remarquable dans ce segment de marché est le recul des ventes de butane B3, au profit d'une hausse des ventes de butane B6 et B12. La raison principale de ce phénomène est la poursuite de la politique d'électrification rurale.

Vu le niveau atteint par le Programme d'Electrification Rurale Global « PERG » (plus de 98%), les ventes de B3 devraient se stabiliser au cours des prochaines années.

Concernant la distribution de GPL en vrac, l'évolution du marché dépend étroitement de la demande industrielle, plus aléatoire. Toutefois, la structure des ventes d'Afrique GAZ accorde à la distribution du vrac plus de 10% du chiffre d'affaires contre moins de 90% pour le conditionné.

III. Risques liés à la libéralisation

La libéralisation des prix de l'ensemble des GPL, pressentie à moyen terme, entraînera une déréglementation des prix et une fluctuation des marges pour les distributeurs. Actuellement, le propane et le butane vrac bénéficient de cette mesure, et ce, depuis 1995. Cela permet aux différents distributeurs de GPL, dont AFRIQUIA GAZ, de bénéficier d'une expérience réussie, du passage d'un marché réglementé à un marché libéralisé.

Afrique Gaz bénéficie d'une organisation structurée. Elle est de ce fait, préparée à une éventuelle libéralisation du marché afin d'en tirer avantage.

IV. Risque de dépendance à des clients particuliers

Au sein du portefeuille de clients d'Afrique GAZ, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires global. Par ailleurs, au niveau de la distribution de GPL en vrac et notamment à destination des clients institutionnels, AFRIQUIA GAZ dispose de contrats d'exclusivité.

V. Risques liés à la sécurité

L'ensemble des installations et des équipements (Centre d'emplissage, Bouteilles, citernes et transport) d'Afrique GAZ répondent aux normes de sécurité en vigueur au Maroc.

Par ailleurs, dans le cadre du programme Hygiène, Sécurité et Environnement, propre à AKWA Group et à l'ensemble de ses filiales, AFRIQUIA GAZ travaille en permanence dans le but d'améliorer ses process de production.

VI. Risques liés aux fluctuations des cours à l'international

Les cours de GPL sur les marchés internationaux subissent des fluctuations importantes liées aux cours du pétrole brut et du gaz naturel.

Les prix du propane étant libéralisés, AFRIQUIA GAZ est exposée, à l'instar des autres acteurs de GPL, dans le cadre de ses importations, aux fluctuations des cours de GPL à l'international. Ces fluctuations sont généralement répercutées sur les clients mais peuvent, rarement, avoir une incidence sur les résultats de la société liée à l'impact de ces variations sur le chiffre d'affaires « Propane ».

Dans la mesure où la part du propane dans l'activité d'Afrique GAZ est inférieure à 10% du chiffre d'affaires, ce risque reste d'une portée très limitée.

En ce qui concerne l'activité « Butane conditionné », les fluctuations des cours à l'international ne présentent, actuellement, aucun risque dans la mesure où les prix de reprise sont réglementés et subventionnés à travers la Caisse de Compensation.

VII. Risques liés à l'exigibilité du financement du stock de sécurité

Pour se prémunir contre toute demande d'exigibilité de la dette correspondant au financement du stock de sécurité, qui peut avoir lieu si la société ne respecte pas le minimum légal prévu par la réglementation applicable, Afrique Gaz maintient dans ses stocks, depuis plusieurs années et de façon récurrente, des quantités valorisées à des montants supérieurs à 245 MMAD. À l'avenir, la Société entend continuer (i) à maintenir des stocks au moins supérieurs et (ii) à disposer des capacités financières nécessaires lui permettant de rembourser le montant de 245 MMAD en cas de demande d'exigibilité.

Il est à noter que la Contribution pour le Financement des Stocks fait partie intégrante de la structure des prix en vigueur à la date d'aujourd'hui. Par conséquent, le risque d'exigibilité est maîtrisé en raison de l'existence d'une péréquation au niveau de la distribution du GPL.

Partie VIII. FAITS EXCEPTIONNELS, LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent dossier d'information, il n'existe pas de faits exceptionnels, de litiges ni d'affaires contentieuses susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société AFRIQUIA GAZ.

Partie IX.

ANNEXES

I. Données comptables et financières

I.1. Principes et méthodes comptables – Comptes sociaux

I.1.1. Actif immobilisé

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

I.1.2. Actif circulant (hors trésorerie)

- **Stocks**

Les stocks de butane sont valorisés au prix de reprise tel que défini par la structure des prix. Les stocks de propane et pièces de rechange sont valorisés à leur prix de revient selon la méthode du coût moyen pondéré.

- **Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

I.1.3. Passif circulant (hors trésorerie)

- **Dettes du passif circulant**

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

I.1.4. Trésorerie

Les montants sont comptabilisés à leur valeur nominale.

I.2. Principes comptables et méthodes d'évaluation – Comptes consolidés IFRS

I.2.1. Contexte de l'élaboration des états financiers consolidés de l'exercice 2014, 2015 et 2016.

Les sociétés du Groupe Afriquia Gaz sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

Les états financiers et les notes y afférentes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 15 février 2017.

Les états financiers consolidés du Groupe Afriquia Gaz au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board) applicables au 31 décembre 2016 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'Union Européenne dès le 1er janvier 2016, ont été appliqués.

I.2.2. Conformité aux normes comptables

Les états financiers consolidés d'AFRIQUIA GAZ S.A. ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) adoptées dans l'UE (Union Européenne) et obligatoires au 31 décembre 2013 et qui ne présentent, dans les états financiers présentés, aucune différence avec les normes comptables publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board).

L'ensemble des nouvelles normes, interprétations ou amendements publiés par l'IASB et d'application obligatoire dans l'union Européenne dès le 1^{er} janvier 2013, a été appliqué et n'a pas eu d'incidences significatives sur les comptes du groupe Afriquia Gaz.

Les normes entrées en vigueur et d'application obligatoire du 1^{er} janvier 2013 sont les suivantes :

- Les amendements à la norme IAS1- présentation des états financiers : présentation des autres éléments du résultat global, liés à la présentation des éléments de l'état du résultat global et de leur recyclage ou non au compte de résultat, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013 avec effet rétroactif au 1er janvier 2012 ;
- Les amendements à la norme IAS19 – avantages du personnel, d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013, avec effet rétroactif au 1er janvier 2012 ;
- La norme IFRS13- Evaluation de la juste valeur, relative à la définition de la notion de juste valeur en termes d'évaluation et d'informations à fournir, d'application prospective et obligatoire à compter du 1er janvier 2013 ;
- Les amendements à différentes normes IFRS contenus dans le texte d'améliorations annuelles cycle 2009-2011 publiées par l'IASB en mai 2012 et d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013 sous réserves de leur adoption dans l'Union Européenne, rétroactivement au 1er janvier 2012.

Les nouvelles normes relatives aux méthodes de consolidation : IFRS 10- Etats financiers consolidés, IFRS 11- Partenariats, IFRS12- Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités, IAS 27- Etats financiers individuels, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises, sont d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2014.

IFRIC 21 Droits ou taxes publiée par l'IFRIC le 20 Mai 2013. Elle s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 de façon rétrospective.

IFRIC 21 traite de la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible imposé par les autorités publiques aux entreprises selon les dispositions légales ou réglementaire, à l'exception notamment de l'impôt sur les résultats et de la TVA. L'application de cette interprétation pourrait conduire, les cas échéants, à modifier l'analyse du fait générateur de la reconnaissance du passif.

Le processus de détermination par Afriquia Gaz des impacts potentiels de l'application de ces normes et amendements sur l'état de résultat global, le bilan, les flux de trésorerie et le contenu des notes annexes aux états financiers consolidés est en cours de finalisation.

1.2.3. Présentation et principes de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes. Les états financiers consolidés sont présentés en Dirham et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Ils intègrent les comptes d'AFRIQUIA GAZ et de ses filiales après élimination des transactions intragroupes.

■ Etat de résultat global

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son compte de résultat dans un format qui ventile les charges et les produits par nature.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend le chiffre d'affaires, les achats consommés, les charges de personnel, les impôts et taxes, les autres produits et charges opérationnels ainsi que les dotations aux amortissements et les dépréciations et dotations nettes aux provisions.

Coût du financement et autres charges et produits financiers

Le coût du financement net comprend :

- Le coût de financement brut qui inclut les charges d'intérêts sur les emprunts calculés au taux d'intérêt effectif ;
- Les produits financiers perçus sur les placements de trésorerie.

Les autres charges et produits financiers intègrent essentiellement les résultats de change (autres que ceux relatifs aux opérations d'exploitation classées dans le résultat opérationnel), les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les résultats issus des activités ou sociétés consolidées non classés en résultat des activités cédées ou en cours de cession.

■ Etat de situation financière

Les actifs et passifs dont la maturité est inférieure au cycle d'exploitation, généralement inférieur à 12 mois, sont classés en actifs ou passifs courants. Si leur échéance excède cette durée, ils sont classés en actifs ou passifs non courants.

■ Tableau des flux de trésorerie consolidés

AFRIQUIA GAZ a choisi de présenter son tableau des flux de trésorerie consolidé selon la méthode indirecte.

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité correspond aux variations des postes de bilan des créances d'exploitation, des stocks, des provisions ainsi que des dettes d'exploitation.

■ Recours à des estimations et jugements

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS requiert que Afriquia Gaz procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses, qu'il juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimation et jugements sont, les provisions pour litiges, les provisions pour restructuration, les dépréciations pour créances clients, pour stocks et les produits constatés d'avance.

■ Méthodes de consolidation

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe est présentée à la note 2 « Périmètre et méthodes de consolidation ».

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Ces méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Intégration globale

Toutes les sociétés dans lesquelles Afrikaia Gaz exerce le contrôle, c'est-à-dire qu'il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle est notamment présumé exister lorsqu'Afrikaia Gaz détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité et qu'aucun autre actionnaire ou groupe d'actionnaires n'exerce un droit significatif lui permettant d'opposer un veto ou de bloquer les décisions ordinaires prises par le Groupe.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le contrôle existe également lorsqu'Afrikaia Gaz, détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs, du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat, du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent, ou du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'Administration ou de l'organe de direction équivalent.

Mise en équivalence

Afrikaia Gaz consolide par mise en équivalence les sociétés associées dans lesquelles il détient une influence notable ainsi que pour les co-entreprises dans lesquelles il partage par accord contractuel le contrôle avec un nombre limité d'autres actionnaires.

L'influence notable est présumée exister lorsqu'Afrikaia Gaz détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. L'existence d'une influence notable peut être mise en évidence par d'autres critères tels qu'une représentation au Conseil d'administration ou à l'organe de direction de l'entité détenue, une participation au processus d'élaboration des politiques, l'existence d'opérations significatives avec l'entité détenue ou l'échange de personnels dirigeants.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciaux, les produits et charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

■ Goodwill et regroupements d'entreprises

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1^{er} janvier 2009

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le groupe acquiert un contrôle exclusif :

- Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle,
- Les intérêts minoritaires sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre :

- (i) La juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un groupement d'entreprises réalisés par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquises, et
- (ii) Le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

L'évaluation à la juste valeur des intérêts minoritaires a pour effet d'augmenter l'écart d'acquisition à hauteur de la part attribuable à ces intérêts minoritaires, résultant ainsi en la constatation d'un écart d'acquisition dit « complet ». Le prix d'acquisition et son affectation doivent être finalisés dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition. Si l'écart d'acquisition est négatif, il est constaté en profit directement au compte de résultat.

Ultérieurement, l'écart d'acquisition est évalué à son montant d'origine, diminué le cas échéant du cumul des pertes de valeur enregistrées.

En outre, les principes suivants s'appliquent aux regroupements d'entreprises :

- à compter de la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est affecté, dans la mesure du possible, à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises,
- tout ajustement éventuel du prix d'acquisition est comptabilisé à sa juste valeur dès la date d'acquisition, et tout ajustement ultérieur, survenant au-delà du délai d'affectation du prix d'acquisition, est comptabilisé en résultat,
- les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charges de la période,
- en cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée Afrikaia Gaz comptabilise la différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires en variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires d'Afrikaia Gaz,
- Les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis.

Afrikaia Gaz enregistre en autres produits et charges financiers les impacts en compte de résultat résultant de l'application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées.

Regroupement d'entreprises réalisé avant le 1er janvier 2009

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 1, Afrikaia Gaz a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004. IFRS 3, dans sa version publiée par l'IASB en mars 2014, retenait déjà la méthode de l'acquisition. Ses dispositions différaient cependant de celle de la norme révisée sur les principaux points suivants :

- Les intérêts minoritaires étaient évalués sur la base de leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise, et l'option d'évaluation à la juste valeur n'existait pas,
- Les ajustements éventuels du prix d'acquisition étaient comptabilisés dans le coût d'acquisition uniquement si leur occurrence était probable et que les montants pouvaient être évalués de façon fiable.
- Les coûts directement liés à l'acquisition étaient comptabilisés dans le coût du regroupement,
- En cas d'acquisition d'une participation complémentaire dans une filiale consolidée, Afrikaia Gaz comptabilisait la différence entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis en écart d'acquisition.

■ Méthodes de conversion des transactions en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de transaction. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie de fonctionnement aux taux en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat de la période.

■ Méthodes de conversion des comptes des états financiers des activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le Goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en dirham en utilisant le cours de change à la date de clôture.

Les produits et les charges sont convertis en dirham en utilisant des cours de change approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

■ Actifs

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles qui sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service. Un amortissement est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture. Les durées d'utilité estimées sont comprises entre 2 et 5 ans.

A contrario, les marques, bases d'abonnés et parts de marchés générées en interne ne sont pas reconnues en tant qu'immobilisations incorporelles.

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations incorporelles à leur juste valeur à cette date.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Frais de recherche et développement

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les dépenses de développement sont activées lorsque la faisabilité du projet peut être raisonnablement considérée comme assurée.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés : l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme, qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et développement engagés par AFRIQUIA GAZ ne sont pas significatifs et sont inscrites en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.

L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilité de l'actif. Les principales durées d'utilisation sont revues à chaque clôture et sont les suivantes :

- Constructions et bâtiments 20 ans
- Bouteilles de gaz 20 ans
- Matériels informatiques 5 ans
- Matériels et mobilier de bureau 10 ans
- Matériels de transport 4 à 5 ans

AFRIQUIA GAZ a choisi de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 consistant à choisir d'évaluer au 1^{er} janvier 2004 certaines immobilisations corporelles à leur juste valeur à cette date.

Le Groupe comptabilise, dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle, le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au groupe et son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien et de maintenance courants sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Dépréciation des actifs immobilisés

Le goodwill et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les valeurs comptables des autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Actifs financiers

Les actifs financiers, dont l'échéance est supérieure à 3 mois sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Les actifs à la juste valeur par le résultat ;
- Les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- Les prêts et créances ;
- Les actifs disponibles à la vente.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de transaction. Les profits et pertes provenant de la variation de juste valeur sur des actifs financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés en résultat dans la période où ils surviennent.

Il s'agit pour le cas d'AFRIQUIA GAZ des titres de placement.

Actifs financiers détenus jusqu'à échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers non dérivés, autres que les prêts et créances, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Au 31 décembre 2016, le groupe ne détient aucun actif financier détenu jusqu'à échéance.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine.

Chez AFRIQUIA GAZ les prêts au personnel sont constatés au niveau de la rubrique « Autres actifs non courants ».

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas affectés aux autres catégories d'actifs financiers.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur. Les profits et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement soit vendu, encaissé ou sorti d'une autre manière ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu tout ou partie de sa valeur durablement, date à laquelle le profit ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat.

Pour les actifs financiers qui sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, la juste valeur est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente porte des intérêts, le montant de ces intérêts, calculé en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, est comptabilisé en résultat.

Les principaux actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux titres de participation non consolidés relatifs à des titres de sociétés non cotées.

Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de stocks de butane et de propane et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Ces stocks sont évalués au plus bas de leur coût ou de leur valeur nette de réalisation. Une dépréciation est constituée par comparaison du coût à la valeur nette de réalisation.

Créances d'exploitation et autres

Elles comprennent les créances clients et autres débiteurs et sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les fonds de caisse, les dépôts à vue, les disponibilités en comptes courants ainsi que les placements à court terme très liquides, assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

Actifs détenus en vue de la vente et activités cédées ou en cours de cession

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente, sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des frais de cession et leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ne sont plus amorties.

Une activité est considérée comme cédée ou en cours de cession quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsqu'AFRIQUIA GAZ a cédé l'activité. Les activités cédées ou en cours de cession sont présentées sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées comprenant le résultat net après impôt des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession ou de l'évaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs et passifs constituant les activités cédées ou en cours de cession. De même, les flux de trésorerie générés par les activités cédées ou en cours de cession sont ventilés au sein des lignes présentant les flux de trésorerie générés par l'activité, les investissements et le financement.

■ Passifs**Passifs financiers**

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les dettes d'exploitation et les comptes bancaires créditeurs.

■ Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts liés à l'emprunt.

La ventilation des emprunts entre le passif courant / non courant est basée sur les échéanciers contractuels.

■ Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'a recours à aucun instrument financier dérivé et notamment à aucune couverture de change hormis celles consistant à figer le cours des opérations réalisées en monnaies étrangères. De plus, l'activité de la société étant réglementée, l'impact des variations des monnaies n'a aucun effet sur le résultat de l'opération.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'à la fin de la période concernée, le Groupe a une obligation légale, réglementaire, contractuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie attendue soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les contributions au financement des stocks sont comptabilisées au niveau des autres passifs non courants et sont comptabilisées au coût historique.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables :

- sauf dans le cadre de la comptabilisation initiale d'un goodwill pour lequel il existe une différence temporelle ; et
- pour des différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, sauf si la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt exigible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à la différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;
- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, des actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation comprennent les dettes fournisseurs et autres crédateurs. Elles sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lors du transfert des risques et avantages économiques inhérents à la propriété des biens et dès que ces produits peuvent être évalués de manière fiable.

Les produits des activités ordinaires liés aux ventes de butane ou de propane sont comptabilisés au moment de la livraison aux clients et sont évalués au prix de vente convenu avec ces derniers.

Coût des biens et services vendus

Les coûts des biens et services vendus comprennent essentiellement l'achat de butane et de propane et sont comptabilisés nets des subventions reçues.

Coût de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ainsi que les intérêts perçus sur les placements.

Les produits de placement sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis.

Impôts

La charge d'impôt comprend la charge d'impôts exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Engagements contractuels et actifs et passifs éventuels

Sur une base annuelle, AFRIQUIA GAZ et ses filiales établissent un recensement détaillé de l'ensemble des obligations contractuelles, engagements financiers et commerciaux, obligations conditionnelles auxquels ils sont partis ou exposés. De manière régulière, ce recensement est actualisé par les services compétents et revu par la Direction du Groupe.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Information par secteur d'activité

L'activité du groupe est organisée par secteur d'activité :

- Distribution de GPL ;
- Industrie : fabrication et réparation de bouteilles.

Le chiffre d'affaires de chacune des activités prend en compte les produits liés aux consommations de leurs produits par les clients ainsi que les prestations réciproques à chacune de ces activités. Ces dernières sont évaluées sur la base des prix appliqués à la concurrence.

Le résultat opérationnel résulte de la différence entre les produits et les charges opérationnels ventilés par imputation directe, soit à défaut, par le biais de clefs de répartition fondées sur des critères économiques.

Information par secteur géographique

Le deuxième niveau d'information sectorielle est constitué des zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe (100% au Maroc).

Trésorerie nette

Elle correspond à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie déduction faite des emprunts.

Résultat par action

Le résultat par action présenté au compte de résultat est calculé en faisant le rapport entre le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et le nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en faisant le rapport entre :

- le résultat net de l'exercice (part du Groupe) et,
- la somme du nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice et le nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de l'ensemble des actions potentielles dilutives en actions ordinaires.

Au 31 décembre 2016, il n'existe aucune action potentielle dilutive.

I.3. Etats de synthèse d'AFRIQUIA GAZ sur les trois derniers exercices (comptes sociaux)

I.3.1. Bilans des trois derniers exercices

■ Bilan de l'exercice 2016

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2016			EXERCICE 31/12/2015
	B R U T	AMORTIS.ET PROVIS.	N E T	N E T
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	29 030 807	27 335 725	1 695 082	2 106 527
. Frais préliminaires				-
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	29 030 807	27 335 725	1 695 082	2 106 527
. Primes de remboursement des obligations				-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 907	77 907	713 000 000	713 000 000
. Immobilisations en recherches et développement				-
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	77 907		-
. Fonds commercial	713 000 000		713 000 000	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles				-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 232 520 241	2 103 655 289	2 128 864 952	2 025 919 625
. Terrains	76 628 840		76 628 840	52 033 158
. Constructions	531 663 061	238 348 162	293 314 899	317 537 547
. Installations techniques matériel et outillage	3 274 923 693	1 813 637 437	1 461 286 256	1 474 479 106
. Matériel de transport	16 183 744	14 064 738	2 119 006	1 800 599
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	46 013 664	37 483 912	8 529 752	8 509 571
. Autres immobilisations corporelles	121 040	121 040		-
. Immobilisations corporelles en cours	286 986 199		286 986 199	171 559 644
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	310 722 646	5 475 152	305 247 494	262 747 494
. Prêts immobilisés				-
. Autres créances financières	487 704		487 704	487 704
. Titres de participation	310 234 942	5 475 152	304 759 790	262 259 790
. Autres titre immobilisés				-
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)				-
. diminution des créances immobilisées				-
. Augmentation des dettes financières				-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5 285 351 601	2 136 544 073	3 148 807 528	3 003 773 646
STOCKS (F)	221 471 092		221 471 092	216 401 062
. Marchandises	218 931 557		218 931 557	213 861 528
. Matières et fournitures consommables	2 539 535		2 539 535	2 539 535
. Produits en cours				-
. Produits intermédiaires et produits résiduels				-
. Produits finis				-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 956 697 412	51 705 771	1 904 991 641	1 388 259 160
. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 103 257		3 103 257	3 186 757
. Clients et comptes rattachés	598 214 490	51 705 771	546 508 720	418 803 798
. Personnel	4 369 497		4 369 497	3 645 467
. Etat	1 155 417 759		1 155 417 759	677 924 188
. Compte courants associés				-
. Autres débiteurs	191 050 676		191 050 676	280 410 456
. Comptes de régularisation Actif	4 541 732		4 541 732	4 288 494
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	19 999 410		19 999 410	400 000 000
ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)				-
(Eléments circulants)				-
TOTAL II (F+G+H+I)	2 198 167 913	51 705 771	2 146 462 143	2 004 660 222
TRESORERIE ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser	56 269 381		56 269 381	40 772 834
. Banques, T.G et C.C.P	251 917 743		251 917 743	654 233 335
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	288 849		288 849	319 205
TOTAL III	308 475 973		308 475 973	695 325 375
TOTAL GENERAL I+II+III	7 791 995 487	2 188 249 843	5 603 745 644	5 703 759 243
PASSIF			EXERCICE AU 31/12/2016	EXERCICE AU 31/12/2015

CAPITAUX PROPRES

. Capital social ou personnel (1)	343 750 000	343 750 000
. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 154	882 423 154
. Ecart de réévaluation	-	-
. Réserve légale	34 375 000	34 375 000
. Autres réserves	485 140 000	446 140 000
. Report à nouveau (2)	350 158	220 344
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
. Résultat net de l'exercice (2)	454 840 822	400 067 314
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2 200 879 134	2 106 975 812

CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)

. Subventions d'investissement	-	-
. Provisions réglementées	-	-
. Provisions pour charges	-	-
. Provisions pour investissements	-	-

DETTES DE FINANCEMENT

	1 133 035 729	1 137 821 460
. Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000
. Autres dettes de financement	100 000 000	119 724 512
. Autres dettes de financement : C.F.S	268 954 301	261 714 833
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	164 081 428	156 382 115
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	1 934 600	1 934 600

. Provisions pour risques	1 934 600	1 934 600
. Provisions pour charges	-	-

ECART DE CONVERSION PASSIF

. Augmentation des créances immobilisées	-	-
. Diminution des dettes de financement	-	-

TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 335 849 463	3 246 731 871
----------------------------	----------------------	----------------------

DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)

	2 259 849 797	2 422 718 669
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 036 575 019	2 295 918 244
. Clients créditeurs, avances et acomptes	-	-
. Personnel	4 204 401	4 453 956
. Organismes sociaux	7 289 915	6 956 026
. Etat	167 915 018	93 920 291
. Comptes d'associés	2 441	1 706
. Autres créanciers	28 742 934	283 058
. Comptes de régularisation passive	15 120 069	21 185 388

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 059 571	1 059 571
--	------------------	------------------

ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants)	438 720	143 586
--	----------------	----------------

TOTAL II (F+G+H)	2 261 348 088	2 423 921 826
-------------------------	----------------------	----------------------

TRESORERIE PASSIF

. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques	6 548 093	33 105 546
TOTAL III	6 548 093	33 105 546
TOTAL GENERAL I + II + III	5 603 745 644	5 703 759 243

■ Bilan de l'exercice 2015

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2015			EXERCICE 31/12/2014
	B R U T	AMORTIS.ET PROVIS.	N E T	N E T
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	28 286 824	26 180 297	2 106 527	3 896 495
. Frais préliminaires	-	-	-	0
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 286 824	26 180 297	2 106 527	3 896 495
. Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 907	77 907	713 000 000	713 000 000
. Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	77 907	-	-
. Fonds commercial	713 000 000	-	713 000 000	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 925 862 643	1 899 943 018	2 025 919 625	1 988 182 045
. Terrains	52 033 158	-	52 033 158	48 254 318
. Constructions	527 542 558	210 005 011	317 537 547	336 180 069
. Installations techniques matériel et outillage	3 116 520 191	1 642 041 085	1 474 479 106	1 532 608 962
. Matériel de transport	15 067 744	13 267 144	1 800 599	1 040 889
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	43 018 309	34 508 738	8 509 571	10 659 964
. Autres immobilisations corporelles	121 040	121 040	-	-
. Immobilisations corporelles en cours	171 559 644	-	171 559 644	59 437 842
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	268 222 646	5 475 152	262 747 494	262 747 494
. Prêts immobilisés	-	-	-	-
. Autres créances financières	487 704	-	487 704	487 704
. Titres de participation	267 734 942	5 475 152	262 259 790	262 259 790
. Autres titre immobilisés	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	-	-	-	-
. diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
. Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 935 450 019	1 931 676 373	3 003 773 646	2 967 826 034
STOCKS (F)	217 124 062	723 000	216 401 062	275 922 684
. Marchandises	214 584 528	723 000	213 861 528	273 383 150
. Matières et fournitures consommables	2 539 535	-	2 539 535	2 539 535
. Produits en cours	-	-	-	-
. Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
. Produits finis	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	1 438 724 605	50 465 445	1 388 259 160	2 612 092 717
. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 186 757	-	3 186 757	3 995 087
. Clients et comptes rattachés	469 269 243	50 465 445	418 803 798	392 699 079
. Personnel	3 645 467	-	3 645 467	3 942 065
. Etat	677 924 188	-	677 924 188	2 071 936 334
. Compte courants associés	-	-	-	-
. Autres débiteurs	280 410 456	-	280 410 456	135 632 940
. Comptes de régularisation Actif	4 288 494	-	4 288 494	3 887 211
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	400 000 000	-	400 000 000	99 999 992
ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)	-	-	-	-
(Eléments circulants)	-	-	-	-
TOTAL II (F+G+H+I)	2 055 848 667	51 188 445	2 004 660 222	2 988 015 393
TRESORERIE ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser	40 772 834	-	40 772 834	51 274 978
. Banques, T.G et C.C.P	654 233 335	-	654 233 335	614 768 203
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	319 205	-	319 205	284 424
TOTAL III	695 325 375	-	695 325 375	666 327 605
TOTAL GENERAL I+II+III	7 686 624 061	1 982 864 818	5 703 759 243	6 622 169 032

PASSIF	EXERCICE AU 31/12/2015	EXERCICE AU 31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000	343 750 000
. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 154	882 423 154
. Ecart de réévaluation	-	-
. Réserve légale	34 375 000	34 375 000
. Autres réserves	446 140 000	157 140 000
. Report à nouveau (2)	220 344	264 825 635
. Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-
. Résultat net de l'exercice (2)	400 067 314	385 332 209
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2 106 975 812	2 067 845 998
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	-	-
. Subventions d'investissement	-	-
. Provisions réglementées	-	-
. Provisions pour charges	-	-
. Provisions pour investissements	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	1 137 821 460	1 143 844 677
. Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000
. Autres dettes de financement	119 724 512	148 205 799
. Autres dettes de financement : C.F.S	261 714 833	245 304 747
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	156 382 115	150 334 131
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	1 934 600	13 561 131
. Provisions pour risques	1 934 600	1 934 600
. Provisions pour charges	-	11 626 531
ECART DE CONVERSION PASSIF	-	-
. Augmentation des créances immobilisées	-	-
. Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 246 731 871	3 225 251 805
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	2 422 718 669	3 233 176 881
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 295 918 244	2 991 049 461
. Clients créditeurs, avances et acomptes	-	3 034 204
. Personnel	4 453 956	3 104 477
. Organismes sociaux	6 956 026	6 579 260
. Etat	93 920 291	212 571 673
. Comptes d'associés	1 706	
. Autres créanciers	283 058	429 766
. Comptes de régularisation passive	21 185 388	16 408 040
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 059 571	1 059 571
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants)	143 586	58 893
TOTAL II (F+G+H)	2 423 921 826	3 234 295 345
TRESORERIE PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques	33 105 546	162 621 882
TOTAL III	33 105 546	162 621 882
TOTAL GENERAL I + II + III	5 703 759 243	6 622 169 032

■ Bilan de l'exercice 2014

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2014			EXERCICE 31/12/2013
	B R U T	AMORTIS. ET PROVIS.	N E T	N E T
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	28 053 665	24 157 170	3 896 495	6 395 412
. Frais préliminaires	-	0	-0	-
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 053 665	24 157 170	3 896 495	6 395 412
. Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	713 077 907	77 907	713 000 000	713 000 000
. Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	77 907	-	-
. Fonds commercial	713 000 000	-	713 000 000	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	3 689 036 755	1 700 854 710	1 988 182 045	1 954 214 037
. Terrains	48 254 318	-	48 254 318	48 254 318
. Constructions	517 254 215	181 074 146	336 180 069	356 640 184
. Installations techniques matériel et outillage	3 007 993 726	1 475 384 764	1 532 608 962	1 527 248 434
. Matériel de transport	13 778 764	12 737 874	1 040 889	1 176 683
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	42 196 850	31 536 886	10 659 964	12 011 428
. Autres immobilisations corporelles	121 040	121 040	-	-
. Immobilisations corporelles en cours	59 437 842	-	59 437 842	8 882 990
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	268 222 646	5 475 152	262 747 494	220 247 494
. Prêts immobilisés	-	-	-	-
. Autres créances financières	487 704	-	487 704	487 704
. Titres de participation	267 734 942	5 475 152	262 259 790	219 759 790
. Autres titre immobilisés	-	-	-	-
ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	-	-	-	-
. diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
. Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 698 390 973	1 730 564 939	2 967 826 034	2 893 856 943
STOCKS (F)	276 645 684	723 000	275 922 684	222 264 458
. Marchandises	274 106 150	723 000	273 383 150	219 724 923
. Matières et fournitures consommables	2 539 535	-	2 539 535	2 539 535
. Produits en cours	-	-	-	-
. Produits intermédiaires et produits résiduels	-	-	-	-
. Produits finis	-	-	-	-
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	2 657 554 614	45 461 897	2 612 092 717	2 491 603 194
. Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 995 087	-	3 995 087	161 753
. Clients et comptes rattachés	438 160 976	45 461 897	392 699 079	552 700 432
. Personnel	3 942 065	-	3 942 065	3 246 282
. Etat	2 071 936 334	-	2 071 936 334	1 756 682 119
. Compte courants associés	-	-	-	-
. Autres débiteurs	135 632 940	-	135 632 940	177 305 840
. Comptes de régularisation Actif	3 887 211	-	3 887 211	1 506 768
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	99 999 992	-	99 999 992	-
ECART DE CONVERSION-ACTIF (I)	-	-	-	28 085
(Eléments circulants)	-	-	-	28 085
TOTAL II (F+G+H+I)	3 034 200 290	46 184 897	2 988 015 393	2 713 895 737
TRESORERIE ACTIF				
. Chèques et valeurs à encaisser	51 274 978	-	51 274 978	76 293 040
. Banques, T.G et C.C.P	614 768 203	-	614 768 203	1 204 669 287
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	284 424	-	284 424	228 781
TOTAL III	666 327 605	-	666 327 605	1 281 191 108
TOTAL GENERAL I+II+III	8 398 918 868	1 776 749 836	6 622 169 032	6 888 943 788

PASSIF	EXERCICE AU 31/12/2014	EXERCICE AU 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social ou personnel (1)	343 750 000	343 750 000
. moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
Capital appelé		
dont versé		
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 154	882 423 154
. Ecart de réévaluation		
. Réserve légale	34 375 000	34 375 000
. Autres réserves	157 140 000	157 140 000
. Report à nouveau (2)	264 825 635	242 367 697
. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
. Résultat net de l'exercice (2)	385 332 209	383 395 438
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	2 067 845 998	2 043 451 288
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	-	-
. Subventions d'investissement		
. Provisions réglementées	-	-
. Provisions pour charges		
. Provisions pour investissements		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	1 143 844 677	1 048 572 106
. Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000
. Autres dettes de financement	148 205 799	74 974 952
. Autres dettes de financement : C.F.S	245 304 747	229 177 581
. Autres dettes de financement : Consignations réservoirs	150 334 131	144 419 574
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	13 561 131	25 187 641
. Provisions pour risques	1 934 600	1 934 600
. Provisions pour charges	11 626 531	23 253 041
ECART DE CONVERSION PASSIF		
. Augmentation des créances immobilisées		
. Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	3 225 251 805	3 117 211 036
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	3 233 176 881	3 372 055 426
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 991 049 461	3 092 577 588
. Clients créditeurs, avances et acomptes	3 034 204	4 898 002
. Personnel	3 104 477	5 917 812
. Organismes sociaux	6 579 260	5 081 608
. Etat	212 571 673	243 525 815
. Comptes d'associés		
. Autres créanciers	429 766	594 305
. Comptes de régularisation passive	16 408 040	19 460 297
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 059 571	4 087 656
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants)	58 893	
TOTAL II (F+G+H)	3 234 295 345	3 376 143 083
TRESORERIE PASSIF		
. Crédits d'escompte		
. Crédits de trésorerie		
. Banques	162 621 882	395 589 670
TOTAL III	162 621 882	395 589 670
TOTAL GENERAL I + II + III	6 622 169 032	6 888 943 788

I.3.2. Comptes de Produits et Charges des trois derniers exercices

▪ CPC de l'exercice 2016

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX AU 31/12/2016	TOTAUX AU 31/12/2015
	Propres à l'exercice	Exercices précédents		
	1	2	3 = 1+2	3 = 1+2
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de m/ses (en l'état)	3 941 040 555		3 941 040 555	3 843 358 839
. Ventes de biens et services produits	2 249 684		2 249 684	4 944 648
Chiffre d'affaires	3 943 290 239		3 943 290 239	3 848 303 487
. Variation de stocks de produits				-
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				-
. Subventions d'exploitation				-
. Autres produits d'exploitation	30 147 201		30 147 201	28 808 997
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	3 617 828		3 617 828	2 478 595
TOTAL I	3 977 055 268		3 977 055 268	3 879 591 079
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus de m/ses	2 575 496 498		2 575 496 498	2 637 393 497
. Achats consommés de matières et fournitures	98 950 779		98 950 779	91 759 935
. Autres charges externes	325 258 792		325 258 792	285 474 272
. Impôts et taxes	7 162 474		7 162 474	2 913 977
. Charges de personnel	127 830 368		127 830 368	123 524 708
. Autres charges d'exploitation	1 500 000		1 500 000	1 500 000
. Dotation d'exploitation	210 001 944		210 001 944	212 223 197
TOTAL II	3 346 200 856		3 346 200 856	3 354 789 587
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			630 854 412	524 801 492
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	28 613 250		28 613 250	67 748 618
. Gain de change	317 947		317 947	945 756
. Intérêts et autres produits financiers	22 279 690		22 279 690	11 710 513
. Reprises financières, transferts de charges				-
TOTAL IV	51 210 887		51 210 887	80 404 887
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	34 659 935		34 659 935	42 508 450
. Pertes de change	156 800		156 800	135 742
. Autres charges financières	89 457		89 457	422 298
. Dotations financières				-
TOTAL V	34 906 191		34 906 191	43 066 489
RESULTAT FINANCIER (IV-V)			16 304 696	37 338 398
RESULTAT COURANT (III+VI)			647 159 107	562 139 890
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits de cessions d'immobilisation	51 301 100		51 301 100	131 134 452
. Subvention d'équilibre				-
. Reprises sur subventions d'investissement				-
. Autres produits non courants	1 747 664		1 747 664	592 491
. Reprises non courantes, transferts de charges				11 626 531
TOTAL VIII	53 048 764		53 048 764	143 353 474
CHARGES NON COURANTES				
. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cédées	50 302 010		50 302 010	129 105 360
. Subventions accordées	300 000		300 000	-
. Autres charges non courantes	1 875 456		1 875 456	17 299 897
. Dotations non courantes aux amortissements et provisions				-
TOTAL IX	52 477 466		52 477 466	146 405 257
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			571 298	(3 051 783)
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			647 730 405	559 088 107
IMPOT SUR LES RESULTATS			192 889 583	159 020 793
RESULTAT NET			454 840 822	400 067 314

▪ CPC de l'exercice 2015

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX AU	TOTAUX AU
	Propres à l'exercice	Exercices précédents	31/12/2015	31/12/2014
	1	2	3 = 1+2	3 = 1+2
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de m/ses (en l'état)	3 843 358 839	-	3 843 358 839	4 461 178 395
. Ventes de biens et services produits	4 944 648	-	4 944 648	5 583 821
. Chiffre d'affaires	3 848 303 487	-	3 848 303 487	4 466 762 216
. Variation de stocks de produits	-	-	-	-
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
. Subventions d'exploitation	-	-	-	-
. Autres produits d'exploitation	28 808 997	-	28 808 997	26 343 850
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	2 478 595	-	2 478 595	5 037 490
TOTAL I	3 879 591 079	-	3 879 591 079	4 498 143 555
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus de m/ses	2 637 393 497	-	2 637 393 497	3 294 128 279
. Achats consommés de matières et fournitures	91 759 935	-	91 759 935	84 800 195
. Autres charges externes	285 474 272	-	285 474 272	268 175 909
. Impôts et taxes	2 913 977	-	2 913 977	2 539 091
. Charges de personnel	123 271 274	253 434	123 524 708	118 584 606
. Autres charges d'exploitation	1 500 000	-	1 500 000	1 500 000
. Dotation d'exploitation	212 037 197	186 000	212 223 197	200 714 287
TOTAL II	3 354 350 153	439 434	3 354 789 587	3 970 442 367
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			524 801 492	527 701 188
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-	-	-
. Gain de change	67 748 618	-	67 748 618	61 907 100
. Intérêts et autres produits financiers	945 756	-	945 756	406 410
. Intérêts et autres produits financiers	11 710 513	-	11 710 513	9 168 551
. Reprises financières, transferts de charges	-	-	-	28 085
TOTAL IV	80 404 887	-	80 404 887	71 510 146
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	42 508 450	-	42 508 450	60 590 143
. Pertes de change	135 742	-	135 742	43 636
. Autres charges financières	422 298	-	422 298	3 553 491
. Dotations financières	-	-	-	-
TOTAL V	43 066 489	-	43 066 489	64 187 270
RESULTAT FINANCIER (IV-V)			37 338 398	7 322 876
RESULTAT COURANT (III+VI)			562 139 890	535 024 065
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits de cessions d'immobilisation	131 134 452	-	131 134 452	51 431 050
. Subvention d'équilibre	-	-	-	-
. Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
. Autres produits non courants	592 491	-	592 491	990 435
. Reprises non courantes, transferts de charges	11 626 531	-	11 626 531	11 626 510
TOTAL VIII	143 353 474	-	143 353 474	64 047 995
CHARGES NON COURANTES				
. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cédées	-	-	-	-
	129 105 360	-	129 105 360	50 452 872
. Subventions accordées	-	-	-	-
. Autres charges non courantes	17 299 897	-	17 299 897	8 827 563
. Dotations non courantes aux amortissements et provisions	-	-	-	-
TOTAL IX	146 405 257	-	146 405 257	59 280 434
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			(3 051 783)	4 767 560
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)			559 088 107	539 791 625
IMPOT SUR LES RESULTATS			159 020 793	154 459 416
RESULTAT NET			400 067 314	385 332 209

▪ CPC de l'exercice 2014

NATURE	OPERATIONS		TOTAUX AU	TOTAUX AU
	Propres à l'exercice	Exercices précédents	31/12/2014	31/12/2013
	1	2	3 = 1+2	3 = 1+2
PRODUITS D'EXPLOITATION				
. Ventes de m/ses (en l'état)	4 461 178 395		4 461 178 395	4 439 347 988
. Ventes de biens et services produits	5 583 821		5 583 821	6 390 374
. Chiffre d'affaires	4 466 762 216	-	4 466 762 216	4 445 738 361
. Variation de stocks de produits			-	-
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même			-	-
. Subventions d'exploitation			-	-
. Autres produits d'exploitation	26 343 850		26 343 850	28 631 452
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	5 037 490		5 037 490	10 514 231
TOTAL I	4 498 143 555	-	4 498 143 555	4 484 884 044
CHARGES D'EXPLOITATION				
. Achats revendus de m/ses	3 294 128 279		3 294 128 279	3 328 431 001
. Achats consommés de matières et fournitures	84 800 195		84 800 195	62 465 946
. Autres charges externes	268 061 975	113 934	268 175 909	257 497 446
. Impôts et taxes	2 539 091		2 539 091	2 539 541
. Charges de personnel	118 584 606		118 584 606	118 660 272
. Autres charges d'exploitation	1 500 000		1 500 000	1 500 000
. Dotation d'exploitation	200 714 287		200 714 287	196 513 826
TOTAL II	3 970 328 434	113 934	3 970 442 367	3 967 608 031
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	527 815 122	-113 934	527 701 188	517 276 012
PRODUITS FINANCIERS				
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	61 907 100	-	61 907 100	69 119 405
. Gain de change	406 410	-	406 410	1 168 987
. Intérêts et autres produits financiers	9 168 551	-	9 168 551	13 117 470
. Reprises financières, transferts de charges	28 085	-	28 085	4 920
TOTAL IV	71 510 146	-	71 510 146	83 410 781
CHARGES FINANCIERES				
. Charges d'intérêts	60 590 143	-	60 590 143	71 376 369
. Pertes de change	43 636		43 636	156 167
. Autres charges financières	3 553 491		3 553 491	90 942
. Dotations financières		-	-	28 085
TOTAL V	64 187 270	-	64 187 270	71 651 563
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	7 322 876	-	7 322 876	11 759 218
RESULTAT COURANT (III+VI)	535 137 998	- 113 934	535 024 065	529 035 230
PRODUITS NON COURANTS				
. Produits de cessions d'immobilisation	51 431 050		51 431 050	-
. Subvention d'équilibre		-	-	-
. Reprises sur subventions d'investissement		-	-	-
. Autres produits non courants	990 435		990 435	3 495 215
. Reprises non courantes, transferts de charges	11 626 510		11 626 510	11 626 510
TOTAL VIII	64 047 995	-	64 047 995	15 121 725
CHARGES NON COURANTES				
. Valeur nettes d'amortissement des immobilisations cédées	50 452 872	-	50 452 872	-
. Subventions accordées		-	-	-
. Autres charges non courantes	8 827 563		8 827 563	8 997 369
. Dotations non courantes aux amortissements et provisions		-	-	-
TOTAL IX	59 280 434	-	59 280 434	8 997 369
RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	4 767 560	-	4 767 560	6 124 356
RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	539 905 559	- 113 934	539 791 625	535 159 586
IMPOT SUR LES RESULTATS			154 459 416	151 764 148
RESULTAT NET	539 905 559	- 113 934	385 332 209	383 395 438

I.3.3. *Etats des Soldes de Gestion des trois derniers exercices (comptes sociaux)*■ **ESG de l'exercice 2016**

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
1	Ventes de marchandises (en l'état)	3 941 040 555	3 843 358 839
2	- Achat revendus de marchandises	2 575 496 498	2 637 393 497
= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		1 365 544 057	1 205 965 342
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE :(3+4+5)		2 249 684	4 944 648
3	. Ventes de biens et services produits	2 249 684	4 944 648
4	. Variation stocks de produits		-
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		-
- CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)		424 209 572	377 234 208
6	. Achats consommés de matières et fournitures	98 950 779	91 759 935
7	. Autres charges externes	325 258 792	285 474 272
= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)		943 584 169	833 675 782
8	+ Subventions d'exploitation		-
9	- Impôts et taxes	7 162 474	2 913 977
10	- Charges de personnel	127 830 368	123 524 708
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)		808 591 326	707 237 097
= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)			
11	+ Autres produits d'exploitation	30 147 201	28 808 997
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000	1 500 000
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	3 617 828	2 478 595
14	- Dotations d'exploitation	210 001 944	212 223 197
= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)		630 854 412	524 801 492
RESULTAT FINANCIER		16 304 696	37 338 398
= RESULTAT COURANT (+ou-)		647 159 107	562 139 890
RESULTAT NON COURANT		571 298	(3 051 783)
15	- IMPOT SUR LES RESULTATS	192 889 583	159 020 793
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)		454 840 822	400 067 314

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) -AUTOFINANCEMENT		EXERCICE 2016	EXERCICE 2015
1	Résultat net de l'exercice		
	.Bénéfice	454 840 822	400 067 314
	.Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	205 866 790	204 741 054
3	+ Dotation financières(1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)		11 626 531
8	- Produits des cessions d'immobilis	51 301 100	131 134 452
9	+ Valeurs nettes d'amort des immo cédées	50 302 010	129 105 360
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)		659 708 522	591 152 745
10	- Distributions de bénéfices	360 937 500	360 937 500
AUTOFINANCEMENT		298 771 022	230 215 245

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

■

■ ESG de l'exercice 2015

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
1	Ventes de marchandises (en l'état)	3 843 358 839	4 461 178 395
2	- Achat revendus de marchandises	2 637 393 497	3 294 128 279
= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		1 205 965 342	1 167 050 116
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE :(3+4+5)		4 944 648	5 583 821
3	. Ventes de biens et services produits	4 944 648	5 583 821
4	. Variation stocks de produits	-	-
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
- CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)		377 234 208	352 976 103
6	. Achats consommés de matières et fournitures	91 759 935	84 800 195
7	. Autres charges externes	285 474 272	268 175 909
= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)		833 675 782	819 657 833
8	+ Subventions d'exploitation	-	-
9	- Impôts et taxes	2 913 977	2 539 091
10	- Charges de personnel	123 524 708	118 584 606
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)		707 237 097	698 534 136
= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)			
11	+ Autres produits d'exploitation	28 808 997	26 343 850
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000	1 500 000
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	2 478 595	5 037 490
14	- Dotations d'exploitation	212 223 197	200 714 287
= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)		524 801 492	527 701 188
RESULTAT FINANCIER		37 338 398	7 322 876
= RESULTAT COURANT (+ou-)		562 139 890	535 024 065
RESULTAT NON COURANT		(3 051 783)	4 767 560
15	- IMPOT SUR LES RESULTATS	159 020 793	154 459 416
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)		400 067 314	385 332 209

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) -AUTOFINANCEMENT		EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
1	Résultat net de l'exercice		
	.Bénéfice	400 067 314	385 332 209
	.Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	204 741 054	198 051 543
3	+ Dotation financières(1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 626 531	11 626 510
8	- Produits des cessions d'immobilis	131 134 452	51 431 050
9	+ Valeurs nettes d'amort des immo cédées	129 105 360	50 452 872
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)		591 152 745	570 779 064
10	- Distributions de bénéfices	360 937 500	360 937 500
AUTOFINANCEMENT		230 215 245	209 841 564

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

■ ESG de l'exercice 2014

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)		EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
1	Ventes de marchandises (en l'état)	4 461 178 395	4 439 347 988
2	- Achat revendus de marchandises	3 294 128 279	3 328 431 001
= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT		1 167 050 116	1 110 916 987
+ PRODUCTION DE L'EXERCICE :(3+4+5)		5 583 821	6 390 374
3	. Ventes de biens et services produits	5 583 821	6 390 374
4	. Variation stocks de produits	-	-
5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
- CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)		352 976 103	319 963 392
6	. Achats consommés de matières et fournitures	84 800 195	62 465 946
7	. Autres charges externes	268 175 909	257 497 446
= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)		819 657 833	797 343 968
8	+ Subventions d'exploitation	-	-
9	- Impôts et taxes	2 539 091	2 539 541
10	- Charges de personnel	118 584 606	118 660 272
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)		698 534 136	676 144 156
= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)			
11	+ Autres produits d'exploitation	26 343 850	28 631 452
12	- Autres charges d'exploitation	1 500 000	1 500 000
13	+ Reprises d'exploitation : transfert de charges	5 037 490	10 514 231
14	- Dotations d'exploitation	200 714 287	196 513 826
= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)		527 701 188	517 276 012
RESULTAT FINANCIER		7 322 876	11 759 218
= RESULTAT COURANT (+ou-)		535 024 065	529 035 230
RESULTAT NON COURANT		4 767 560	6 124 356
15	- IMPOT SUR LES RESULTATS	154 459 416	151 764 148
= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ou-)		385 332 209	383 395 438

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) -AUTOFINANCEMENT		EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
1	Résultat net de l'exercice		
	.Bénéfice	385 332 209	383 395 438
	.Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	198 051 543	194 013 826
3	+ Dotation financières(1)		
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)		
7	- Reprises non courantes (2) (3)	11 626 510	11 626 510
8	- Produits des cessions d'immobilis	51 431 050	-
9	+ Valeurs nettes d'amort des immo cédées	50 452 872	-
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)		570 779 064	565 782 754
10	- Distributions de bénéfices	360 937 500	343 750 000
AUTOFINANCEMENT		209 841 564	222 032 754

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

I.3.4. Tableaux de Financement des trois derniers exercices

■ Tableau de financement de l'exercice 2016

I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN		Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
				Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent		3 335 849 463	3 246 731 871	-	89 117 592
2 * moins actif immobilisé		3 148 807 528	3 003 773 646	145 033 882	-
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A)	187 041 935	242 958 225	55 916 290	-
4 * Actif circulant		2 146 462 143	2 004 660 222	141 801 921	-
5 * Moins Passif circulant		2 261 348 088	2 423 921 826	162 573 738	-
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5)	(B)	-114 885 945	-419 261 604	304 375 659	-
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)		301 927 880	662 219 829	-	360 291 949

II. EMPLOIS ET RESSOURCES		Exercice 2016		Exercice 2015	
		Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
AUTOFINANCEMENT (A)		298 771 022		230 215 245	
. Capacité d'autofinancement		659 708 522		591 152 745	
. Distributions de bénéfices		-360 937 500		-360 937 500	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		51 301 100		131 134 452	
. Cessions d'immobilisations incorporelles					
. Cessions d'immobilisations corporelles		51 301 100		131 134 452	
. Cessions d'immobilisations financières					
. Récupérations sur créances immobilisées					
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)			-		-
. Augmentation de capital, apports					
. Subventions d'investissements					
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		14 938 782		622 458 070	
. Consignations		7 699 314		6 047 983	
. C.F.S.		7 239 468		16 410 086	
. Crédits bancaires				600 000 000	
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		365 010 904		983 807 767	
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		400 458 698		369 560 868	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles					
. Acquisitions d'immobilisations corporelles		357 958 698		369 560 868	
. Acquisitions d'immobilisations financières		42 500 000			
. Augmentations des créances immobilisées					
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)		-		-	
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)		19 724 512		628 481 287	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		743 983		233 159	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)		420 927 193		998 275 314	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		304 375 659			172 981 652
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE			360 291 949	158 514 106	
TOTAL GENERAL		725 302 852	725 302 853	1 156 789 419	1 156 789 419

■ Tableau de financement de l'exercice 2015

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 246 731 871	3 225 251 805	-	21 480 066
2 * moins actif immobilisé	3 003 773 646	2 967 826 034	35 947 612	-
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	242 958 225	257 425 772	14 467 547	-
4 * Actif circulant	2 004 660 222	2 988 015 393	-	983 355 171
5 * Moins Passif circulant	2 423 921 826	3 234 295 345	810 373 519	-
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-419 261 604	-246 279 952	-	172 981 652
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A)-(B)	662 219 829	503 705 723	158 514 106	-

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice 2015		Exercice 2014	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		230 215 245		209 841 564
. Capacité d'autofinancement		591 152 745		570 779 064
. Distributions de bénéfices		-360 937 500		-360 937 500
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		131 134 452		51 431 050
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		131 134 452		51 431 050
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées				
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)		-		
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		622 458 070	0	122 041 723
. Consignations		6 047 983		5 914 558
. C.F.S.		16 410 086		16 127 166
. Crédits bancaires		600 000 000		100 000 000
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		983 807 767	0	383 314 338
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	369 560 868		322 473 506	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	369 560 868		279 973 506	
. Acquisitions d'immobilisations financières			42 500 000	
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)		-		
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	628 481 287		26 769 153	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	233 159			
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	998 275 314		349 242 659	-
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		172 981 652	415 967 394	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	158 514 106			381 895 715
TOTAL GENERAL	1 156 789 419	1 156 789 419	765 210 052	765 210 052

■ Tableau de financement de l'exercice 2014

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	Exercice (a)	Exercice précédent (b)	Variations (a - b)	
			Emplois	Ressources
1 * Financement Permanent	3 225 251 805	3 117 211 036	-108 040 770	
2 * moins actif immobilisé	2 967 826 034	2 893 856 943	73 969 091	0
3 * FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	257 425 772	223 354 093	-34 071 679	
4 * Actif circulant	2 988 015 393	2 713 895 737	274 119 656	0
5 * Moins Passif circulant	3 234 295 345	3 376 143 083	141 847 738	0
6 * BESOIN DE FINANCEMENT (4-5) (B)	-246 279 952	-662 247 345	415 967 394	0
7 * TRESORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) (A) - (B)	503 705 723	885 601 438		381 895 715

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice 2014		Exercice 2013	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		209 841 564		215 842 015
. Capacité d'autofinancement		570 779 064		559 592 015
. Distributions de bénéfices		-360 937 500		-343 750 000
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		51 431 050		
. Cessions d'immobilisations incorporelles				
. Cessions d'immobilisations corporelles		51 431 050		
. Cessions d'immobilisations financières				
. Récupérations sur créances immobilisées		0		
AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (C)				
. Augmentation de capital, apports				
. Subventions d'investissements				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)	0	122 041 723	0	22 777 425
. Consignations		5 914 558		6 881 531
. C.F.S.		16 127 166		15 895 894
. Crédits bancaires		100 000 000		
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)	0	383 314 338	0	238 619 440
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	322 473 506		246 389 086	
. Acquisitions d'immobilisations incorporelles				
. Acquisitions d'immobilisations corporelles	279 973 506		246 345 796	
. Acquisitions d'immobilisations financières	42 500 000		43 290	
. Augmentations des créances immobilisées				
REMBOURSEMENTS DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENTS (G)	26 769 153		25 159 943	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)			4 800 000	
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	349 242 659	0	276 349 029	0
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	415 967 394	0		569 226 814
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	0	381 895 715	531 497 226	
TOTAL GENERAL	765 210 052	765 210 052	807 846 255	807 846 255

■ Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise (A1)

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
Ne sont reprises ci-dessous que les méthodes propres à la société	
I. ACTIF IMMOBILISE	
A. EVALUATION DE L'ENTREPRISE	
1. Immobilisations en non-valeur	Valeur d'entrée
2. Immobilisations incorporelles	Valeur d'entrée
3. Immobilisations corporelles	Réévaluées en 2001
4. Immobilisations financières	Les titres de participation ont été réévalués en 2001 Valeur d'entrée
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissement	Linéaire (constant).
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	
1. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
A. EVALUATION A L'ENTREE	
1. Stocks	Coût moyen pondéré
	Prix de structure pour le butane
2. Créances	Montant nominal
3. Titres et valeurs de placement	Montant nominal
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Actif	
2. FINANCEMENT PERMANENT	
1. Méthodes de réévaluation	
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	
3. Dettes de financement permanent	Valeur d'entrée
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	
3. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)	
1. Dettes du passif circulant	Valeur nominale
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion – Passif	
4. TRESORERIE	
1. Trésorerie – Actif	Valeur nominale
2. Trésorerie – Passif	Valeur nominale
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	

I.3.5. Etat des dérogations (A2)-Exercice 2016

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

I.3.6. Etat des changements de méthodes (A3)-Exercice 2016

Nature du changement	Justification du changement	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changement affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
I. Changement affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

I.3.7. Détail des non-valeurs (B1)-Exercice 2016

en Dirhams Marocains

Compte principal	Intitulé	Montant au 31.12.16
211	Frais Préliminaires	-
212	Charges à répartir	29 030 806,87
TOTAL		29 030 806,87

I.3.8. Tableau des immobilisations (B2)-Exercice 2016

NATURE	Montant brut début exercice 2015	AUGMENTATION			DIMINUTION			Montant brut fin Exercice
		Acquisition 2016	Produc tion par l'entre prise pour elle- même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	28 286 824	743 983	-	-	-	-	-	29 030 807
. Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 286 824	743 983	-	-	-	-	-	29 030 807
. Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	713 077 907	-	-	-	-	-	-	713 077 907
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	77 907	-	-	-	-	-	-	77 907
. Fonds commercial	713 000 000	-	-	-	-	-	-	713 000 000
. Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 925 862 643	357 958 698		5 214 586	51 301 100		5 214 586	4 232 520 241
. Terrains	52 033 158	24 595 682		-	-		-	76 628 840
. Constructions	527 542 558	2 536 665		1 583 838	-		-	531 663 061
. Installations techniques matériel et outillage	3 116 520 191	206 755 854		2 948 748	51 301 100		-	3 274 923 693
. Matériel de transport	15 067 744	1 116 000		-	-		-	16 183 744
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	43 018 309	2 313 356		682 000	-		-	46 013 664
. Autres immobilisations corporelles	121 040	-		-	-		-	121 040
. Immobilisations corporelles en cours	171 559 644	120 641 141		-	-		5 214 586	286 986 199

I.3.9. Tableau des amortissements (B2 bis) – Exercice 2016

NATURE	Cumul début exercice 1	dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisation sortie 3	VIREMENT	Cumul d'amortissement fin exercice 4=1+2-3
IMMOBILISATION EN NON VALEURS	26 180 297	1 155 428	-	-	27 335 725
. Frais préliminaires	-	-	-	-	-
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	26 180 297	1 155 428	-	-	27 335 725
. Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 907	-	-	-	77 907
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-
. Brevet, marques, droits et valeurs similaires	77 907	-	-	-	77 907
. Fonds commercial	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 899 943 018	204 711 361	999 090	-	2 103 655 289
. Terrains	-	-	-	-	-
. Constructions	210 005 011	28 343 151	-	-	238 348 162
. Installations techniques matériel et outillage	1 642 041 085	172 595 442	999 090	-	1 813 637 437
. Matériel de transport	13 267 144	797 594	-	-	14 064 738
. Mobilier, matériel de bureau et aménagement	34 508 738	2 975 174	-	-	37 483 912
. Immobilisations corporelles diverses	121 040	-	-	-	121 040

I.3.10. *Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations(B3)-Exercice 2016*

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus-values	Moins-values
juin-16	2 333	30 412 350	650 606	29 761 744	30 412 350	650 606	-
décembre-16	2 333	20 888 750	348 484	20 540 266	20 888 750	348 484	-
TOTAL		51 301 100	999 090	50 302 010	51 301 100	999 090	-

1.3.10. Tableau des titres de participation (B4) des trois derniers exercices 2016, 2015 et 2014

■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2016

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
NATIONALE GAZ	Dist. GPL	5 000 000	100%	87 097 334	87 097 334	31/12/2015	27 445 540	14 990 939	14 998 800
GAZAFRIC	Empl. GPL	60 000 000	50%	42 000 000	42 000 000	31/12/2015	73 807 055	13 035 806	6 000 000
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000	20%	30 000 000	30 000 000	31/12/2015	168 240 458	-114 862 970	
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	31/12/2015	47 050 830	229 112	
SODIPIT	Industrie	10 000 000	99,99%	18 058 000	18 058 000	31/12/2015	20 630 874	559 871	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000	8%	11 192 006	11 192 006	31/12/2015	224 668 796	44 914 009	3 600 000
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	30/06/2016	13 320 957	2 909 435	4 002 984
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000	4%	5 437 152	0				
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gest. Managmt	2 000 000	25%	492 800	492 800	31/12/2015	4 200 478	85 016	
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	0	0				
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000	12%	37 000	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000	31/12/2015	954 271	-225 444	
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	31/12/2015	38 082 474	17 580 434	11 466
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000	0%	1 000	0				
RESORROUTE						31/12/2015	33 771 403	6 758 265	
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000	0%	200	200	31/12/2015	5 903 892	158 146	
AKWA AFRICA		1 000 000 000	17%	85 000 000	85 000 000	31/12/2015	245 466 312	2 887 102	
TOTAL				310 234 942	304 759 790		903 543 339	-10 980 279	28 613 250

■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2015

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
NATIONALE GAZ	Dist. GPL	5 000 000	100%	87 097 334	87 097 334	31/12/2014	26 454 604	13 466 878	13 998 880
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000	50%	42 000 000	42 000 000				6 000 000
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000	20%	30 000 000	30 000 000				40 000 000
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	31/12/2014	46 821 718	117 619	
SODIPIT	Industrie	10 000 000	99,99%	18 058 000	18 058 000	31/12/2014	20 071 003	388 397	
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000	8%	11 192 006	11 192 006	31/12/2014			4 800 000
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	31/06/2014	13 866 714	4 559 573	2 937 900
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000	4%	5 437 152	0	31/12/2014			
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gest .Managmt	2 000 000	25%	492 800	492 800	31/12/2014	4 115 462	150 410	
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	0	0	31/12/2014			
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000	12%	37 000	0	31/12/2014			
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000	31/12/2014	1 179 715	180 454	
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	31/12/2014	38 502 040	17 475 909	11 760
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000	0%	1 000	0	31/12/2014			
RESORROUTE						31/12/2014	27 013 138	7 302 280	
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000	0%	200	200	31/12/2014	5 745 745	53 656	
AKWA AFRICA Dragon		1 000 000 000	17%	42 500 000	42 500 000	31/12/2014	240 975 795	-2 354 549	78
TOTAL				267 734 942	262 259 790		424 745 934	41 340 636	67 748 618

■ Tableau des titres de participation de l'exercice 2014

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
NATIONALE GAZ	Dist. GPL	5 000 000	100%	87 097 334	87 097 334	31/12/2013	20 477 726	8 417 856	7 999 360
GAZAFRIC	Empl. GPL	15 000 000	50%	42 000 000	42 000 000	31/12/2013	67 313 770	25 471 979	6 000 000
SALAM GAZ	Empl. GPL	150 000 000	20%	30 000 000	30 000 000	31/12/2012	492 286 421	167 527 126	34 000 000
STOGAZ	Stockage GPL	45 000 000	50%	22 499 600	22 499 600	31/12/2013	46 704 098	15 279	
SODIPIT	Industrie	10 000 000	100%	18 058 000	18 058 000	31/12/2013	23 682 606	4 180 467	3 999 960
SOMAS	Stockage GPL	60 000 000	8%	11 192 006	11 192 006	31/12/2012	291 113 009	92 890 805	5 616 000
OMNIUM STOCKAGE	G.P.L	8 400 000	100%	8 400 000	8 400 000	30/06/2014	13 866 714	4 559 573	4 279 920
GENERAL TIRE	Pneumatique	126 000 000	4%	5 437 152	0				
AFRIQUIA MANAGEMENT	Gest .Managmt	2 000 000	25%	492 800	492 800				
Banque Populaire	Banque	1 093 341 000	0%	0	0				
ALLO Gaz	Dist. GPL	300 000	12%	37 000	0				
SETTAT Golf	Gestion Golf	500 000	2%	10 000	10 000				
AB Gaz	Empl. GPL	15 000 000	0%	9 850	9 850	31/12/2012	39 026 132	15 913 904	11 760
THERMALTHECH	Industrie	1 000 000	0%	1 000	0				
RESORROUTE									100
TECHNO SOUDURE	Industrie	8 000 000	0%	200	200	31/12/2012	5 692 090	903 422	
AKWA AFRICA	holding	25 000 000	17%	42 500 000	42 500 000	31/12/2014	-	-	
TOTAL				267 734 942	262 259 790				61 907 100

1.3.11. Tableau des provisions (B5) des trois derniers exercices

■ Tableau des provisions de l'exercice 2016

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152	-	-	-	-	-	-	5 475 152
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	1 934 600	-	-	-	-	-	-	1 934 600
SOUS TOTAL (A)	7 409 752	-	-	-	-	-	-	7 409 752
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	51 188 445	4 135 154	-	-	3 617 828	-	-	51 705 771
5. Autres Provisions pour risques et charges	1 059 571	-	-	-	-	-	-	1 059 571
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	52 248 016	4 135 154	-	-	3 617 828	-	-	52 765 342
TOTAL (A+ B)	59 657 768	4 135 154	-	-	3 617 828	-	-	60 175 094

■ Tableau des provisions de l'exercice 2015

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152							5 475 152
2. Provisions réglementées	-							-
3. Provisions durables pour risques et charges	13 561 131						11 626 531	1 934 600
SOUS TOTAL (A)	19 036 283	-	-	-	-	-	11 626 531	7 409 752
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	46 184 897	7 482 143			2 478 595			51 188 445
5. Autres Provisions pour risques et charges	1 059 571	-						1 059 571
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-						-
SOUS TOTAL (B)	47 244 468	7 482 143	-	-	2 478 595	-	-	52 248 016
TOTAL (A+ B)	66 280 751	7 482 143	-	-	2 478 595	-	11 626 531	59 657 768

■ Tableau des provisions de l'exercice 2014

Nature	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 475 152							5 475 152
2. Provisions réglementées	25 187 641						11 626 510	13 561 131
3. Provisions durables pour risques et charges	30 662 793	-	-	-	-	-	11 626 510	19 036 283
SOUS TOTAL (A)	45 559 643	2 662 744			2 037 490			46 184 897
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)	4 087 656				3 000 000	28 085		1 059 571
5. Autres Provisions pour risques et charges	-							-
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	49 647 299	2 662 744	-	-	-	28 085	-	47 244 468
SOUS TOTAL (B)	80 310 092	2 662 744	-	-	-	28 085	11 626 510	66 280 751
TOTAL (A+ B)	5 475 152							5 475 152

1.3.12. Tableau des créances (B6) des trois derniers exercices

■ Tableau des créances de l'exercice 2016

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'état et Org publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE	487 704	487 704	-	-	-	-	-	-
. Prêts immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres créances financières	487 704	487 704	-	-	-	-	-	-
S/ TOTAL I	487 704	487 704	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 956 697 412	51 705 771	1 904 991 641	-	-	1 155 417 759	359 502 900	21 818 084
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 103 257		3 103 257	-	-	-	-	-
. Clients et comptes rattachés	598 214 490	51 705 771	546 508 720	-	-	-	-	-
. Personnel	4 369 497		4 369 497	-	-	-	168 452 224	21 818 084
. Etat	1 155 417 759		1 155 417 759	-	-	1 155 417 759	-	-
. Comptes d'associés	-		-	-	-	-	-	-
. Autres débiteurs	191 050 676		191 050 676	-	-	-	191 050 676	-
. Comptes de régularisation - Actif	4 541 732		4 541 732	-	-	-	-	-
S/ TOTAL II	1 956 697 412	51 705 771	1 904 991 641	-	-	1 155 417 759	359 502 900	21 818 084
TOTAL GENERAL I + II	1 957 185 116	52 193 475	1 904 991 641	-	-	1 155 417 759	359 502 900	21 818 084

■ Tableau des créances de l'exercice 2015

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'etat et Org publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
. Prêts immobilisés								
. Autres créances financières	-	-						
S/ TOTAL I	487 704	487 704						
DE L'ACTIF CIRCULANT								
	487 704	487 704	-	-	-	-	-	
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes								
. Clients et comptes rattaches	3 186 757		3 186 757					
. Personnel	469 269 243	50 465 445	418 803 798				24 385 648	23 515 473
. Etat	3 645 467		3 645 467					
. Comptes d'associes	677 924 188		677 924 188			677 924 188		
. Autres débiteurs	-		-					
. Comptes de régularisation - Actif	280 410 456		280 410 456				280 410 456	
S/ TOTAL II	4 288 494		4 288 494					
TOTAL GENERAL I + II	1 438 724 605	50 465 445	1 388 259 160	-	-	677 924 188	304 796 103	

■ Tableau des créances de l'exercice 2014

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE		Echue s et non recou vrées	Monta nts en devises	AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an			Montants vis-à- vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprise s liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
. Prêts immobilisés								
. Autres créances financières	0	0						
S/ TOTAL I	0	0	0	0	0	0	0	0
DE L'ACTIF CIRCULANT								
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	3 995 087		3 995 087					
. Clients et comptes rattaches	438 160 976	45 461 897	392 699 079					29 277 975
. Personnel	3 942 065		3 942 065					
. Etat	2 071 936 334		2 071 936 334			2 071 936 334		
. Comptes d'associés	0		0					
. Autres débiteurs	135 632 940		135 632 940					
Comptes de régularisation - Actif	3 887 211		3 887 211					
S/ TOTAL II	2 657 554 614	45 461 897	2 612 092 717	0	0	2 071 936 334	0	29 277 975
TOTAL GENERAL I + II	2 657 554 614	45 461 897	2 612 092 717	0	0	2 071 936 334	0	29 277 975

1.3.13. Tableau des dettes (B7) des trois derniers exercices

■ Tableau des dettes de l'exercice 2016

DETTE	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENTS	1 133 035 729	525 796 261	7 239 468	-	-	433 035 729	-	-
. Emprunts obligataires	600 000 000	-	-	-	-	-	-	-
. Autres dettes de financement CMT	100 000 000	100 000 000	-	-	-	-	-	-
. Autres dettes de financement	433 035 729	425 796 261	7 239 468	-	-	433 035 729	-	-
S/ TOTAL I	1 133 035 729	525 796 261	7 239 468	-	-	433 035 729	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	2 259 849 797	-	2 259 849 797	-	380 903 697	175 204 933	-	1 172 460 111
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 036 575 019	-	2 036 575 019	-	380 903 697	-	-	1 172 460 111
. Clients créditeurs avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-
. Personnel	4 204 401	-	4 204 401	-	-	-	-	-
. Organismes sociaux	7 289 915	-	7 289 915	-	-	7 289 915	-	-
. Etat	167 915 018	-	167 915 018	-	-	167 915 018	-	-
. Comptes d'associés	2 441	-	2 441	-	-	-	-	-
. Autres créanciers	28 742 934	-	28 742 934	-	-	-	-	-
. Comptes de régularisation - Passif	15 120 069	-	15 120 069	-	-	-	-	-
S/ TOTAL II	2 259 849 797	-	2 259 849 797	-	380 903 697	175 204 933	-	1 172 460 111
TOTAL GENERAL I + II	3 392 885 526	525 796 261	2 267 089 265	-	380 903 697	608 240 662	-	1 172 460 111

■ Tableau des dettes de l'exercice 2015

ANALYSE PAR ECHEANCE						AUTRES ANALYSES		
DETTES	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrees	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montant s vis-à-vis des entreprises liées	Monta nts représ entés par effets
DE FINANCEMENTS								
. Emprunts obligataires	600 000 000	-	-					
. Autres dettes de financement CMT	119 724 512	97 493 836	22 230 676					
. Autres dettes de financement	418 096 948	401 686 862	16 410 086			261 714 170		
S/ TOTAL I	1 137 821 460	499 180 698	38 640 762	-	-	261 714 170	-	-
DU PASSIF CIRCULANT								
. Fournisseurs et comptes rattachés	2 295 918 244		2 295 918 244		957 042 792			806 355 631
. Clients créditeurs avances et acomptes	-		-					
. Personnel	4 453 956		4 453 956					
. Organismes sociaux	6 956 026		6 956 026			6 956 026		
. Etat	93 920 291		93 920 291			93 920 291		
. Comptes d'associés	1 706		1 706					
. Autres créanciers	283 058		283 058					
. Comptes de régularisation - Passif	21 185 388		21 185 388					
S/ TOTAL II	2 422 718 669	-	2 422 718 669	-	957 042 792	100 876 318	-	806 355 631
TOTAL GENERAL I + II	3 560 540 128	499 180 698	2 461 359 431	-	957 042 792	362 590 487	-	806 355 631

■ Tableau des dettes de l'exercice 2014

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE				AUTRES ANALYSES		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrees	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org publics	Montant s vis-à-vis des entrepris es liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENTS								
. Emprunts obligataires	600 000 000	600 000 000						
. Autres dettes de financement CMT	148 205 799	119 723 912	28 481 887					
. Autres dettes de financement	395 638 878	380 605 465	15 033 413			245 304 747		
S/ TOTAL I	1 143 844 677	1 100 329 377	43 515 300	0	0	245 304 747	0	0
DU PASSIF CIRCULANT								
. Fournisseurs et comptes rattaches	2 991 049 461		2 991 049 461		1 873 410 434			572 497 460
. Clients créditeurs avances et acomptes	3 034 204		3 034 204					
. Personnel	3 104 477		3 104 477					
. Organismes sociaux	6 579 260		6 579 260			6 579 260		
. Etat	212 571 673		212 571 673			212 571 673		
. Comptes d'associes	0		0					
. Autres créanciers	429 766		429 766					
. Comptes de régularisation - Passif	16 408 040		16 408 040					
S/ TOTAL II	3 233 176 881	0	3 233 176 881	0	1 873 410 434	219 150 933	0	572 497 460
TOTAL GENERAL I + II	4 377 021 558	1 100 329 377	3 276 692 181	0	1 873 410 434	464 455 680	0	572 497 460

1.3.14. Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8) – EXERCICE DU 01/01/15 AU 31/12/2016

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature ⁽¹⁾	Date et lieu d'inscription	Objet ^{(2) (3)}	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données :				Néant	
Sûretés reçues :	1 500 000	Hypothèques			
	14 525 220	Cautionnement			

⁽¹⁾ – Gage : 1- Hypothèque : 2- Nantissement : 3- Warrant : 4- Autres : 5- (à préciser)

⁽²⁾ Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(Entreprises liées, associés, membres du personnel)

⁽³⁾ Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

1.3.15. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9) – Exercice 2016

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	12 083 936	10 902 515
. Engagements en matière de pensions et de retraites et obligations similaires	-	-
. Autres engagements donnés	-	-
TOTAL (1)	12 083 936	10 902 515

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
. Avals et cautions	N E A N T	N E A N T
. Autres engagements reçus		
TOTAL		

1.3.16. Etat de répartition du capital social (C1) – Exercice 2016

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale	Montant du Capital		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
Afriquia SMDC	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	1 306 252	1 306 252	100	130 625 200	130 625 200	130 625 200
Akwa Group	Km 7, Rte Rabat Casa Ain Sebâa	1 031 015	1 031 015	100	103 101 500	103 101 500	103 101 500
Actions flottantes	Casablanca	1 100 224	1 100 224	100	110 022 400	110 022 400	110 022 400
M.Akhannouch Aziz	211 avenue de la Mecque Californie	2	2	100	200	200	200
M.Wakrim Ali	Rue des Jasmins Av A Ain sebâa	2	2	100	200	200	200
M.Mohamed Rachid IDRISSI KAITOUNI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200	200	200
Maghreb Oxygène	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	2	2	100	200	200	200
M.Mohamed Bouzaid OUAISSI	Rue Ibnou El ouannane Ain Sebâa casa	1	1	100	100	100	100
Total		3 437 500	3 437 500		343 750 000	343 750 000	343 750 000

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante

1.3.17. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (C2)

■ Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2016

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 25/03/2016)		Réserve légale	
.Report à nouveau	220 344	Autres réserves	39 000 000
.Résultats nets en instance d'affectation		Tantièmes	
.Résultat net de l'exercice	400 067 314	Dividendes	360 937 500
.Prélèvements sur les réserves		Autres affectations	
.Autres prélèvements		Report à nouveau	350 158
TOTAL A	400 287 658		400 287 658

■ Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2015

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 04/04/2014.)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	264 825 635	.Autres réserves	289 000 000
.Résultats nets en instance d'affectation		.Tantièmes (réserves règlementées)	
.Résultat net de l'exercice	385 332 209	.Dividendes	360 937 500
.Prélèvements sur les réserves		.Autres affectations	
.Autres prélèvements		.Report à nouveau	220 344
TOTAL A	650 157 844	TOTAL B	650 157 844

■ Tableau d'affectation des résultats de l'exercice 2014

A.ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	MONTANT	B.AFFECTATION DES RESULTATS	MONTANT
(Décision du 04/04/2014.)		.Reserve légale	
.Report à nouveau	242 367 697	.Autres réserves	
.Résultats nets en instance d'affectation	-	.Tantièmes (réserves règlementées)	-
.Résultat net de l'exercice	383 395 438	.Dividendes	360 937 500
.Prélèvements sur les réserves	-	.Autres affectations	-
.Autres prélèvements	-	.Report à nouveau	264 825 635
TOTAL A	625 763 135	TOTAL B	625 763 135

1.3.18. Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos.**I. DATATION**

. Date de clôture (1)	31/12/2016
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	15/02/2017
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

**II .EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON
RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION
EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE**

Dates	Indication des événements
	- Favorables N E A N T - Défavorables

I.4. Etats de synthèse consolidés d'Afrique GAZ relatifs aux trois derniers exercices

I.4.1. Bilan consolidé des trois derniers exercices

■ Bilan consolidé de l'exercice 2016

Bilan consolidé au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 en KMAD		31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles	-	-
	Immobilisations corporelles	2 933 582	2 682 484
	Immobilisations financières	20 740	20 740
	Titres mis en équivalences	187 568	159 530
	Autres Immobilisations financières	1 307	1 307
Actif immobilisé		3 768 486	3 489 350
	Autres actifs non courants	129 963	87 130
	Impôts différés actif	138 910	118 818
Total des autres actifs non courants		268 873	205 948
Total Actif non courant		4 037 359	3 695 298
	Stocks	220 802	216 546
	Clients	435 835	381 667
	Titres de placement	-	-
	Actif d'impôt exigible	134	1 110
	Autres créances et comptes de régularisation	1 426 835	1 310 235
Actifs d'exploitation		2 083 606	1 909 558
	Trésorerie Actif	354 522	792 509
Total des actifs courants		2 438 128	2 702 067
Total Actif		6 475 487	6 397 365

PASSIF		31/12/2016	31/12/2015
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'émission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	569 517	509 839
	Résultat consolidés	478 702	420 617
Total Capitaux propres part du groupe		2 234 643	2 116 880
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		2 234 646	2 116 883
	Dettes de financement à plus d'un an	895 369	930 299
	Autres passifs non courants	619 066	581 749
	Impôts différés - Passif	32 079	29 820
Total des passifs non courants		1 546 514	1 541 868
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 167 418	2 444 206
	Dettes de financement à moins d'un an	81 567	90 826
	Passif d'impôt exigible	16 206	4 960
	Autres dettes et comptes de régularisation	298 202	165 506
Dettes d'exploitation		2 563 393	2 705 498
	Trésorerie et équivalents	130 934	33 116
Total des passifs courants		2 694 327	2 738 614
Total Passif		6 475 487	6 397 365

■ Bilan consolidé de l'exercice 2015

Bilan consolidé au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2015 en KMAD		31/12/2015	31/12/2014
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles	-	-
	Immobilisations corporelles	2 682 484	2 487 517
	Immobilisations financières	20 740	20 740
	Titres mis en équivalences	159 530	217 089
	Autres Immobilisations financières	1 307	1 332
Actif immobilisé		3 489 350	3 351 967
	Autres actifs non courants	87 130	42 874
	Impôts différés actif	118 818	116 124
Total des autres actifs non courants		205 948	158 998
Total Actif non courant		3 695 298	3 510 965
	Stocks	216 546	276 021
	Clients	381 667	370 620
	Titres de placement	-	264
	Actif d'impôt exigible	1 110	10 955
	Autres créances et comptes de régularisation	1 310 235	2 522 068
Actifs d'exploitation		1 909 558	3 179 928
	Trésorerie Actif	792 509	685 479
Total des actifs courants		2 702 067	3 865 407
Total Actif		6 397 365	7 376 372

PASSIF		31/12/2015	31/12/2014
	Capital	343 750	343 750
	Prime d'émission	842 674	842 674
	Réserves Consolidées	509 839	466 006
	Résultat consolidés	420 617	404 771
Total Capitaux propres part du groupe		2 116 880	2 057 201
	Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres		2 116 883	2 057 204
	Dettes de financement à plus d'un an	930 299	893 082
	Autres passifs non courants	581 749	566 615
	Impôts différés - Passif	29820	-
Total des passifs non courants		1 541 868	1 460 827
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 444 206	3 217 486
	Dettes de financement à moins d'un an	90 826	83 508
	Passif d'impôt exigible	4 960	5 554
	Autres dettes et comptes de régularisation	165 506	301 069
Dettes d'exploitation		2 705 498	3 607 617
	Trésorerie et équivalents	33 116	250 724
Total des passifs courants		2 738 614	3 858 341
Total Passif		6 397 365	7 376 372

■ Bilan consolidé de l'exercice 2014

Bilan consolidé au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2014 en KMAD		31/12/2014	31/12/2013
ACTIF			
	Ecart d'acquisition	625 289	625 289
	Immobilisations incorporelles	0	0
	Immobilisations corporelles	2 487 517	2 383 679
	Immobilisations financières	20 740	20 740
	Titres mis en équivalences	217 089	173 564
	Autres Immobilisations financières	1 332	1 310
Actif immobilisé		3 351 967	3 204 582
	Autres actifs non courants	42 874	73 059
	Impôts différés actif	116 124	119 516
Total des autres actifs non courants		158 998	192 575
Total Actif non courant		3 510 965	3 397 157
	Stocks	276 021	222 271
	Clients	370 620	531 670
	Titres de placement	264	264
	Actif d'impôt exigible	10 955	10 970
	Autres créances et comptes de régularisation	2 522 068	2 101 080
Actifs d'exploitation		3 179 928	2 866 255
	Trésorerie Actif	685 479	1 312 996
Total des actifs courants		3 865 407	4 179 251
Total Actif		7 376 372	7 576 408

PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves Consolidées	466 006	427 728
Résultat consolidés	404 771	399 216
Total Capitaux propres part du groupe	2 057 201	2 013 368
Intérêts minoritaires	3	3
Total Capitaux propres	2 057 204	2 013 371
Dettes de financement à plus d'un an	893 082	824 310
Autres passifs non courants	566 615	561 023
Impôts différés - Passif	-	-
Total des passifs non courants	1 460 827	1 385 333
Fournisseurs et comptes rattachés	3 217 486	3 277 299
Dettes de financement à moins d'un an	83 508	77 949
Passif d'impôt exigible	5 554	978
Autres dettes et comptes de régularisation	301 069	335 709
Dettes d'exploitation	3 607 617	3 691 935
Trésorerie et équivalents	250 724	485 769
Total des passifs courants	3 858 341	4 177 704
Total Passif	7 376 372	7 576 408

I.4.2. *Compte de résultat consolidé des trois derniers exercices*■ **Compte de résultat consolidé de l'exercice 2016**

Etat de résultat global des exercices 2016 et 2015	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015
Produits des activités ordinaires	3 561 909	3 402 350
Autres produits	59 598	59 221
Coût des biens et services vendus	-2 306 754	-2 196 975
Charges de personnel	-131 867	-128 796
Autres Charges et produits d'exploitation	-280 263	-263 385
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	902 623	872 415
Dotations aux amortissements	-233 639	-211 303
Résultat opérationnel	668 984	661 112
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	17 374	2 276
Coût de l'endettement financier brut	-63 666	-58 874
Coût de l'endettement financier net	-46 292	-56 598
Autres charges et produits financiers	6 311	9 207
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	629 003	613 721
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	34 036	-11 558
Impôts sur les résultats	-184 337	-181 546
Résultat net consolidé	478 702	420 617
Autres charges et produits	-	-
Résultat global de la période	478 702	420 617
Part du groupe	478 702	420 617
Intérêts minoritaires		-
Résultat net-Part du groupe	478 702	420 617
Dont part minoritaires	-	-
Résultat net par action en DH	139	122
Résultat dilué par action en DH	139	122

■ Compte de résultat consolidé de l'exercice 2015

Etat de résultat global des exercices 2014 et 2013	Au 31 décembre 2015	Au 31 décembre 2014
Produits des activités ordinaires	3 402 350	3 598 217
Autres produits	59 221	52 746
Coût des biens et services vendus	-2 196 975	-2 453 511
Charges de personnel	-128 796	-124 955
Autres Charges et produits d'exploitation	-263 385	-250 793
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	872 415	821 704
Dotations aux amortissements	-211 303	-226 817
Résultat opérationnel	661 112	594 887
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 276	2 289
Coût de l'endettement financier brut	-58 874	-88 948
Coût de l'endettement financier net	-56 598	-86 659
Autres charges et produits financiers	9 207	11 998
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	613 721	520 226
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-11 558	41 025
Impôts sur les résultats	-181 546	-156 480
Résultat net consolidé	420 617	404 771
Autres charges et produits	-	-
Résultat global de la période	420 617	404 771
Part du groupe	420 617	404 771
Intérêts minoritaires	-	-
Résultat net-Part du groupe	420 617	404 771
Dont part minoritaires	-	-
Résultat net par action en DH	122	118
Résultat dilué par action en DH	122	118

■ Compte de résultat consolidé de l'exercice 2014

En KMAD	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Produits des activités ordinaires	3 598 217	3 568 619
Autres produits	52 746	53 809
Coût des biens et services vendus	-2 453 511	-2 459 106
Charges de personnel	-124 955	-126 076
Autres charges et produits opérationnels	-250 793	-234 224
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	821 704	803 022
Dotations aux amortissements	-226 817	-212 806
Résultat opérationnel	594 887	590 216
Produits de trésorerie et équivalents	2 289	2 461
Coût de l'endettement financier brut	-88 948	-95 504
Coût de l'endettement financier net	-86 659	-93 043
Autres charges et produits financiers	11 998	16 516
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	520 226	513 690
Quote-part dans le résultat net des entreprises MEE	41 025	41 918
Impôts sur les résultats	-156 480	-156 391
Résultat net consolidé	404 771	399 216
Autres charges et produits	0	0
Résultat global de la période	404 771	399 216
Intérêts minoritaires	404 771	399 216
Résultat net-Part du Groupe	-	-
Résultat net par action en MAD	404 771	399 216
Résultat dilué par action en MAD	-	-

1.4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé des trois derniers exercices

■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2016

En KMAD	2016	2015
Résultat net consolidé	478 702	420 617
<i>Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie</i>		
- Dotations aux amortissements	233 639	211 303
- Charges/Produits sans effets de trésorerie	-17 832	27 126
- Produits dont dettes de consignation	-15 183	-29 384
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	-28 036	57 558
Marge brute d'autofinancement	651 290	687 221
Variations des actifs et passifs d'exploitation	-309 396	352 870
Flux liés à l'activité	341 894	1 040 091
Acquisition de titres non consolidés		
Cessions de sociétés non consolidées		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise		-
Cessions d'immobilisations corporelles		
Investissements en immobilisations corporelles	-433 436	-277 542
Variation de périmètre		
Autres	-1 376	
Flux liés aux investissements	-434 812	-277 542
<i>Dividendes versés :</i>		
Aux actionnaires d'Afriquia Gaz	-360 938	-360 938
Souscription d'emprunt		600 000
Remboursement d'emprunt	-95 491	-686 599
Variations des autres actifs et passifs financiers	13 542	9 627
Autres		
Flux des opérations financières	-442 887	-437 910
Mouvements de conversion		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	-535 805	324 638
Trésorerie au début de l'exercice	759 393	434 755
Trésorerie à la fin de l'exercice	223 588	759 393

■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2015

En KMAD	2015	2014
Résultat net consolidé	420 617	404 771
<i>Élimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie</i>		
- Dotations aux amortissements	211 303	226 217
- Charges/Produits sans effets de trésorerie	27 126	33 152
- Produits dont dettes de consignation	-29 384	-22 042
Résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus	57 558	-1 025
Marge brute d'autofinancement	687 221	641 073
Variations des actifs et passifs d'exploitation	352 870	-403 546
Flux liés à l'activité	1 040 091	237 527
Acquisition de titres non consolidés		
Cessions de sociétés non consolidées		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-	-42 500
Cessions d'immobilisations corporelles		
Investissements en immobilisations corporelles	-277 542	-268 453
Variation de périmètre		
Autres		
Flux liés aux investissements	-277 542	-310 953
<i>Dividendes versés :</i>		
Aux actionnaires d'Afrique Gaz	-360 938	-360 938
Souscription d'emprunt	600 000	100 000
Remboursement d'emprunt	-686 599	-26 769
Variations des autres actifs et passifs financiers	9 627	-31 339
Autres		
Flux des opérations financières	-437 910	-319 046
Mouvements de conversion		
Augmentation (diminution) de la trésorerie	324 638	-392 472
Trésorerie au début de l'exercice	434 755	827 227
Trésorerie à la fin de l'exercice	759 393	434 755

■ Tableau des flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2014

En KMAD	2014	2013
Résultat net consolidé	404 771	399 216
Elimination des charges nettes sans effet sur la trésorerie		
* Dotations aux amortissements	226 217	212 806
* Charges produits sans effets de trésorerie	33 152	20 823
* Reprises de dettes de consignation	-22 042	-23 980
Résultats nets des sociétés mises en équivalence, nets des dividendes reçus	-1 025	-4 419
Marge brute d'autofinancement	641 073	604 446
Variation des actifs et passifs d'exploitation	-403 546	482 854
Flux net de trésorerie généré par l'activité	237 527	1 087 300
Acquisition de titres non consolidés		
Cession de sociétés non consolidés		
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-42 500	
Investissements en immobilisations corporelles		
Variation de périmètre	-268 453	-306 816
Autres		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		2 644
Dividendes versés aux actionnaires d'AFRIQUIA GAZ	-310 953	-304 172
Souscription d'emprunt		
Remboursement d'emprunt	-360 938	-343 750
Variations des autres actifs et passifs financiers	100 000	
Autres	-26 769	-25 159
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-31 339	97 297
Mouvements de conversion		
Variation de trésorerie	-319 046	-271 612
Trésorerie d'ouverture		
Trésorerie de clôture	-392 472	511 516

1.4.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés des trois derniers exercices

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2016

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2014	343 750	842 674	870 777	2 057 201	3	2 057 204
Dividendes			-360 938	-360 938		-360 938
Résultat net de l'exercice			420 617	420 617		420 617
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2015	343 750	842 674	930 456	2 116 880	3	2 116 883
Dividendes			-360 938	-360 938		-360 938
Résultat net de l'exercice			478 702	478 702		478 702
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2016	343 750	842 674	1 048 220	2 234 643	3	2 234 646

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2015

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2013	343 750	842 874	826 944	2 013 368	3	2 013 371
Dividendes		-360 938	-360 938		-360 938	-343 750
Résultat net de l'exercice			404 771	404 771		404 771
Titres d'auto contrôle						
Autres variations	343 750	842 874	870 777	2 057 201	3	2 057 204
Situation au 31 décembre 2014			-360 938	-360 938		-360 938
Dividendes		420 617	420 617		420 617	-360 938
Résultat net de l'exercice						
Autres variations	343 750	842 874	930 456	2 116 880	3	2 116 883
Situation au 31 décembre 2015	343 750	842 874	826 944	2 013 368	3	2 013 371

■ Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice 2014

	Capital	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Total part du groupe	Minoritaire s	Total
Situation au 31 décembre 2012	343 750	842 674	771 479	1 957 903	3	1 957 906
Dividendes			-343 750	-343 750		-343 750
Résultat net de l'exercice			399 216	399 216		399 216
Titres d'autocontrôle						
Autres variations						
Situation au 31 décembre 2013	343 750	842 674	826 944	2 013 368	3	2 013 371
Dividendes			-360 938	-360 938		-360 938
Résultat net de l'exercice			404 771	404 771		404 771
Titres d'autocontrôle						
Autres variations	343 750	842 674	870 777	2 057 201	3	2 057 204
Situation au 31 décembre 2014	343 750	842 674	771 479	1 957 903	3	1 957 906

II. Bulletin de souscription aux billets de trésorerie

Bulletin de souscription ferme et irrévocable

EMISSION DE BILLETS DE TRESORERIE D'AFRIQUIA GAZ

Destinataire

[...]

Fax : [...]

Date

[]

II.1. Identification du souscripteur

Nom, prénom / Dénomination / Raison sociale		Nom du teneur de compte	
N° de compte		Dépositaire	
Téléphone		Fax	
Code d'identité ¹⁰		Qualité souscripteur ¹¹	
Nationalité du souscripteur		Nom et prénom du signataire	
Siège social		Fonction (Personnes morales)	
Adresse (si différente du siège social)		Mode de paiement	

¹⁰ Code d'identité : CIN ou n° de passeport pour les personnes physiques, Registre de commerce pour les personnes morales résidentes et N° et date d'agrément pour les OPCVM

¹¹ Qualité du souscripteur : A Personne physique (A1 Résidente – A2 Non résidente) B Personne morale (B1 Résidente – B2 Non résidente)
C OPCVM D Etablissements de crédit
E Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance F Fonds d'investissement, fonds de pension
G Autres (compagnies financières et CDG) H Institutionnels de l'investissement de droit étranger

II.2. Caractéristiques des billets de trésorerie

Emetteur	AFRIQUIA GAZ
Valeur nominale	MAD 100 000
Plafond du programme d'émission	MAD 1 200 000 000
Date de jouissance	A la date du règlement
Nombre de jours	Entre 10 jours et 364 jours
Maturité	De 10 jours à 12 mois
Intérêts	Post Compté
Taux facial	Sera fixé juste avant l'ouverture de la période de souscription
Remboursement	In fine

II.3. Modalités de souscription

Maturité	Nombre de bons	Nominal global	Taux	Suite réservée à la soumission
----------	----------------	----------------	------	--------------------------------

Par la présente, nous autorisons notre dépositaire, ci-dessus désigné, à débiter notre compte de l'équivalent du montant des Billets Trésorerie qui nous seront attribués afin de créditer le compte d'Afrique GAZ ouvert dans les livres de BMCE BANK OF AFRICA le ¹², conformément au protocole en vigueur avec le dépositaire central MAROCLEAR.

Cachet et signature du souscripteur

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Un dossier d'information visée par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur et auprès de l'organisme placeur ».

¹² La date de règlement correspond à la date de jouissance.